



Chroniques Monistroliennes

2020
n°48
18€

Bulletin de la Société d'Histoire de Monistrol-sur-Loire

ÉCLOSION DU PRINTEMPS DANS LES GORGES DE BILHARD



Mais aussi :

- > Des découvertes archéologiques récentes
- > Au fil du temps...
De la maison commune à notre mairie
- > Le papier peint «Ruines de Rome»
- > Comment régler la sécurité de la circulation?
- > Rendre hommage aux morts de la Grande guerre
- > Un musée municipal à Monistrol-sur-Loire
- > Un jeune monistrolien dans l'après-guerre 39-45
- > Quand on venait prendre l'air à Gournier

site internet: www.shmonistrol.fr

Directrice de la publication : Madeleine MORET

N° ISSN 0761 - 7011

site internet : shmonistrol.fr

Impression «Déposé par Éole» - 43200 GRAZAC

SOMMAIRE

- > **Mot de la Présidente** p.3
- > **Yves THEILLÈRE**, Note archéologique sur la commune de Monistrol avec deux incursions à Bas-en-Basset et Beauzac p.4
- > **Camille THIRY et Dominique SABOT**, Éclosion du printemps dans les gorges de Bilhard p.13
- > **Madeleine MORET**, Au fil du temps... de la maison commune à notre mairie p.36
- > **Alexandrine FAYARD**, Le papier peint panoramique « Ruines de Rome» p.44
- > **Yves CHAVENT**, Monistrol : Comment régler la sécurité de la circulation ? p.64
- > **Yves CHAVENT**, L'horloge du clocher (suite) p.66
- > **Richard CRESPY**, Rendre hommage aux morts de la Grande Guerre, le cas monistrolien p.68
- > **Madeleine MORET**, Un musée municipal à Monistrol p.88
- > **André MASSARD**, Vie d'un enfant à Monistrol dans l'après - guerre 39-45 entre ruralité et industrie p.91
- > **Jean-Pierre CIZERON et Elsa RUSSIER**, Quand on venait prendre l'air à Gournier ou comment ce hameau est devenu l'oasis des Stéphanois p.100

Photo de couverture : Dominique Sabot

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Amis lecteurs, merci de suivre la parution irrégulière de nos Chroniques. Ce numéro 48 était annoncé depuis longtemps déjà, mais sa préparation se fit lentement et le voici enfin daté de 2020... Nous vous proposons cette fois des promenades autour de Monistrol et dans Monistrol, au cours du temps... Je ne vous en livre que les esquisses. Soyez curieux et lisez...

La Chronique s'ouvre sur la présentation de découvertes archéologiques de ces dix dernières années qui confirment, par petites touches, l'occupation de notre territoire depuis le néolithique jusqu'à la période gallo-romaine.

Vous serez ensuite entraînés dans une excursion printanière dans les gorges de Bilhard où vous vous émerveillerez devant le renouveau de la nature, l'éclosion de fleurs indigènes, leur poésie et leur beauté.

Les obligations de la vie en société vous ramèneront dans le vieux bourg en quête de sa « maison commune » longtemps immuable puis déplacée tous les trente ans au XX^e siècle...

C'est dans une maison de ville cossue de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle que vous aurez l'occasion de visiter « les ruines de Rome » grâce au rare papier peint panoramique de cette époque qui décorait le salon. La maison a disparu, le panoramique est sauvé et il vous fera rêver des rives du Tibre sur les bords de la Loire.

Un arrêté sur la vitesse autorisée à 10 km/heure ainsi que le savant mécanisme de l'horloge de l'église dans la première moitié du XX^e siècle vous apprendront comment était rythmé, alors, le temps des promenades ...

Hélas ! La première guerre mondiale n'a pas épargné Monistrol, les Monistroliens jeunes et moins jeunes sont partis au front et beaucoup ont perdu la vie au loin. L'histoire de notre monument aux morts en garde la mémoire.

Bizarre ! Vous découvrirez un intrus, c'est un musée qui devait nous permettre de parcourir les siècles en sauvegardant notre patrimoine. Il a été créé en 1921 dans cette intention, mais il a tôt disparu, sans crier gare.

Enfin le cheminement des souvenirs d'enfance de deux Monistroliens vous fera retrouver ou découvrir le Monteil et le Gournier des années de l'immédiat après-guerre, dès 1944 et pendant les années 50 ! Vous suivrez la chronique de la vie quotidienne d'André, l'enfant d'une vieille famille d'ici, tandis que vous vivrez avec Jean-Pierre l'implantation d'une famille de « prend-l'air » stéphanois. Le courage et l'énergie de ces gamins étaient de la même veine et en vous racontant ces moments forts de leur jeunesse, c'est un goût de bonheur qu'ils souhaitent vous faire partager.

Madeleine MORET

Présidente de la Société d'Histoire de Monistrol-sur-Loire

NOTE ARCHÉOLOGIQUE SUR LA COMMUNE DE MONISTROL AVEC DEUX INCURSIONS SUR LES COMMUNES DE BAS-EN-BASSET ET BEAUZAC

Yves THEILLÈRE

Cette note n'a pas pour but de présenter une étude sur l'occupation de la commune depuis la préhistoire à la période gallo-romaine, mais simplement de présenter les différentes découvertes faites au cours de ces dix dernières années. Toutes ces découvertes ont fait l'objet d'une déclaration au service de la DRAC Auvergne. (Pl.1 fig. 1). La description du matériel qui suit provient de ramassages de surface, érodé par les travaux agricoles et dans un état très fragmentaire. Cette petite présentation est suivie d'un résumé des découvertes antérieures.

Époque du néolithique

Entre Le Regard et Trevas, au lieu-dit Les Freytis, une croix de chemin semble avoir été taillée dans un menhir. (Pl. 1 fig.2). Coordonnées Lambert X = 743,420 - Y = 2030,603.

Les bras du croisillon sont de petites dimensions, environ 7 cm, et grossièrement taillés.

Toutes les parties du croisillon du fût et du socle semblent monobloc et avoisinent 1,5 m de haut. La base est taillée en parallélépipède dont une des faces mesure 48 cm. Cette croix peut remonter au début de la christianisation de la région ou au Moyen Âge.

On trouve des croix similaires à :

Gomené (Côtes-d'Armor). Croix du Haut-Couëlan. Croix avec des bras courts taillés dans un menhir. Date probablement du Moyen Âge.

Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique). Appelée croix des douleurs pour ses pouvoirs de guérir de nombreux maux et particulièrement les rhumatismes.

Londonières (Seine-Maritime). Croix de pierre aux bras courts taillés grossièrement.

Plouhinec (Morbihan). Croix d'Audran. La forme des bras indique qu'elle pourrait avoir été taillée dans un ancien menhir.

Sites d'époque gauloise et gallo-romaine

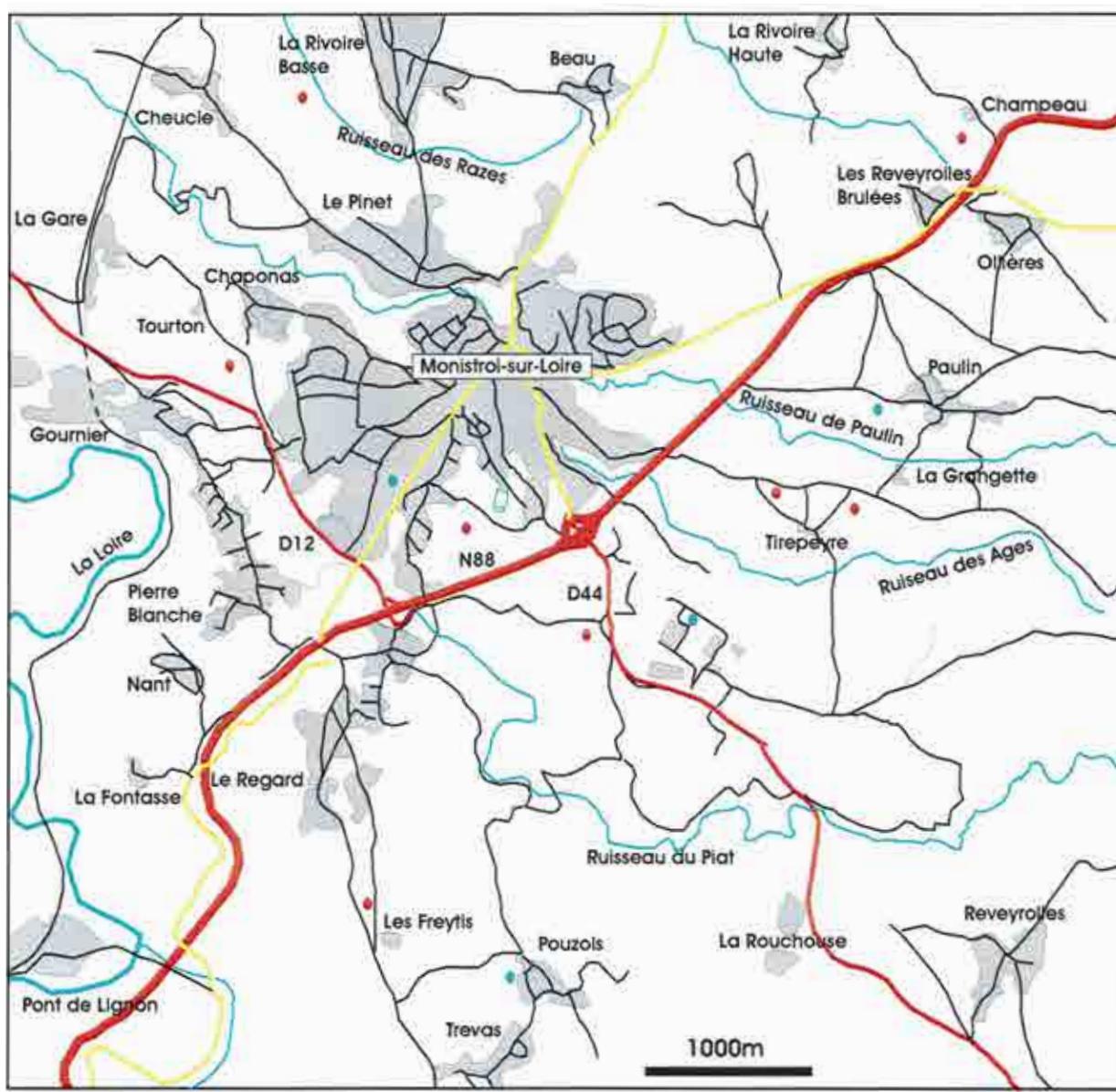
> Cheucle

Ce site a été découvert en décembre 2012. Il est situé à environ 500 m d'altitude, proche du ruisseau des Razes. La pente du terrain est orientée en direction de la Loire.

Coordonnées Lambert X = 742,7 - Y = 2035,85.

Les vestiges se trouvent sur une surface relativement petite, d'environ 20 m de long par 10 m de large, en limite d'une parcelle labourée. Il est fort probable que le site se prolonge sur la parcelle contiguë qui est en herbe.

Le matériel récolté comprend surtout des morceaux d'amphores italiennes (anse, lèvre, panse, pointe) de type Dressel 1A. (Pl. 2 fig. 1). Ce type d'amphore servait au transport du vin. Elle apparaît vers 130 avant notre ère et perdure jusqu'à l'époque augustéenne mais elle est encore largement présente en Gaule au début de notre ère. Certains fragments de panse présentent sur la face interne une sorte de dépôt. (Pl. 2 fig. 2). Il s'agit vraisemblablement de résine de pin servant à colmater la porosité du récipient. La conservation de cette matière est relativement rare en milieu



Pl.1 fig.1



Croix entre le Regard et Trevas.



Pl.1 fig.2

terrestre alors que très fréquente en milieu marin. Un certain taux d'humidité doit être présent dans le sol pour sa conservation ce que semble confirmer la végétation de la parcelle de terrain limitrophe. Des traces de revêtements similaires ont été découverts à Basset (commune de Bas-en-Basset) lors de la construction du bassin de lagunage. L'analyse du dépôt avait été effectuée par Françoise Formanti de l'I.C.P.I. (1).

La céramique commune, grise ou orangée, est relativement rare. Quelques lèvres peuvent être attribuées à des jattes. Ce qui est curieux sur ce site, c'est le nombre important de tessons d'amphores par rapport au reste du matériel céramique.

En septembre 2018, les travaux agricoles ont remonté pour la première fois des morceaux de tuiles. L'examen de photos aériennes laisse deviner des traces fossiles pouvant être interprétées comme des fossés correspondant à des enclos laténiens sur les parcelles voisines.

Ces quelques éléments permettent d'envisager une occupation durant le premier siècle avant J.-C. et vraisemblablement le début du premier siècle après.

> Le Réservoir (lieu-dit Les Chenanches)

Ce site a été découvert en septembre 2012. Il couvre une surface d'environ 5000 m². Il est situé à 700 m d'altitude sur une pente de terrain orienté au sud-ouest.

Coordonnées Lambert X = 744,775 – Y = 3332,375.

Les travaux agricoles ont mis au jour de nombreux fragments de tuiles (tegulae) dont le plus grand mesure plus de 20 cm (Pl. 2 fig. 3) et quatre éléments de colonne en brique (Pl. 2 fig. 4) en forme de quart de disque et d'une épaisseur comprise entre 6 et 6,7 cm. Quatre briques sont nécessaires pour réaliser la circonference d'une colonne dont le diamètre oscille entre 28 et 30 cm. Des éléments similaires ont été trouvés à Labiec (commune de Bas-en-Basset). La distance entre les deux sites est d'environ 6,5 km à vol d'oiseau. Un éventuel morceau de tubulure d'hypocauste. Une des faces est striée pour permettre l'adhérence d'un mortier. Son épaisseur est de l'ordre du centimètre. Deux pierres plates d'origine volcanique (basanite altérée) à faces parallèles et d'une épaisseur de 2,5 et 4 cm peuvent être des éléments de parement ou de dallage. L'absence de moellons plus ou moins équarris laisse supposer que le bâtiment devait être probablement bâti en mur de terre crue sur solin de pierre. Sur une vue aérienne de Google Earth, il semble que l'on devine une construction rectangulaire d'environ 26 m par 54 m. Le grand côté est orienté approximativement 30° nord-ouest.

Le mobilier récolté comprend :

De la céramique d'importation :

- *Céramique italique à vernis noir, type campanienne A* (Pl. 2 fig. 5).

D'une façon générale, cette céramique correspond à de la vaisselle de table : vase à boire, à servir et à manger.

Depuis une vingtaine d'années, le terme campanienne A s'applique aux productions de la région de Naples et de l'île d'Ischia. (2). Ramassage d'un fragment d'un fond de coupe à pied annulaire.

La taille du tesson ne permet pas une meilleure détermination. La période de production peut être de -225 à -50 avant notre ère. En Limagne, cette céramique apparaît au début de La Tène C2 avant d'arriver massivement dans la seconde moitié du II^e siècle. (3)

• *Amphores italiques*

Comme pour le site précédent, on trouve quelques lèvres et anses d'amphores Dressel 1A et aussi des Dressel 1B (Pl. 2 fig.6). La période de circulation de ce dernier type couvre le 1^{er} siècle avant J.-C.

• *Amphore ibérique*

Un morceau d'anse d'amphore Pascual dont l'origine est la région de Barcelone et qui servait aussi au transport du vin.



L'époque de circulation couvre la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C. au milieu du I^{er} siècle après J.-C. Ce modèle est relativement rare dans le secteur.

Autre matériel céramique :

• *De la céramique commune* à usage domestique pour la cuisson ou la préparation des aliments, cruches, urnes, marmites, jattes dont un fragment à lèvre triangulaire qui peut se rattacher aux productions régionales de Feurs et de Roanne et qui sont datées de la fin du I^{er} siècle. Les pâtes sont de couleur grise, brune, rougeâtre ou orangée.

Un tesson est plus particulièrement intéressant, il s'agit d'une anse de bouilloire à poucier en céramique imitant les modèles métalliques (Pl. 2 fig. 7). C'est le seul tesson de ce type découvert dans le secteur. D'après les études typologiques, la production va du I^{er} au III^e siècle. (4)

• *De la céramique sigillée* destinée au service à table. C'est-à-dire pour la présentation des mets, leurs préparations à froid ou pour manger. La céramique sigillée est une céramique à pâte fine, rosée et recouverte d'un engobe brillant rouge le plus souvent. Elle peut être lisse ou décorée de motifs en relief, imprimés ou rapportés.

Cette production apparaît en Italie autour de 40 avant notre ère pour atteindre son apogée sous le règne d'Auguste (27 avant J.-C. à 14 après J.-C.) et a inondé l'occident romain. A partir des années 50, les ateliers italiens régressent et cèdent la place progressivement aux productions provinciales de la Gaule du sud (Gaufresenque, Banassac, Montant, etc...) provoquant l'inversion des circuits commerciaux.

Sur l'ensemble du matériel ramassé, quelques formes ont été identifiées, assiette ou plat, tasse bilobée, coupe hémisphérique (Pl. 2 fig. 8) ou carénée (Pl. 2 fig. 9), mortier.

Une partie de ce matériel provient d'après la nature de la pâte, la couleur de l'engobe, des ateliers du sud de la Gaule et couvre une période allant d'environ 40 à 170 après J.-C., mais cette datation est à prendre avec prudence. En dehors de tout contexte stratigraphique, la fourchette proposée repose uniquement sur la comparaison avec les études typologiques et leurs datations.

À partir des années 80, la prépondérance de ces ateliers décline et cela s'accentue à partir de 120 au profit des ateliers de la Gaule du centre, Lezoux, les Martres-de-Veyre, Terre-franche, etc. Là aussi, l'attribution du matériel à ces ateliers a été faite d'après la forme, l'aspect de la pâte, de l'engobe et du décor. Quelques tessons peuvent être datés de la fin du premier siècle, mais la majorité couvre le II^e et le début du III^e siècle avec peut-être un morceau de mortier dont la production va jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle. Là aussi, ces datations sont éventuelles.(5)

• *De la céramique métalloscente* dont un bord d'une petite marmite tripode datée de la fin du I^{er} au milieu du II^e siècle.

• *De la céramique peinte* dont le bord d'un bol de Roanne.

Ce bol globulaire évolue depuis l'époque augustéenne vers une forme très ouverte à la fin du I^{er} siècle. Il disparaît dans le courant du II^e siècle. La pâte est kaolinitique, de couleur jaunâtre.

L'appellation «bol type Roanne» a pour origine la grande quantité de récipients de ce type découverts dans cette localité. (6)

• *Amphore régionale*. Un fragment de panse (Pl. 3 fig. 10) dont l'origine de production peut être le Puy-de-Dôme ou l'Allier. Période de circulation II^e et III^e siècle. (7)

Divers

• Verres

Quelques morceaux de couleur vert clair qui ne peuvent pas être rattachés à une forme de récipient en l'absence de partie caractéristique.

Un morceau de fond d'un balsamaire (récipient à l'usage des parfums) et un fragment de fond de bouteille carrée de couleur bleu cobalt. C'est le seul tesson de cette couleur trouvé sur l'ensemble



Fig. 10

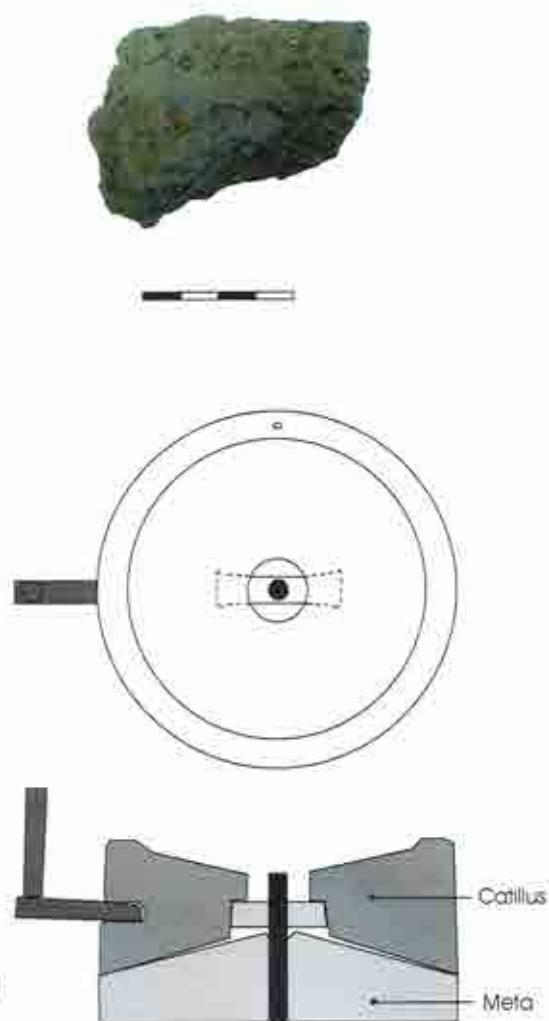


Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13

Pl.3

des sites des communes limitrophes, Bas, Beauzac, Sainte-Sigolène. Une amphore de cette couleur, datée du milieu du premier siècle, a été découverte à St Romain-en-Gal.

• *Un morceau de la partie tournante d'un moulin à grains* (Pl. 3 fig. 11), dont le diamètre peut être estimé à une trentaine de centimètres, en lave bulleuse.

Hypothèse

La diversité du matériel laisse penser que nous sommes en présence d'une petite exploitation agricole qui s'implante dans la deuxième moitié du premier siècle avant notre ère.

La présence d'amphores italiques en quantité relativement notable et de céramique campanienne atteste des relations courantes avec le monde méditerranéen via des circuits commerciaux difficiles à cerner, soit par la vallée du Rhône soit par le massif central. Par contre, les quelques tessons d'amphores ibériques trouvés dans le secteur, montrent des échanges plus réduits avec la péninsule ibérique.

Indices de sites

> La Grangette (mars et novembre 2011).

La zone est située à 750 m d'altitude et couvre une surface relativement petite de l'ordre de 500 m².
Coordonnées Lambert X = 746,469 – Y = 2033,266.

Ramassage d'une anse d'amphore italique Dressel 1, de lèvres de céramique commune et de morceaux de tuiles. A proximité une colonne et une base de colonne servent à supporter une croix de chemin peut-être d'origine antique. (8)

> Tirepeyre (mars et novembre 2011).

Coordonnées Lambert X = 745,877 – Y = 2033,375.

Présence de très nombreux fragments de tuiles de petites dimensions, pouvant correspondre à un épandage.

Ces deux zones sont distantes d'environ 400 m l'une de l'autre et peuvent appartenir à un site situé dans les environs. Le peu de matériel céramique mis au jour exclut toute tentative de datation si ce n'est la période gallo-romaine.

> Entre Bellevue et Champeau (août 2011)

Sur un terrain relativement pentu, ramassage dans la partie basse de morceaux de tuiles et de céramique commune.

Coordonnées Lambert X = 747,028 – Y = 2035,677.

Il est possible que le matériel ait glissé le long de la pente suite aux travaux agricoles et provienne de la partie supérieure où les terrains sont plus horizontaux. Comme précédemment, le peu de matériel et l'absence de céramiques caractéristiques ne permettent pas de datation.

À 500 m de là, au village Les Reveyrolles Brûlées, un tambour de colonne cannelée semble antique. (9)

> Chaponas (janvier 2014)

Coordonnées Lambert X = 742,451 – Y = 2034,067.

Là aussi, découverte de tuiles et de céramiques communes d'époque gallo-romaine. La zone archéologique se situe à environ 400 m du village de Chaponas.

Les études toponymiques ont montré que beaucoup de noms de lieux ayant une terminaison en «ac» pouvaient correspondre éventuellement à des domaines gallo-romains. La trace manuscrite la plus ancienne du village remonte à 1325 où l'on trouve Chaponac. D'après les linguistes, la forme originelle serait CAPONACUM. Dans l'étude de Françoise de la Conterie sur «les noms de lieux en ac dans l'ancien diocèse du Puy», environ 20% des localités existantes ou disparues ayant cette forme de terminaison possèdent des vestiges archéologiques. Ces quelques trouvailles sur ce site ont-elles un lien avec l'origine éventuelle d'un domaine gallo-romain à Chaponas? Difficile de le dire.

> Moulin à Vent (septembre 2014)

Coordonnées Lambert X = 743,985 – Y = 2033,149.

Ramassage de plusieurs morceaux de tuiles.

Ces découvertes viennent compléter le corpus des sites repérés antérieurement.

> Résumé des découvertes antérieures

> Pouzols

En 1978, lors des travaux d'installation de la conduite de gaz du Chambon-Feugerolles au Puy, un sondage préventif a mis au jour des vestiges archéologiques, tuiles, céramiques domestiques non tournées, céramiques sigillées, amphores italiennes venant compléter quelques découvertes faites peu de temps avant sur une parcelle limitrophe.

Ce matériel permet d'avancer une occupation dès la fin du I^{er} siècle avant notre ère à la fin du II^{ème} siècle. La nature de l'habitat reste difficile à appréhender faute de recherche plus approfondie. (10)

> La Borie

Le projet d'extension de la zone industrielle de Chavanon a permis de mettre au jour une station de péjassier antique (production de poix) lors d'un diagnostic archéologique réalisé en 2009. Cette production implique un milieu forestier constitué principalement de résineux. La durée de l'exploitation devait être relativement courte sur un même emplacement et nécessitait de fréquents déménagements au fur et à mesure de l'avancement du déboisement.

Les vestiges consistent en une couche charbonneuse d'une surface d'environ 17 m² dans laquelle ont été ramassés 13 éléments de grands vases d'une épaisseur de paroi de 2 à 3 cm.

La face interne de ces tessons est encore recouverte de résidus de poix carbonisée. Un fragment de bord a permis d'estimer un diamètre externe d'environ 23 à 25 cm. Un vase de ce type mesurant 1 m de haut est conservé au dépôt du musée archéologique de Banassac. (11)

Cette station est située à environ 550 m du site du Réservoir ce qui apporte une petite information sur le couvert végétal proche de cet habitat.

> Paulin, Les Hivernoux-Hauts

Récolte de matériel céramique allant de La Tène au haut Moyen âge sur deux parcelles agricoles situées de part et d'autre de la route qui mène au village de Paulin. L'absence de matériaux de constructions et la topographie en pente du terrain ayant pu entraîner un délassement du matériel permet d'envisager un site éventuel en haut de pente. (12)

> Le Kersonnier

Sur le chantier de l'école primaire, ramassage d'un rebord de tuile et de quelques tessons de céramique qui semblent antique ou protohistorique. (13)

> Au Monteil

Lors de la démolition de l'hospice du Bon Edouard, découverte de fragments de colonnes peut-être antiques. (14)

> Petites incursions sur deux communes limitrophes

> Commune de Beauzac (août 2018)

Sur le vieux chemin qui va d'Ancette (commune de Bas) à Beauzac, au lieu-dit Les Coumers, trouvaille d'une petite hache polie de 43,5 mm de haut et de 33 mm de large (Pl. 3 fig. 12).

Coordonnées Lambert X = 738,731 – Y = 2032,628.

Cette hache a été trouvée dans une ornière du chemin où elle dépassait légèrement du sable provenant de la décomposition de l'arène granitique. Il est probable que cette hache ait glissé du terrain en surélévation par rapport au chemin.

> Commune de Bas-en-Basset (juillet 2017).

À Bruailles, trouvaille en bordure d'un champ d'une hache à douille en bronze (Pl. 3 fig. 13), longue de 123 mm et large de 34 mm.

Coordonnées Lambert X = 742,638 – Y = 2039,223.

La douille est de section quadrangulaire. La datation proposée est de 650 / 520 avant J.-C. Cette hache serait contemporaine du dépôt découvert au village de La Mouleyre, commune de Saint-Pierre-Eynac, découvert en 1874. Ce dépôt était composé de deux chaudrons et de plusieurs éléments de parure de femme et d'homme.

Cette petite escapade dans ces deux communes a pour intérêt de présenter deux découvertes qui ne sont pas si fréquentes dans le secteur et qui montrent une occupation humaine sans discontinuité depuis le néolithique.

Bibliographie

- 1) Yves Theillière, «États des découvertes archéologiques faites sur la commune de Bas-en-Basset», *Cahiers de la Haute-Loire*, 1991.
- 2) Michel Py, «Campanienne A», *Lattara* 6, 1993.
- 3-12-13) Romain Lauranson, «Ager Bassensis. La plaine de Bas-en-Basset entre âge du fer et haut-empire», *Master d'archéologie des mondes anciens*, années universitaires 2005-2007.
- 4) Cécile Batigne, Armand Desbat, «Un type particulier de cruche : les bouilloires en céramique d'époque romaine (I^{er} – III^{ème} siècles)», *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Dijon*, 1996.
- 5) Raymond Brulet, Fabienne Vilvoder et Richard Delage, avec la collaboration de Dominique Laduron, *La céramique romaine en Gaule du nord*, Éditions Brepols, 2010.
- 6) Robert Périchon, *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Éditions Horvath, 1974.
- 7) Richard Delage, «Céramiques du quotidien en usage dans le centre de la Gaule aux trois premiers siècles de notre ère», *Documents du Musée de la céramique. Lezoux – Puy-de-Dôme*, 2002.
- 8-9-14) Roger Gounot, «Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire. Information L. Simonnet», *Numéro spécial des Cahiers de la Haute-Loire*, 1989.
- 10) Louis Simonnet, «Notes d'histoire antique de Monistrol et des environs. Le site de Pouzols», *Chroniques Monistroliennes n° 4*, 1984.
- 11) Emmanuelle Dumas, «Découverte d'une station de péjassier vellave à Monistrol-sur-Loire» *Cahiers de la Haute-Loire*, 2014-2015.

ÉCLOSION DU PRINTEMPS DANS LES GORGES DE BILHARD

Textes : Camille THIRY

Relecture : Antoinette TOUILLOUX

Photos : Dominique SABOT

Une balade dans les gorges de Bilhard, rien que pour regarder les fleurs du printemps s'épanouir le long du chemin, est-ce vraiment une préoccupation habituelle des historiens ?

Oui, pourquoi pas ?

Les savoirs populaires et les connaissances plus récentes de la nature font partie du patrimoine au même titre que le patrimoine bâti par les hommes.

Vieilles pierres et plantes vivantes ont une mémoire à transmettre.

Il faut les protéger de la disparition en restant vigilants.

Mais comment défendre **le petit peuple des herbes** s'il vous reste inconnu ?

Penchez-vous sur lui avec attention pour découvrir sa fragilité et sa beauté.

Apprenez un nom, un usage, une histoire ...

Réveillez les souvenirs enfouis avant qu'ils ne vous échappent.

Allez sur le chemin, yeux grands ouverts, nez au vent, découvrir la ficaire, l'anémone des bois et toutes leurs compagnes.

Dominique les a photographiées. La plupart de ses photographies sont des «macros». C'est comme si vous les observiez avec une loupe !

FAMILLE Renonculacées

Ranunculus ficaria

FICAIRE

**AUTRES NOMS : HERBE AU FIC, HERBE AUX HÉMORROÏDES,
PETITE ÉCLAIRE, ÉCLAIRETTE, PETITE CHÉLIDOINE, PETITE
SCROFULAIRE, POT AU BEURRE, ÉPINARD DES BÛCHERONS**

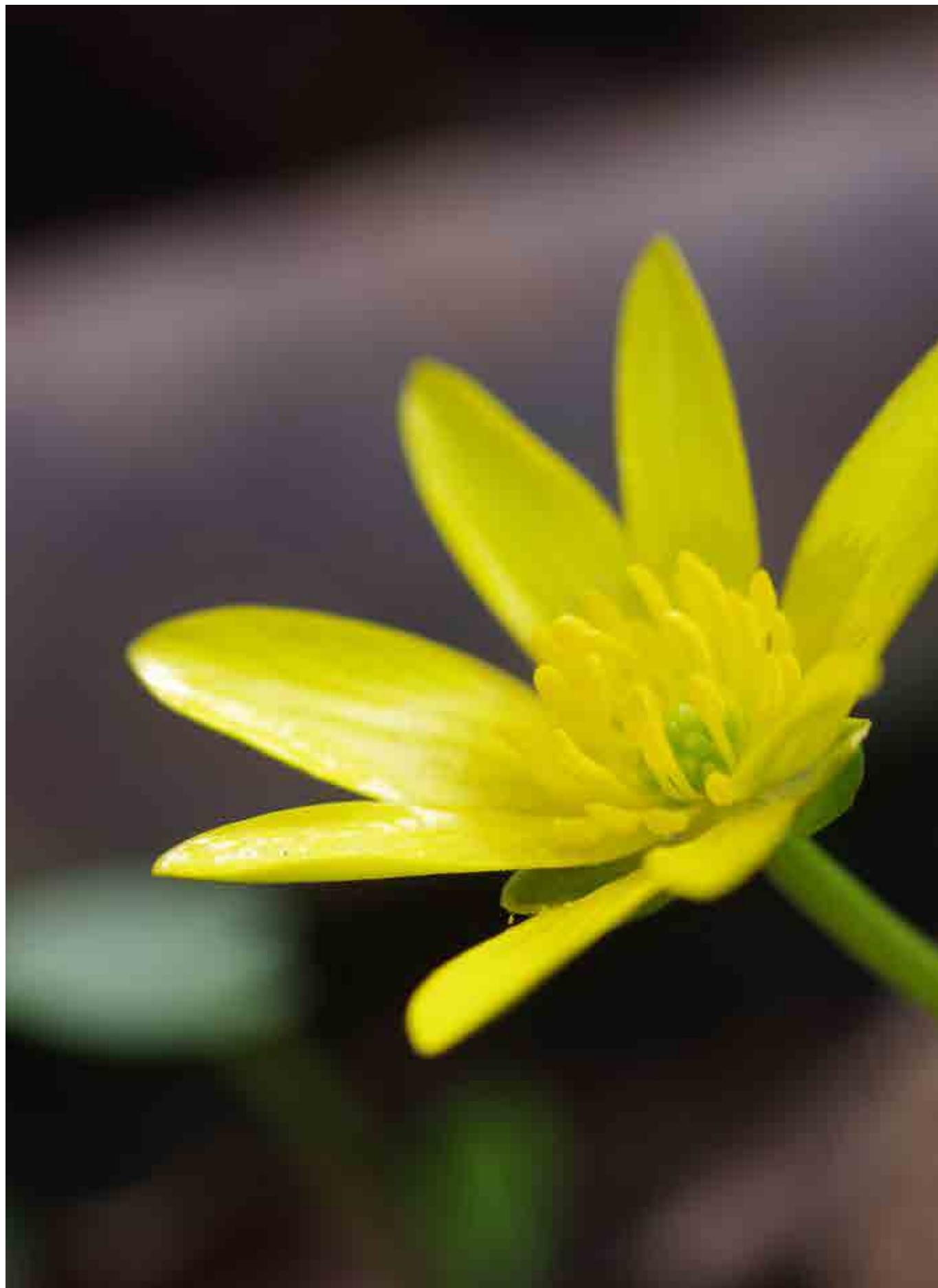
La ficaire, **éclairette**, est l'annonciatrice du printemps. Une véritable cascade de fleurs aux pétales pointus, jaunes et vernissés, petits soleils posés sur un tapis vert de feuilles brillantes en forme de cœur, dégringole et illumine les pentes des bois de Bilhard.

Leur impatience les fait fleurir avant que les feuilles des arbres ne se déploient et ne leur fassent trop d'ombre.

Acre, caustique et vénéneuse à l'état adulte, comme toutes les renoncules, on a mangé la ficaire crue ou cuite à l'état jeune. En Haute-Marne, c'était l'épinard des bûcherons. Aujourd'hui, nos estomacs sont plus fragiles !

Ses fleurs sont cousines de celles des boutons d'or. Si fleurs et feuilles disparaissent dès le mois de juin, les racines, elles, continuent à avoir une vie souterraine : étroites et longues elles puisent dans la terre l'eau et les sels minéraux qu'elles stockent dans deux bourses marrons.

Ces sacs ont valu à la plante, au Moyen Age, son nom d'*hemorroidum herba* indiquant ainsi son usage médical par sa forme. Le savoir populaire, plus irrespectueux, se moquant volontiers des clercs et des grands de l'église les nommaient au seizième siècle « couilles de moine » ou mieux encore « couilles d'évêque » !



FAMILLE Renonculacées

Anemone nemorosa

ANÉMONE DES BOIS

**AUTRES NOMS : SYLVIE, BASSINET BLANC, PÂQUETTE,
FLEUR DU VENDREDI SAINT, TOURNE-MIDI**

Sous les arbres et au bord des ruisseaux s'étalent, en larges nappes, les anémones des bois.

Corolles blanches, perchées à l'extrémité d'une hampe de 3 bractées ressemblant à des feuilles, elles ont l'air si fragiles qu'on se retient de les piétiner. Les sépales verts des calices se sont métamorphosés en sépales pétales aussi délicats que de véritables pétales ! À la moindre goutte d'eau, au moindre souffle de vent, l'anémone pour se protéger s'incline comme un roseau. Sa corolle se ferme et dévoile, avec un brin de coquetterie discrète, « ses dessous » : des pétales fardés de rose et de violet. N'appartient-elle pas à cette famille que Jean Marie Pelt a nommé « haute couture » (bouton Dior), famille qui s'enorgueillit de belles élégantes comme l'aconit napel, l'ancolie et la nigelle de Damas.

Cependant, les Renonculacées – c'est leur nom botanique – sont souvent vénéneuses, parfois même mortelles. Tout habitant de la forêt le sait bien et qui s'aviserait d'aller croquer une anémone ou une ficaire ?

Les feuilles de l'anémone, vert sombre et très découpées, prennent, comme leurs fleurs, naissance d'une souche qui s'allonge horizontalement de quelques centimètres par an. De la même manière que celles de la ficaire, feuilles et fleurs disparaissent à la fin du printemps et réapparaissent l'année suivante... un peu plus loin... En accompagnant l'allongement du rhizome, elles ont esquissé un petit pas de côté !

IMMOBILES, les plantes ?



FAMILLE Amaryllidacées

Galanthus nivalis

PERCE-NEIGE

**AUTRES NOMS : GOUTTE DE LAIT, CLOCHETTÉ D'HIVER,
GALANT-D'HIVER, GALANTHE DES NEIGES**

Autant les tapis étincelants des ficaires ne passent pas inaperçus au printemps, autant les perce-neige, pourtant plus précoces, peuvent échapper au regard du promeneur pressé.

De la famille des Amaryllidacées, ils n'ont pas hérité du parfum enivrant du narcisse des poètes mais on peut admirer la délicatesse de leurs fleurs : trois grands pétales d'un blanc immaculé jaillissent d'une coupe (l'ovaire) et protègent trois autres sépales échancrés bordés d'une broderie verte. Leurs feuilles allongées, d'un gris-vert, sortent à peine d'un fourreau rayé.

Les fleurs du perce-neige se tiennent toujours penchées, comme intimidées. Timides peut être mais vaillantes tout de même : ne percent-elles pas la neige avant même qu'elle ne fonde ?

On les appelle en latin *Galanthus nivalis*, fleur de lait des neiges. Pourtant leurs bulbes contiennent des alcaloïdes et malgré leur toxicité, les perce-neige ont été utilisés comme émétique (vomitif). De nos jours, ils sont considérés comme dangereux mais personne n'ira déterrer, au cours de la balade, les bulbes pour les manger !



FAMILLE Boraginacées

Pulmonaria affinis

PULMONAIRE

AUTRES NOMS : HERBE AU POUMON, HERBE AU LAIT DE NOTRE DAME, COUCOU BLEU, HERBE DE JÉRUSALEM

Étonnantes fleurs de pulmonaires : bicolores sur un même pédoncule. Les malignes abeilles butinent les fleurs roses et négligent les fleurs bleues déjà pollinisées. Rassemblées par petits bouquets à l'extrémité d'une tige, les corolles-clochettes ont cinq pétales comme celles des coucous jaunes. Aussi, les appelle-t-on dans nos campagnes « coucous bleus ».

Pourtant les deux coucous ne sont pas de la même famille. Le coucou jaune (photo de couverture), de la famille des primevères, a des feuilles douces et ridées. Celles du coucou bleu, de la famille de la bourrache, sont hérissées de poils raides. Le nom latin de la famille - Boraginacées - pourrait d'ailleurs avoir la même origine que *burra* la bourre (amas de fibres servant au rembourrage).

Les feuilles de la pulmonaire, surtout celles de la fin du printemps, couvertes de larges taches laiteuses, ont inspiré les adeptes de la théorie des signatures. Au Moyen Âge, les médecins cherchent des plantes ou des préparations qui soient des panacées. Paracelse, né au début de la Renaissance (1493-1541), est un des premiers à ne plus croire à un remède universel et à rechercher un remède spécifique pour chaque maladie. S'il existe des maladies, il doit y avoir des plantes pour les guérir marquées, pense-t-il, d'un signe de reconnaissance.

Les taches blanches des feuilles de la pulmonaire évoquent les alvéoles d'un poumon : la pulmonaire doit donc soigner cet organe. « *Tout ce que la nature crée, elle le forme à l'image de la vertu qu'elle attend y cacher* ». La théorie des signatures a eu son heure de gloire, ses détracteurs et son déclin. Malgré tout, beaucoup de propriétés médicinales vérifiées par le savoir actuel se rattachent à l'analogie.

S'il est vrai que la pulmonaire ne peut qu'améliorer certaines affections légères du poumon, ses feuilles et ses fleurs mélangées aux fleurs de coucou, de violette et de tussilage composent une tisane douce à nos gorges et à nos bronches.



FAMILLE Géraniacées

Geranium robertianum

GÉRANIUM HERBE - À - ROBERT

**AUTRES NOMS : HERBE DE SAINT ROBERT,
HERBE DU ROI ROBERT, BEC DE GRUE, HERBE ROUGE,
ÉPINGLE DE LA VIERGE, BEC DE CIGOGNE**

Les géraniums qui fleurissent sur nos balcons et qu'il faut rentrer l'hiver, à cause de leur frilosité, ne sont pas des vrais géraniums mais des pélargoniums importés de pays exotiques. Les «vrais» géraniums, vivaces et résistants au froid, poussent naturellement dans nos régions et leurs fleurs colorées égayent nos campagnes et nos bois. Leurs fruits longuement saillants, surnommés «becs de grues» pointent du calice et nous aident facilement à les reconnaître.

Le géranium robert est celui que l'on rencontre le plus souvent. Une curieuse déformation lui a donné son nom courant. Robert n'a sans doute rien à voir avec le prénom mais est proche du latin *ruber* : rouge.

Et ce géranium décline la palette des rouges de la racine aux pétales : cinq pétales carmin clair, tige d'un rouge soutenu, feuilles très découpées virant au rouge sang dès la fin de l'été. Quand on froisse ses feuilles, la plante dégage une odeur repoussante... ou surprenante. C'est selon l'odorat de chacun.

Cette herbe rouge, évoquant le sang a donc été utilisée à la Renaissance, selon la théorie des signatures, pour ses propriétés hémostatiques. Elle est tombée aujourd'hui en désuétude. Et si l'envie vous prenait de la boire en tisane, son amertume vous en dissuaderait.



FAMILLE Crassulacées

Umbilicus rupestris

NOMBRIL DE VÉNUS

AUTRES NOMS : ÉCUELLE, GOBELET

Miroir de Vénus, sabot de Vénus, pantoufle de Vénus, sourcil de Vénus, peigne de Vénus. La généreuse déesse de l'amour a prêté son nom à de nombreuses plantes mais le plus coquin et le plus charmant n'est-il point : « nombril de Vénus » ?

Sur une paroi verticale des gorges de Bilhard, des nombrils de Vénus semblent défier les lois de la gravitation. Comment ont-ils pu trouver une fissure sur ce rocher apparemment lisse ? Leur famille, les Crassulacées est celle des conditions extrêmes.

Se fabriquer des cuticules imperméables est l'enfance de l'art pour éviter l'évaporation de l'eau ; la famille des Crassulacées a imaginé d'autres stratégies très subtils pour lutter plus efficacement encore contre la sécheresse.

Le jour, les nombrils de Vénus ferment leurs stomates (pores par lesquels se font les échanges gazeux) pour éviter l'évaporation de l'eau mais le gaz carbonique ne peut plus pénétrer dans la plante. Ce n'est que la nuit, quand ils ne transpirent plus, qu'ils les ouvrent pour faire pénétrer le gaz carbonique qu'ils stockent dans des cellules - réservoirs sous forme d'acide.

La photosynthèse se produit normalement le jour grâce à l'énergie solaire captée par les chloroplastes, sortes de petits panneaux solaires des feuilles vertes. Cette énergie permet de casser les molécules d'eau (H_2O) et de gaz carbonique (CO_2). Libérés, les atomes de carbone (C), d'hydrogène (H) et d'oxygène (O) se recombinent pour donner des molécules de sucres ($C_6H_{12}O_6$) et d'oxygène (O_2). Seules, de tous les êtres vivants, les plantes vertes sont capables de synthétiser les sucres, constituants élémentaires des briques du vivant et de rejeter dans l'atmosphère de l'oxygène.

Les feuilles de nombrils de Vénus, étranges petites coupes crénelées posées sur un pétiole central, sont épaisses et charnues. Gorgées d'eau, on peut les croquer sans crainte et s'en régaler : elles sont craquantes, douces, rafraîchissantes et font merveille dans une salade sauvage.

On peut aussi si on a une petite écorchure détacher la cuticule transparente de la feuille et l'appliquer sur la plaie pour la cicatriser.

Sur le chemin des gorges, étanchons notre soif et soignons nos petites blessures.



FAMILLE Euphorbiacées

Euphorbia lathyris

EUPHORBE ÉPURGE

**AUTRES NOMS : CATHERINETTE, EUPHORBE CATAPUCE,
CHASSE TAUPE , PURGE, TIRE-FORT**

Hévéa, manioc, ricin, Poinsettia... Difficile d'imaginer que ces plantes appartiennent à la même famille, la famille de l'épurge, celle de toutes les euphorbes. Les euphorbes de nos campagnes, de petite taille, ont des fleurs vertes peu voyantes et ne sont pas aussi impressionnantes que leurs sœurs exotiques. Linné nous a appris que c'est la structure de la fleur et du fruit qui détermine la famille et les découvertes génétiques n'ont pas bouleversé cette famille dont tous les fruits sont des capsules tricoques.

L'épurge, moins discrète que ses compagnes, avec sa grande taille et la disposition très particulière de ses feuilles étroites, pointues , à une seule nervure centrale, d'un vert bleuâtre qui tranche sur le vert plus gai des autres plantes, a une allure un peu inquiétante. Elle l'est vraiment : le lait qui s'écoule de sa tige cassée, très toxique, était appelé autrefois « lait de serpent ».

Ses fruits connus depuis l'Antiquité ne sont pas sans danger non plus. Malgré cela, elle était utilisée au Moyen Âge pour ses propriétés purgatives et figurait dans le Capitulaire de Villis (répertoire des plantes cultivées en Occident sous Charlemagne vers 795) sous le nom de « lacteridas ». Elle faisait partie des 88 végétaux qui devaient être plantés dans les jardins impériaux et monastiques pour se soigner et se nourrir. L'huile contenue dans ses graines, purgatif violent était à prescrire à des individus robustes ! Au début du dix-neuvième siècle l'huile de ricin, laxatif plus doux malgré son goût détestable, l'a définitivement remplacée.

La prétendue propriété de l'épurge d'éloigner les taupes, n'a jamais été vérifiée par aucun jardinier ! Peut-être lui permet-elle de ne pas être arrachée comme une mauvaise herbe et de conserver une place dans le jardin.



FAMILLE Lamiacées (Labiées)

Glechoma hederacea

LIERRE TERRESTRE

AUTRES NOMS : RONDELETTE, COURROIE DE ST JEAN, COURROIE DE TERRE

Le lierre terrestre fleurit tout de suite après les ficaires et les anémones. Il aime l'ombre et s'accommode de tous les endroits pourvu qu'il y fasse frais : il se trouve à l'aise dans les gorges.

Malgré son nom, il n'a pas de crampons à l'instar du lierre grimpant pour escalader les arbres et les vieux murs. Ses feuilles tendres, rondes et dentelées ne ressemblent pas non plus à celle du lierre grimpant ni ses petites fleurs à deux lèvres qui dressent leur inflorescence bleu-mauve pour chercher la lumière. Feuilles et fleurs ont une odeur aromatique très particulière et une saveur amère assez rare dans la famille des Lamiacées, la famille du thym, de la lavande et du romarin.

Le langage populaire utilise par analogie un vocabulaire évocateur ou imagé lorsque les plantes ont de vagues ressemblances. C'est ainsi qu'un même nom peut désigner des plantes à tout le moins différentes. Le lierre terrestre et le lierre grimpant en sont un bon exemple : ils rampent tous les deux, au ras du sol pour le premier, en hauteur pour le second. Sur le terrain, il est impossible de les confondre.

Les feuilles et les fleurs du lierre terrestre peuvent être infusés dans du lait pour donner aux crèmes, tartes et entremets un goût subtil et boisé. Les fruits du lierre grimpant très toxiques pour les humains sont, l'hiver venu, la nourriture des oiseaux insectivores .



FAMILLE Plantaginacées (famille du plantain)

Cymbalaria muralis

RUINE DE ROME

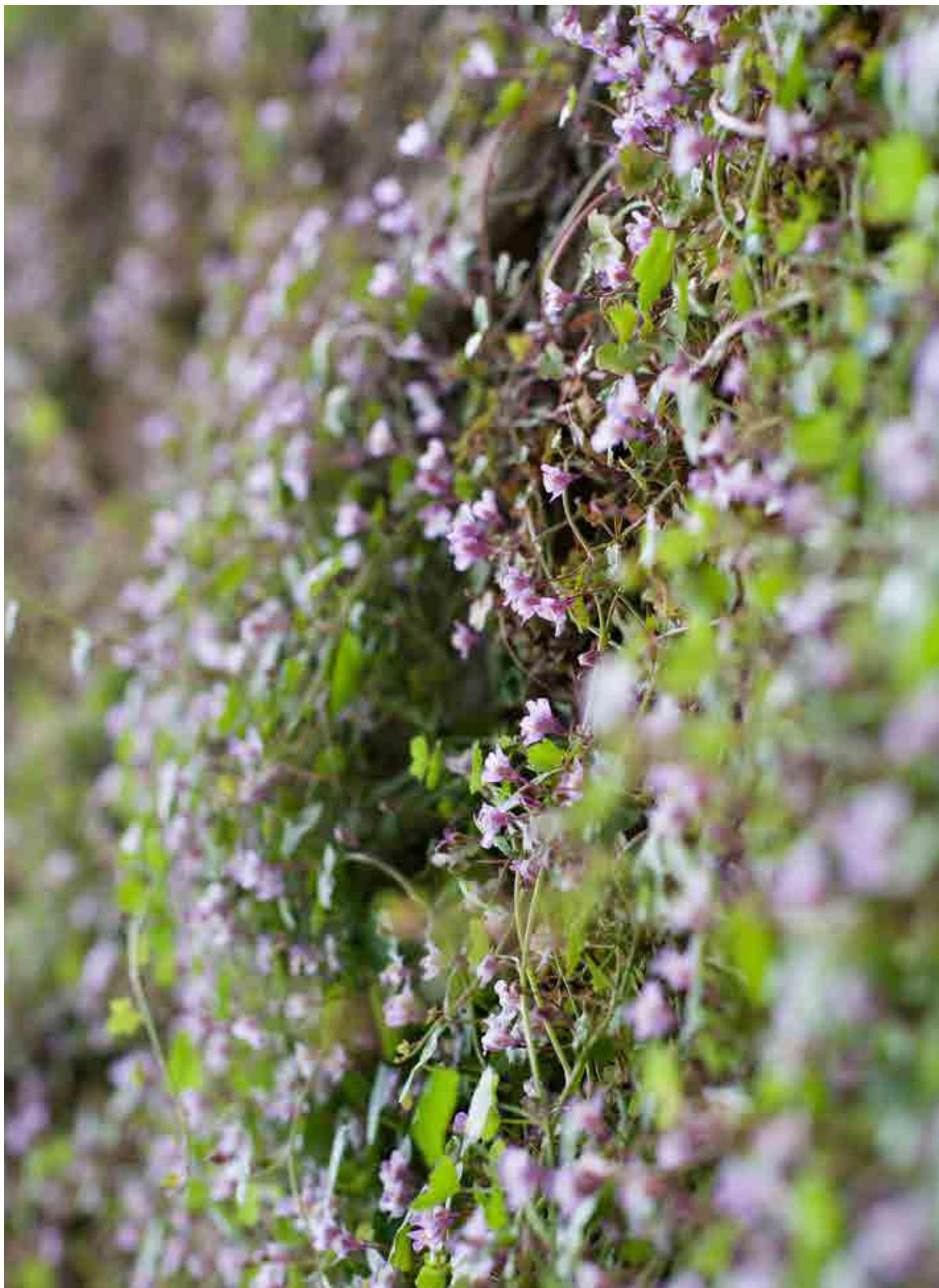
**AUTRES NOMS : LINAIRE CYMBALAIRES, LIERRE FLEURI,
LIERRE DES MURAILLES, RUINE DU COLISÉE**

Sur les murs du cimetière s'étirent les délicates draperies de la ruine de Rome. Le vert de ses petites feuilles arrondies et luisantes est éclairé par le mauve de ses minuscules fleurs dont les corolles à deux lèvres et à gorge jaune sont prolongées par un éperon rempli de nectar.

La ruine de Rome fait partie de la famille des Plantaginacées « recomposée » depuis la nouvelle classification génétique qui fait perdre leur latin aux botanistes de terrain... Heureusement, elle se retrouve en compagnie des « gueules de loup » auxquelles elle ressemble beaucoup.

Ses fleurs, portées par de longs pédoncules se courbent après fécondation et apparition des fruits (capsules rondes). Chaque fleur enfouit alors ses capsules dans la moindre anfractuosité : les graines libérées dans les parties les plus meubles du substrat ne sont pas perdues et germent bien à l'abri des dangers. Comme souvent, les Anglais lui ont trouvé un surnom suggestif, « mother of thousand », mère des mille !

Elle a été ramenée d'Italie par les troupes de Charles VIII à la fin du quinzième siècle ce qui lui a valu son nom vernaculaire de ruine de Rome bien plus adapté que celui de lierre fleuri ! Cultivée d'abord pour décorer les rocailles des jardins des châteaux et des belles demeures, elle s'est dispersée naturellement et a gagné les murs de nos villages et de nos villes. Elle oublie au fil du temps son glorieux passé et devient la plus charmante de nos « belles de trottoirs ».



FAMILLE Rosacées

Crataegus monogyna

AUBÉPINE

AUTRES NOMS : AUBESPIN, ÉPINE BLANCHE, NOBLE ÉPINE, SENELLIER, BOIS DE MAI, MAI, PAIN D'OISEAU

Mai : les arbres reverdissent et les fleurs des sous-bois vont disparaître par manque de lumière jusqu'au printemps suivant. Les buissons épineux de l'aubépine se couvrent alors d'un manteau exubérant de fleurs à 5 pétales blancs entourant un bouquet d'étamines à anthères (sac à pollen) roses. Les feuilles sont apparues les premières comme pour accueillir dignement les fleurs à odeur pénétrante.

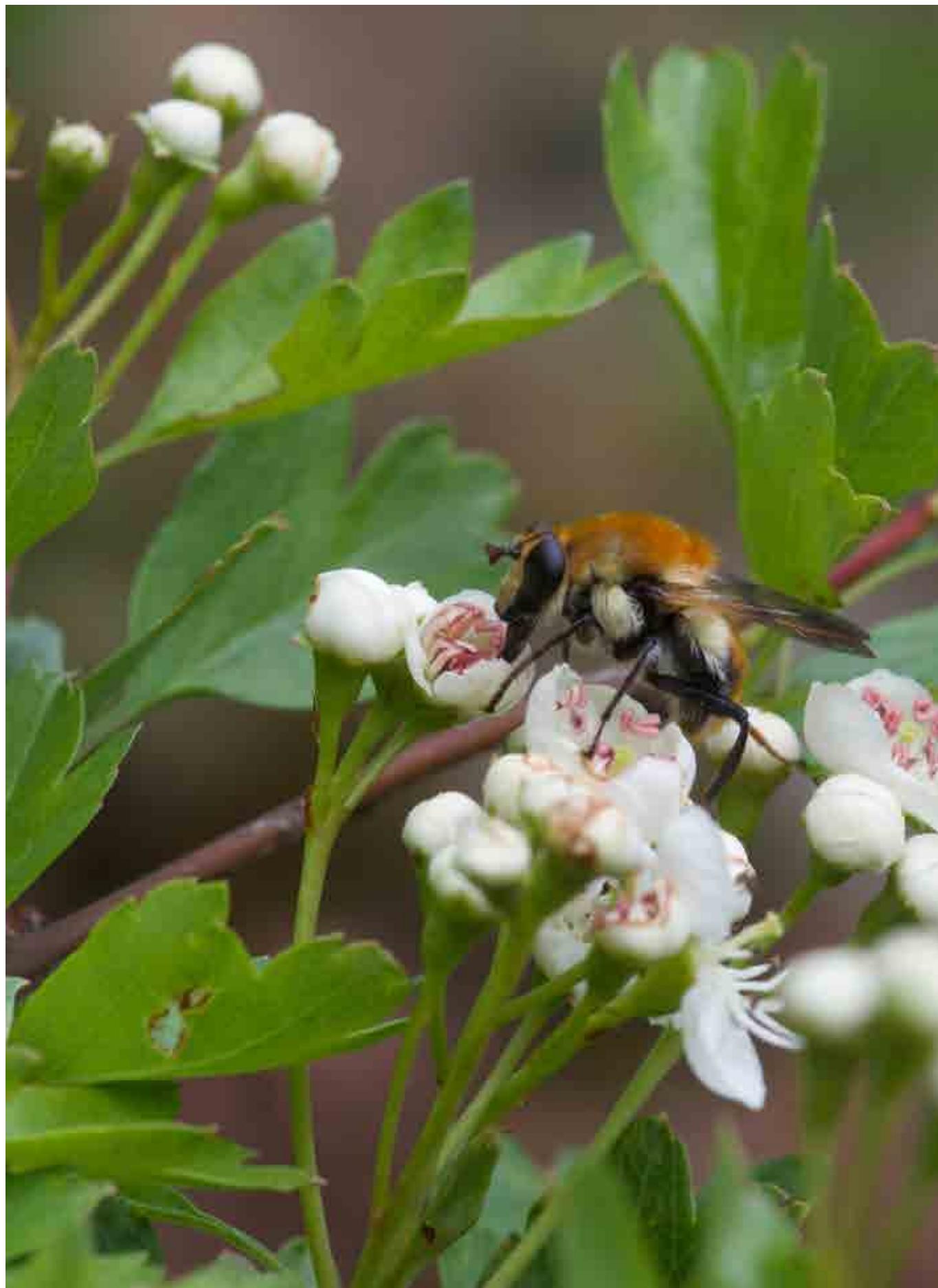
Dans la famille des Rosacées, l'aubépine appartient à la tribu des arbres fruitiers non exotiques. Avec le prunellier et l'églantier, elle forme le groupe des « sauvages » qui ont longtemps défendu, avec force d'épines, prairies et vergers, protégeant leurs frères domestiqués : poirier, pommier, prunier... Quand les fils de fer barbelés les ont remplacés, ils ont retrouvé leur liberté et les voici dans les gorges.

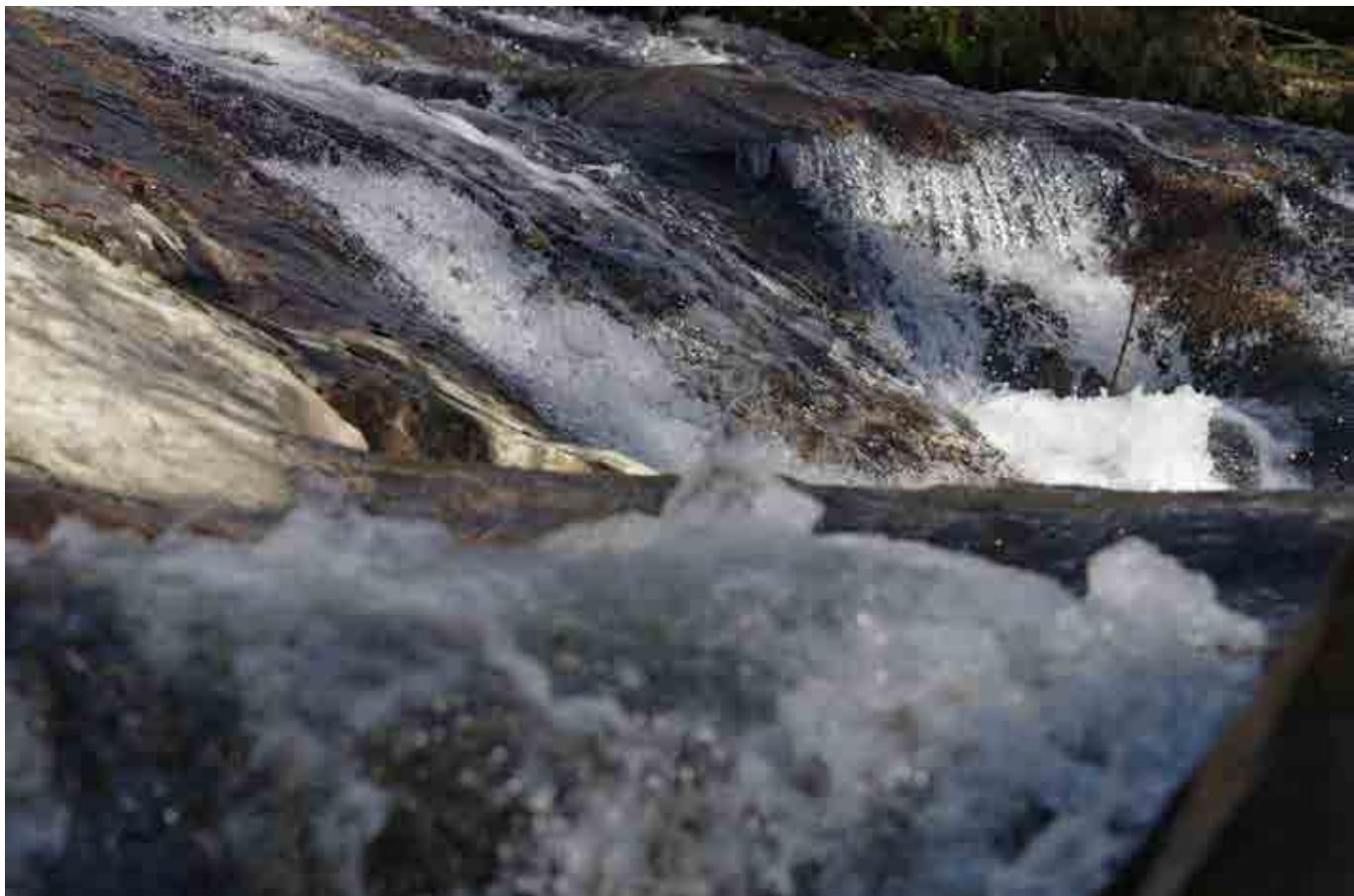
L'aubépine a joué un rôle protecteur dans la mythologie, apportant bonheur et santé. Les Romains l'associaient à Maïa, déesse de la fertilité et du printemps qu'ils honoraient en mai. Depuis la christianisation de l'Europe, le mois de mai est devenu le mois de Marie : la Vierge a délogé Maïa des buissons d'aubépine.

À la fin du dix neuvième siècle, des médecins américains puis européens, éloignés des superstitions et des croyances, ont expérimentée l'aubépine dans les affections cardiaques et aujourd'hui elle est préconisée pour régler la tension, la tachycardie et l'arythmie. La composition chimique de ses principes actifs est connue et constitue la base de nombreux médicaments.

On peut l'utiliser sans souci, pas comme la bien connue mais dangereuse digitale... En évitant ses épines, on cueille ses fleurs à peine écloses et on en fait une boisson vespérale favorisant un sommeil paisible et réparateur.

Ce sera notre dernière cueillette du printemps.





Les gorges sont envahies par les hautes herbes. Elles deviennent un fouillis presque plus oppressant que les chaos de pierre. Tout est vert, trop vert et la rivière roule ses eaux furieuses.

Attendons l'été pour y retourner quand il fera trop chaud. Les gorges seront un refuge de fraîcheur. Les adultes rêveront au pied des ruines des vieux moulins et des énormes blocs de pierre. Les enfants joueront au bord de l'eau et les adolescents un peu plus téméraires se baigneront dans les trous d'eau et les marmites de géant.



AU FIL DU TEMPS... DE LA MAISON COMMUNE À NOTRE MAIRIE

Madeleine MORET

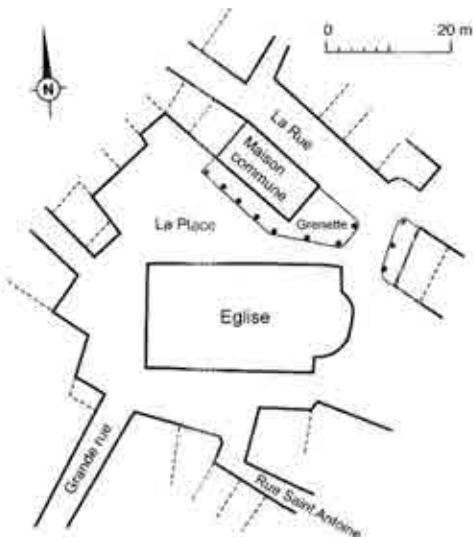


Schéma du quartier de l'église et de la maison commune

Le bâtiment était peut-être utilisé depuis longtemps, mais c'est dans le terrier de 1494¹ qu'il nous apparaît mentionné sous ce nom. On y trouve, en effet, un acte de reconnaissance d'août 1494 pour la « maison de la confrérie du Saint Esprit et de Saint Marcellin »² qui la situe grâce à l'indication de « ses confronts ». Elle y est dite contiguë au « marché public », et « confrontant » à l'est « avec la Rue » (ou « rue des Capucins », la future place de la Victoire prolongée par la rue des Sans-culotte), et à l'ouest « avec le cimetière de la ville » (alors autour de l'église).



Place de l'église
L'ancienne grenette à piliers s'appuie sur la maison commune

Dessin de Marc Bouchacourt, daté de 1899

¹ ADHL, G 1206, *Minutes de Jean Dambiec*, « Terrier de reconnaissances de censives à l'Evêque du Puy par les habitants de Monistrol, année 1494 ».

² *Ibidem*, 20 août 1494, « Reconnaissance par Michel Astier... ».

On va voir que très tôt, au cœur du vieux centre-ville et de ses ruelles étroites, non loin de l'église, une maison particulière abrita les réunions des « habitants » de Monistrol.

Au cours du XV^e siècle une participation active de la communauté des habitants à la vie de la cité est attestée, comme en 1451, autour de Mathieu, Jean et Pierre Faure pour réparer les portes et murailles de la ville. On s'accorde à voir, alors, une sorte de conseil urbain se dégager. C'est d'abord avec les confrères de Saint Marcellin, chanoines, ecclésiastiques et nombreux laïcs de la cité que s'établirent les rencontres dans un lieu choisi à cet effet, « la maison de la confrérie ».

À la fin du XVI^e siècle, un texte juridique de 1567³ reprend cette précieuse indication de lieu. Il rapporte une procédure de «déposition» et plainte devant le bailli par les chanoines de Monistrol qui y font le récit détaillé des raids huguenots de 1562 et 1567. Et dans cette requête pour une évaluation des dommages décrits, nous apprenons que les pillages et brûlements de 1562 furent subis tant par *l'église* que par *la maison consulaire joignant le cimetière d'icelle*.

Le bailli prit acte que *ceux des compagnies susdites... saccagèrent ladite église et maison consulaire, et brûlèrent publiquement devant la porte de ladite église et place tous les livres et autres papiers...*

«Maison consulaire» parce que désormais, les «habitants» choisissent chaque année, pour les représenter, des «consuls» parmi les bourgeois, notaires, marchands et artisans de la ville. Ces consuls⁴, ancêtres des «officiers municipaux» exercent leur charge dans cette maison jouxtant l'ancien cimetière... Nous voyons quelques décennies plus tard, en août 1604, une cinquantaine d'habitants, assistés de Pierre Civier l'un des consuls de Monistrol, demander au bailli l'autorisation de tenir assemblée dans la maison de ville pour délibérer au sujet du nouveau cadastre⁵. Et dans ce cadastre de 1614, la même parcelle du début de «la Rue» porte l'intitulé «Les habitants de Monistrol». Une continuité d'implantation entre le cimetière et «la Rue» d'une *maison de la communauté* ressort ainsi de notre maigre documentation.

Le cimetière était resté auprès de l'église jusqu'en 1787, quand Mgr de Galard décida de le déplacer pour des considérations d'hygiène publique et l'éloigna des habitations. Peu après, au début de la Révolution, cette partie de «la place», vis-à-vis du mur nord-est de la collégiale, est appelée «place publique cy-devant cimetière», avant de devenir pour un temps «place de l'égalité». C'est ce qu'indique la matrice cadastrale de 1793⁶, où, à ce même emplacement, bordant le «cy-devant cimetière», le bâtiment, prolongé par la halle couverte à arcades de la Grenette, est bien recensé, sous le n° 291, comme «maison commune», appartenant à «la Communauté de Monistrol».



Plan cadastral de 1793 - La maison commune est sur la parcelle 291

³ Voir le *Bulletin de la Société d'agriculture du Puy*, volume VI, pp.1-3 des documents et Philippe Moret, *Chroniques monistrolaises*, n°37, 2003, pp. 36-39.

⁴ Ils sont deux puis trois au milieu du XVIII^e siècle, «Description géographique et historique du Velay», *Ta-blettes historiques du Velay*, VI, p. 272-273.

⁵ ADHL, 3 E 181/3, *Minutes de Maître Anthoine Danhiec*, 8 août 1604.

⁶ AM, *Registre en dépôt auprès de la Société d'histoire*, à la Tour de l'Arbret.

Quelques années plus tard, dans le cadastre napoléonien de 1811, l'endroit est devenu le n° 148 de la Section N, ayant pour localisation « La Place », et pour possesseurs les « Habitants de Monistrol » avec la dénomination précisée de « Maison commune ».



La mairie tournait le dos à l'église. Sa façade principale ouvrait au nord. C'est aujourd'hui la place de la Victoire.



Place de l'église.
À gauche, la façade arrière de l'ancienne mairie.

Sous l'Empire encore, nous découvrons une rare description de l'intérieur de la dite « mairie ». Elle a été consignée dans le registre des délibérations municipales à la date du 27 mars 1808⁷, à l'occasion de l'« installation » du maire, Basile Manaut.

Cet état des lieux ne porte que sur les deux pièces du rez-de-chaussée :

«Avons trouvé dans la chambre des séances de la mairie une grande table garnie de six tiroirs, le tout en bois de pin ; 2° deux autres petites tables, dont une sert à la justice de paix, plus sept chaises foncées en paille, un poêle avec ses cornets, une grille à charbon, pelle et pincettes et pique-feu ; trois chandeliers en étain, dont deux grands et un petit ; quatre rideaux de fenêtre en toile blanche en mauvais état ; une grande armoire en placard à cinq portes... » (suit l'inventaire des archives contenues dans ce placard ainsi que les poids et mesures devant servir de références officielles du nouveau système métrique). «Avons de suite passé à la chambre servant à la justice de paix, et dans un cabinet y avons trouvé une pompe pour les incendies avec environ trente pieds de boyaux garnis de leurs ajouts, et trente-cinq fusils de munition appartenant à la commune... ».

S'il était vénérable, c'était un bien modeste édifice meublé de façon sommaire.

La salle des séances semble seule avoir disposé d'un mode de chauffage grâce à son « poêle ». Elle sert aussi de bureau à M. le Maire et au secrétaire de mairie qui y disposent de tous les registres d'état-civil, de délibérations municipales, de matrice foncière ou de comptabilité conservés dans

⁷ AM, *Registre des délibérations municipales*, 1808.

le vaste placard, et dont ils sont garants. A côté de l'autre pièce affectée aux audiences du juge de paix, dans l'espace réduit de ce rez-de-chaussée, il se trouve encore un « cabinet » où sont remisés la pompe à incendie municipale et les fusils de la « garde nationale ».

Le logement du concierge ou du garde devait être à l'étage.

La mémoire de Monistrol comme les moyens matériels d'exercice de l'autorité municipale sous le premier Empire sont réunis là.

À la suite de Basile Manaut, treize maires oeuvrèrent dans cette petite mairie tout au long du XIX^e-siècle et au début du XX^e: messieurs de Charbonnel du Betz (1815), Jean-André Quioc (1824), Bertrand Chabron de Jussac (1829), Dubois (1930), Claude de Veyrines (1831), Bertrand Chabron de Jussac (1838), Hippolyte Chabron de Jussac (1847), Claude de Veyrines (1848), Jacques du Chayla (1848), Joseph Blanquet du Chayla (1852), Godegrand Monnier (1858), Alphonse Néron (1865), Hippolyte de Chabron (1870), Alphonse Néron (1882), Emile Néron (1892), Edouard Néron (1896).

Les locaux de la mairie n'ont pas changé au cours de ces décennies. Seraient-ils réellement « insuffisants » à la fin du siècle ?



Plan de ville de 1860.

Le quartier de l'église et de la mairie.

La question s'était posée en 1865, même si l'on parlait souvent pompeusement d'« hôtel-de-ville », et voici ce que concluait le rapport de la commission nommée par le conseil : « *Les réunions cantonales y sont difficiles ; celles du conseil de révision y sont presque impossibles. Les délibérations du conseil municipal, réuni à Messieurs les plus forts imposés, sont dans le même cas... il n'y a pas de secrétariat ; il n'y a pas même certain lieu indispensable aux pressants besoins de la nature.* »⁸... »

⁸ « Conseil municipal, Rapport de la commission nommée le 5 novembre 1865, rendu le 28 janvier 1866 », Le Puy, 1866 : sur la *Maison commune*, p.13.

Les décennies suivantes, en 1875 ou en 1893, le sujet réapparaît, mais il est devenu associé à l'idée d'une installation au château.

En effet, « *en 1875, à l'époque où M. de Mans s'en rendit acquéreur, une partie de la population aurait, dit-on, vu avec plaisir la commune de Monistrol ... y installer la mairie* ».

En 1893, à la mort de M. Zénon de Mans, sa veuve proposa à la ville d'acheter le château. Presque unanimement le conseil municipal vota ce projet en même temps qu'il souscrivait un emprunt pour assurer les frais d'achat et d'aménagements... Mais les devis très élevés firent reculer les élus qui résilièrent la convention établie avec Mme de Mans.

Trente ans après, le 17 juin 1896, le nouveau maire, Edouard Néron, détaille la situation dans une séance du conseil, convoquée exceptionnellement, et qui se déroule en comité secret. Un seul sujet est à l'ordre du jour : l'achat du château, la partie toujours occupée par la famille de Mans qui doit être vendue le lendemain aux enchères à Saint-Etienne. Le maire va s'interroger longuement sur le déplacement de la mairie au château, mais fait aussi le constat de la médiocrité des vieux locaux du centre de la cité⁹ : « ***Messieurs, vous connaissez aussi bien que moi l'exiguïté de notre installation communale. Les services municipaux proprement dits n'ont à leur disposition qu'une seule pièce, à côté de laquelle se trouve un réduit où sont installées les archives. La succursale de la caisse d'épargne est installée dans l'unique chambre qui est déjà affectée aux services de la mairie, en sorte que les dimanches, les jours de marché et surtout les jours de foire, l'encombrement y est extraordinaire. La justice de paix n'est pas mieux partagée : elle possède une seule pièce et une sorte d'antichambre...***

Et cependant, Messieurs... c'est l'intérêt de la commune que vous aurez à envisager avant tout et surtout, et non pas la commodité de ses élus... et si vous jugez un changement de mairie inutile ou inopportun, ils sauront bien se contenter d'un état de choses que leurs prédécesseurs ont supporté sans se plaindre pendant tant d'années».

Il y eut dix sept votes contre le projet de déplacement et quatre pour....

Ce ne seront pas les élus mais les vieilles pierres qui céderont.

À la mi- septembre 1913, l'architecte de la commune, Louis Bay, alerte le député-maire Edouard Néron de l'état de délabrement et de dangerosité du mur de la mairie mitoyen avec l'immeuble de M. Ribeyron qui se plaint. Dans l'urgence, le 21 septembre, le conseil municipal donnait tous pouvoirs au maire pour faire procéder à la démolition du vieil édifice.¹⁰ Il décidait aussi de l'installation en catastrophe des services de la commune dans les locaux de l'ancien Petit Séminaire, ou collège (le Lycée professionnel privé actuel). En effet, ce bâtiment récemment libéré de sa vocation religieuse, venait d'être attribué, par un décret ministériel du 12 août 1912, à la commune de Monistrol. Quelques travaux avaient été entrepris au rez-de-chaussée pour y aménager les salles de la mairie, de la Justice de paix et du greffe, ainsi que le logement du garde et du concierge.

Cette nouvelle installation de l'automne 1913 fut précipitamment écourtée par une décision liée aux bouleversements de la guerre de 14 : dès le printemps 1915, l'Armée qui cherchait des bâtiments assez vastes pour accueillir des prisonniers Alsaciens-Lorrains séparés des prisonniers allemands, jeta son dévolu sur la totalité des bâtiments de l'ancien collège de Monistrol... N'y voyant que des avantages, la municipalité le mit à la disposition de l'Armée.

⁹ AM, *Registre des délibérations municipales, 17 juin 1896.*

¹⁰ AM, *idem, 21 septembre 1913.*

*Petit séminaire*

Et les services de la mairie, direz-vous ? Ils furent rapidement déplacés, une nouvelle fois, mais non loin de là. Ils emménagèrent à l'étroit, dans un petit bâtiment contigu à la chapelle, vers le Pré Vescal, qui avait servi d'infirmerie au collège. Ce bâtiment a depuis disparu, remplacé par la «maison Doutriaux», aujourd'hui le n° 7 de la rue Louis de Charbonnel.

Au cours de l'année 1920, la mairie retrouva, après de sévères réparations, ses locaux du rez-de-chaussée de l'ancien Petit Séminaire abandonnés en 1915, où elle va siéger vingt trois ans.

Pourtant un dernier avatar se dessine à partir de 1942.

À cette époque le contexte politique va permettre de réaliser le vieux rêve de la municipalité, «se débarrasser du Petit Séminaire et le rendre à son ancien propriétaire, le diocèse, afin d'y ouvrir un autre établissement d'enseignement». L'ancien collège est sous-utilisé, la plupart des pièces des pre-

*Groupe scolaire*

mier et second étages sont délabrées et à l'abandon, et c'est depuis longtemps une lourde charge pour la commune. Le conseil municipal adopte le projet d'aliéner le bâtiment le 4 janvier. L'amiral Darlan, « chef du gouvernement, ministre, secrétaire d'Etat à l'Intérieur », donne le feu vert. L'acte de vente est passé le 11 novembre 1942, et la commune s'engage à libérer les locaux qu'elle occupe avant le 1er juin 1943. La mairie, la justice de paix et son greffe vont migrer à l'autre extrémité du Pré Vescal, et s'installer dans l'aile nord-ouest du vaste groupe scolaire (aujourd'hui l'École Lucie Aubrac). Là, les aménagements souffriront des restrictions d'approvisionnement en matériaux en cette période d'Occupation, mais la mairie finit par quitter le Petit Séminaire. Les travaux seront approuvés, le 11 juin 1944, par le dernier conseil municipal réuni à la veille de la Libération.

C'est vers la fin des années cinquante que la municipalité Guillaumond put faire procéder à « la rénovation de la salle du conseil ». Le résultat a impressionné le journaliste Maurice Maitry qui le signale dans son compte-rendu de l'élection du nouveau maire Jean Vialatte, le 22 mars 1959 : « *Hier matin, dans une salle du conseil des plus belles du département, se réunissait le nouveau conseil municipal...* »¹¹.



Le maire Jean Vialatte et le conseiller général Jean Proriol reçoivent le Préfet sous les armoiries de Monistrol, le 9 octobre 1969

Cependant, le recensement de 1968 révèle l'augmentation de la population...

Le groupe scolaire a du mal à répondre au besoin de nouvelles classes. Après une surélévation d'une aile du bâtiment, on pare au plus pressé en hébergeant, dans la cour, quatre éléments pré-fabriqués pour accueillir les élèves du nouveau CES qui n'inaugureront le collège neuf du Monteil qu'en février 1971.

¹¹ Soixante ans plus tard, certains Monistroliens ont, il est vrai, gardé le souvenir d'un décor original proposé pour cette salle du conseil par Charles Goyo. Pour mettre en valeur les armoiries de notre ville sur le mur principal, M. Goyo a choisi, alors, de les peindre au centre d'un grand panneau mouluré imitant le marbre veiné pourpre. Ce décor fut recouvert lors de la réinstallation de l'école, mais la photographie nous le laisse entrevoir.



L'arrière de la propriété Garet avant travaux

La mairie est encore trop à l'étroit et le groupe scolaire cherche à pousser les murs!

Aux élections municipales de 1971, Georges Boscher devient maire.

C'est lui qui va saisir l'occasion de la vente de la propriété de l'ancien médecin, le Dr Garet, présentée comme «le plus bel emplacement de la commune», 2.500 m² dans le centre, en bordure de l'avenue de la Libération, pour y installer son administration. La commune en fait l'acquisition le 3 mars 1972 et l'architecte Gagne va travailler à son aménagement et à des agrandissements fonctionnels. Disparus les beaux cèdres centenaires

et gommé le cachet victorien de cette demeure édifiée entre 1860 et 1870, par Félix Néron-Bancel et son épouse Maria del Carmen Adèle Bancel à leur arrivée du Mexique...

À partir du 15 juillet 1974, les Monistroliens sont reçus et administrés dans le nouvel «Hôtel de Ville» où les services ont trouvé leur place, à l'aise pour un temps.

Après une implantation immuable de quatre siècles dans le vieux bourg, près de l'église, notre mairie «a eu la bougeotte» au XX^e siècle.... Elle a connu, alors, plusieurs hébergements provisoires, mais semble s'être aujourd'hui fixée là où des services et un personnel toujours plus nombreux nous offrent le meilleur accueil depuis 46 ans. Et elle est désormais plus accessible depuis son vaste parvis de l'avenue de la Libération, redessiné en 2019 pour les fêtes et les cérémonies...



La mairie en 2019

PAPIER PEINT PANORAMIQUE «RUINES DE ROME» (1800 – 1810)

Alexandrine FAYARD

Pour mieux comprendre l'importance de l'apparition du «panoramique» dans l'univers du papier peint, il est nécessaire de rappeler rapidement l'histoire du «papier peint», au sens actuel de ce terme, entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle.

Apparition du papier peint : du domino au rouleau de papier, apparition des premiers panoramiques

Au XVI^e siècle, les échanges entre l'orient et l'occident permettent l'importation de papier de Chine sous forme de panneaux dont les motifs dessinés à l'encre sont ensuite peints au lavis de couleurs. Ces papiers se présentent en lots de 20 à 25 panneaux. Ces décors sont peints à la main ou à l'aide de pochoirs pour les motifs répétitifs. Par ailleurs, l'apparition de la planche gravée (XIV^e s.) a permis en occident de produire des images, des tissus imprimés et de développer un artisanat de feuilles décorées, «les dominos» pour orner coffres, murs et plafonds, parfois. Les «dominotiers» constituent une corporation à Paris, c'est ainsi que naît l'impression à la planche gravée sur papier pour réaliser de petits décors.

Mais c'est en Angleterre qu'est mis au point ce que nous appelons le papier peint, en associant les feuilles de papier (50x40) par collage bout à bout (feuilles raboutées) pour former un rouleau de 9 m de long. Le rouleau inventé, on peut créer de grands motifs en utilisant la planche de bois gravée au-dessus du papier et obtenir, par pression, le décor souhaité. L'usage de la détrempe (colle, craie et colorant) permet une impression précise. C'est la naissance du *wallpaper*.

Le rouleau est adopté en France vers 1760. Les manufactures qui ont le savoir-faire, la créativité en matière d'ornements et de dessin, ainsi qu'une main d'œuvre très qualifiée, donnent au papier peint ses lettres de noblesse et assurent son essor. En effet, il rencontre un grand succès auprès des bourgeois (mais pas seulement) qui trouvent là un décor raffiné, proche de celui des demeures aristocratiques.

De nombreuses manufactures produisent des «papiers peints» par impression de planches de bois gravées sur le papier, manuellement. C'est donc un tirage non une peinture comme le suggère le terme français, alors que l'anglais *wallpaper* indique seulement un décor pour le mur sans la notion plus noble de peinture. Ces manufactures se développent dans les grandes villes, à Lyon, Bordeaux, Paris, et aussi à Mâcon et dans d'autres petites villes. A Paris, dans le faubourg Saint-Antoine, la manufacture Réveillon est la plus prestigieuse, Manufacture Royale, elle produit des papiers peints luxueux, une référence en la matière. A la Révolution elle est pillée, elle sera reprise mais fermera en 1840.

À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, deux manufactures se distinguent, celle de Joseph Dufour à Mâcon puis à Paris, et celle de Jean Zuber à Rixheim en Alsace, près de Mulhouse. C'est précisément dans ces manufactures qu'apparaît le décor panoramique qui offre un ensemble de scènes où les personnages ont une place centrale, pour orner les murs d'une pièce ; il est disposé au-dessus d'un lambris, environ à 70 cm du sol, et se déploie, grâce au ciel qui surplombe largement

l'ensemble, jusqu'au plafond.

Après quelques essais, Dufour et Zuber mettent au point deux décors qui seront présentés à l'«Exposition des produits de l'industrie» en 1806. Il s'agit, pour Joseph Dufour, du panoramique *Les Sauvages de la mer du Pacifique* (1804) créé à l'aide de 1500 planches de bois gravées et des *Vues de Suisse* de Jean Zuber, dont la réalisation a nécessité 1024 planches. Ces deux œuvres très remarquées, sont une étape importante dans l'histoire du papier peint car ce décor panoramique a remporté un grand succès tout au long du XIX^e siècle en s'adaptant au goût de la clientèle, au fil du temps. Les scènes animées de personnages, les «paysages historiés» (jusqu'en 1840) laissent la place à des décors végétaux, sous l'influence de la découverte de paysages exotiques, d'une flore exubérante ; par exemple *l'Eden* de Desfossé et Karth (1861, 3642 planches – 1099 couleurs) ou *Le Brésil* (1862) de Zuber, avec des rééditions en 1872, 1905.

À la fin du XIX^e siècle s'ouvre une période de désaffection qui s'est prolongée au XX^e siècle ; mais un engouement se manifeste actuellement pour les décors panoramiques avec des techniques qui utilisent le numérique, les marchands proposent de nombreux décors. La production traditionnelle à la planche perdure à Rixheim, la manufacture Zuber et Cie, qui possède une belle collection de planches gravées (inscrites aux Monuments historiques), produit, à la demande, des panoramiques ; sa clientèle est surtout américaine et russe.

La France a dominé la production de panoramiques pendant tout le XIX^e siècle par la qualité de ses produits et grâce au savoir-faire des manufactures (dessinateurs, main d'œuvre expérimentée). A partir de 1841 la production mécanique se développe, et les coûts de production sont réduits pour l'ensemble des papiers peints.

Une centaine de panoramiques a été produite au XIX^e siècle. Ces décors se sont répandus non seulement en Europe, mais aussi en Amérique et presque dans le monde entier. Les maisons prestigieuses, les palais, les belles demeures, ont souvent choisi ce type de décors ; pour certains, encore en place actuellement.

Plus récemment, dans les années soixante, la Maison blanche à Washington, a acquis pour le salon de réception des diplomates, un panoramique de la manufacture Zuber et Cie, *Scènes d'Amérique du Nord*, qui avait été choisi par Jacqueline Kennedy, et qui est toujours en place.

L'histoire du mot «panoramique»

Le mot panoramique adopté pour parler de cette création particulière de papier peint au XIX^e siècle est anachronique, ce terme ayant fait son apparition, seulement au début du XX^e siècle.

Lorsque Dufour dépose son premier décor à la vente, le *Moniteur universel* du 30 avril 1805 publie une annonce dans laquelle il indique la mise en vente par Joseph Dufour d'«un papier-tenture» nouveau. On parle aussi de «tapisserie de papier», de «tableau», de «paysage-tenture». Tous ces termes montrent le désir des manufacturiers de rapprocher leurs créations en papier, des objets d'art qui utilisent des produits plus nobles pour une œuvre unique et à la signature prestigieuse. Le terme panoramique «dérive de panorama créé en 1796 par un peintre irlandais, Robert Barker, pour désigner une peinture développée tout autour d'une rotonde» comme l'explique Denys Prache dans son ouvrage *Joseph Dufour, Génie des papiers peints*¹. Des panoramas se développent au cours du XVIII^e siècle sous forme de transparents introduits dans une lanterne magique. Dufour a pu voir à Mâcon un peintre, Verzier, en 1796, qui peignait des papiers huilés, peintre qu'il a fait ensuite entrer dans sa manufacture ; c'est peut-être ainsi qu'est née l'idée du «papier-tenture.»

Le mot panoramique apparaît au XX^e siècle, dans l'ouvrage *Histoire du papier peint en France*, dans lequel en 1935, les auteurs, Henri Clouzot et Charles Follot parlent de «tableaux panoramiques». L'expression «papier peint panoramique» apparaît et se réduit à «panoramique» devenant un nom commun pour désigner ce décor original d'un ensemble de lés assemblés (raboutés), parfois placé

¹ Joseph Dufour, *Génie des papiers peints*, Denys Prache avec la collaboration de Véronique de Bruignac-La Hougue, ed. mare & Martin, 2016.

sur une rotonde, le plus souvent, autour des murs d'une pièce, et donnant une vision panoramique d'un paysage ou de scènes historiées.

Le panoramique « Ruines de Rome » (1800-1810)

Ce panoramique appartient à la première génération que l'on appelle « paysages historiés » (1790-1840), une trentaine en 1820. Il se caractérise par la présence de personnages qui animent les scènes. Les thèmes choisis pour ces paysages offrent « la possibilité de contempler un éventail de connaissances, une bibliothèque par l'image, sous forme d'énormes bandes dessinées où l'absence de bulles était remplacée par la transmission orale et familiale de la culture [...] ». Les panoramiques sont devenus le reflet visuel de la bibliothèque, [...] il y a une étroite similitude entre les titres des ouvrages les plus lus à l'époque et les thèmes évoqués dans les papiers peints» comme le précise Odile Nouvel-Kammerer, dans l'ouvrage *Papiers Peints Panoramiques*² qu'elle a dirigé. Trois domaines sont explorés : «Les œuvres littéraires célèbres ou les faits militaires héroïques, les voyages et les découvertes des terres lointaines, les agréments de la vie contemporaine».

Ruines de Rome, présente une «vue pittoresque et romantique de la Rome antique depuis le Forum en ruines³ ». Rome était une destination très prisée des artistes, des intellectuels, ou des amateurs, un voyage incontournable pour l'élite mais peu accessible pour la majorité des gens à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. De nombreux artistes français ont séjourné à Rome, à l'Académie de France, en particulier Hubert Robert et Fragonard, qui ont laissé de nombreuses œuvres réalisées à ce moment-là. C'est pourquoi ce panoramique répondait au besoin d'avoir à domicile ces «ruines» évoquées par les gravures, tableaux ou dessins, parfois récits, de ceux qui avaient séjourné à Rome.

Ce décor fut installé dans le salon de la maison Girard à Bas-en-Basset, maison de notaires, construite à la fin du XVIII^e siècle, ou au début du XIX^e. La maison et son papier peint, étaient inscrits aux Monuments Historiques. Au fil du temps, la maison s'est dégradée, n'a plus été habitée et menaçait ruine au point d'endommager gravement le panoramique situé au rez-de-chaussée, et de constituer un péril. Un accord a été trouvé entre les propriétaires et la municipalité, qui a permis de déposer le papier peint avant la démolition du bâtiment (après son déclassement). La famille Bardot-Girard a fait don du panoramique à la Municipalité, à charge pour elle de le faire restaurer et de trouver une solution pour assurer sa conservation. C'est chose faite, la conservation est terminée, il est exposé au public, provisoirement, à Bas-en-Basset, afin que les habitants puissent découvrir cette œuvre.

Ce panoramique figure dans le catalogue raisonné, placé à la fin de l'étude dirigée par Odile Nouvel-Kammerer dans l'ouvrage *Papiers Peints Panoramiques*. Il est présenté comme étant de manufacture inconnue et de dessinateur également inconnu. Les 24 lés sont décrits rapidement selon les données des frères Carlhian⁴.

Quelques exemplaires sont connus en France, en Suède, en Allemagne à Munich. La recherche dans ce domaine s'est développée et des archives ont été ouvertes, des catalogues ont été mis à la disposition des chercheurs, et un certain nombre de panoramiques aux titres incertains ou erronés, ou sur lesquels les informations étaient limitées, ont pu être identifiés précisément ou datés, quand on a trouvé les maquettes ou les descriptifs (documents qui permettaient la vente).

Pour ce qui concerne *Ruines de Rome* dont on parle un peu dans les dernières parutions, sans montrer de photos de ce panoramique, il est précisé que la découverte d'une maquette de ce décor, signée Jean-Gabriel Charvet (1750-1829), permet donc d'affirmer qu'il en est bien le dessinateur, par contre, rien ne permet de dire avec certitude quelle est la manufacture. Les titres de ce panoramique, *Ruines de Rome* ou *Paysage maritime directoire* sont «des titres modernes, dénominations

² *Papiers Peints Panoramiques*, sous la direction de Odile Nouvel-Kammerer, Musée des Arts Décoratifs, Flammarion, 1990

³ Catalogue raisonné, de l'ouvrage ci-dessus, *Italie, 59. RUINES DE ROME*

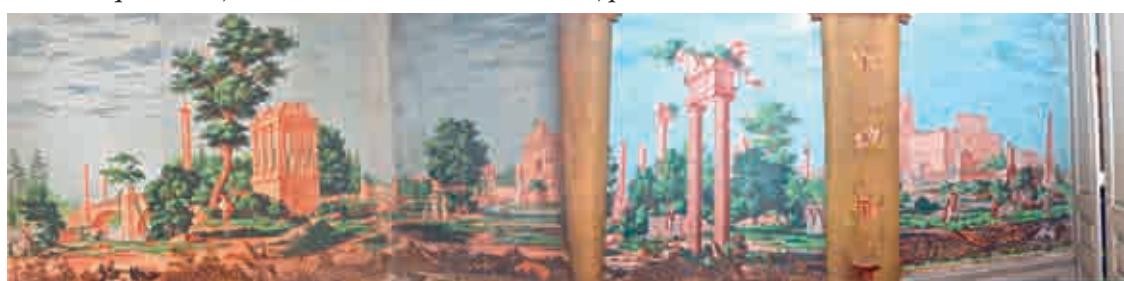
⁴ Les frères Carlhian, marchands d'art, spécialisés dans la documentation des panoramiques au début du XX^e siècle, (voir à la fin de l'étude.)

données par les frères Carlhian au gré de leurs découvertes», selon Philippe de Fabry, directeur du Musée du Papier Peint de Rixheim. Il reste à trouver notamment, dans les archives ou autres documents qui s'ouvrent aux chercheurs, ce qui concerne les premières années de l'activité de Dufour à Mâcon et de ses débuts à Paris ; et par ailleurs, ce qu'a été l'activité du dessinateur Charvet quand il est revenu travailler à Lyon dans d'autres manufactures.

Ce panoramique comportait 24 lés à l'origine et couvrait les trois murs du salon de la maison Girard, le quatrième présentant un ensemble de placards situé de part et d'autre d'une cheminée centrale. La porte d'accès face à la cheminée et les deux fenêtres situées sur le mur de façade à gauche en entrant, créaient une rupture dans le décor sans nuire aux scènes qui se suivent de façon à se rejoindre et à donner une vision circulaire. Il était placé au-dessus d'un lambris en bois assorti aux placards, à 70 cm du sol. Le panoramique s'élevait à 1,95 m - 2 m, environ, jusqu'au plafond, il mesurait 12 m de long. Comme le précise Bernard Jacqué⁵ «le panoramique est ainsi conçu qu'il s'adapte aux murs intérieurs avec souplesse quel que soit le nombre d'ouvertures». Il en était ainsi dans ce salon où le ciel se déployait très largement au-dessus des monuments et de la végétation. On pouvait sans problème couper le ciel si besoin. Cependant, la configuration du salon a obligé les propriétaires à ôter trois lés et à déplacer le dernier lés, au début du panoramique ; mais sa «souplesse» le permettait sans nuire à l'ensemble. Il est bordé de frises géométriques ou florales en haut et en bas.



Panoramique *in situ*, dans le salon de la maison Girard, photos de 2012



Il est composé de plusieurs plans : l'avant-plan présente un décor végétal de plantes exotiques (cactées, ananas, aloès, aroidées) et locales (mandragores, acanthes), où se mêlent parfois des ruines, des rochers, ou une cascade ; il est traité en gros plan, les plantes sont détaillées, bien dessinées, elles offrent au spectateur la possibilité d'herboriser et donc de s'instruire ; ce décor se répète tous les sept lés et unifie la composition. L'impression est plus sombre, la tonalité marron domine et s'oppose à l'arrière-plan plus estompé, créant ainsi un effet de profondeur. Il établit aussi un lien entre le lambris de la partie inférieure et le paysage du décor.

Le second plan offre des scènes animées de personnages de l'époque Empire, au milieu des monuments antiques en ruines, ou d'autres édifices d'époques plus récentes (églises, châteaux). C'est le cœur de ce panoramique où les monuments constituent un décor agréable à contempler : l'ocre clair des colonnes, des temples ou des arcs, encore majestueux s'élèvent sur le ciel bleu lumineux, parsemé de petits nuages, et qui éclaire largement l'ensemble. La végétation et l'eau occupent une

⁵ Bernard Jacqué, ex-conservateur du Musée du Papier peint de Rixheim – thèse de doctorat en histoire contemporaine, UFR Lyon II Lumière : *De la manufacture au mur. Pour une histoire matérielle du papier peint (1770-1914)*, 2003 – Joseph Dufour, *Manufacturier de papier peint*, sous la direction de Bernard Jacqué et Georgette Pastiaux-Thiriart, ed. Presses Universitaires de Rennes, 2010

place importante apportant leurs touches de vert et de bleu. L'arrière-plan, plus doux, plus estompé, laisse deviner édifices, personnages, mer... donnant l'impression de profondeur, d'un lieu vaste et s'ouvrant vers un ailleurs.

Ce décor, installé dans le salon, offrait à son propriétaire le spectacle des ruines de la Rome antique et ainsi, un voyage immobile en ce lieu très prisé par tout homme cultivé. Le lointain géographique et temporel entrait dans son domicile, lui apportant le dépaysement, tout en lui permettant de s'identifier aux personnages présents dans le décor, ses contemporains. Il était dans un ailleurs qu'il avait choisi, loin de ses préoccupations quotidiennes, loin des guerres, dans un havre de paix.

Les caractéristiques de ce décor

Le panoramique s'inscrit dans un lieu où la végétation est omniprésente ainsi que l'eau sous toutes ses formes : eaux tumultueuses des cascades, abondantes des fontaines, étale sur le lac, lui conférant ainsi vie et fraîcheur ; effet renforcé par les personnages, adultes ou enfants, qui « habitent » le lieu, par leurs mouvements, leurs conversations, leurs activités, leurs jeux ou une danse accompagnée de chant et de musique.

Les couleurs assez vives du vert des feuillages, du bleu du ciel et des eaux, contrastent avec la douceur des coloris des vêtements féminins, robes de style Empire, aux tissus vaporeux, aux châles précieux couvrant les épaules ou délicatement posés sur un fauteuil. Les coiffures sont agrémentées de chapeaux, de coiffes ou de rubans.

Le journal des dames et des modes, appelé « le code de la toilette des dames élégantes des provinces et de l'étranger », rappelle ce que doivent être les tenues et les accessoires :

« Il faut avoir un châle de cachemire pour mettre les bras et la poitrine à l'abri du froid et de l'humidité, la santé le veut. Il faut avoir un châle plié en quatre sur le bras, il donne à la fois de la grâce et de l'assurance ; enfin il faut avoir un châle ne fût-ce que pour répéter de temps en temps : j'ai un cachemire de telle couleur, donnez-moi mon cachemire. » Journal du 30 avril 1807.

Les hommes portent d'élégants pantalons, ou des culottes de casimir (altération du mot cashmere (cachemire), en anglais), des redingotes de draps de la même étoffe. Ils portent des gilets d'où sortent des cols de chemises blanches ornés de cravates.



Le personnage près des colonnes du temple de Castor et Pollux en offre une belle illustration. Il semble dessiner, son porte-documents est au sol, avec sa canne et son chapeau.

Sur la photo de cette scène du panoramique, nous voyons à gauche, le dessinateur et à droite un groupe constitué de deux dames vêtues à la mode Empire, l'une d'elles porte son châle sur le bras droit, l'homme qui les accompagne a la même tenue que celui de gauche.

Tout contribue à offrir un spectacle harmonieux, dans un cadre idyllique.

Un parc à l'anglaise, un capriccio

Le choix de la scénographie faisant une large place à la végétation et à l'eau, transforme le lieu des ruines de Rome en un vaste parc à l'anglaise où les ruines fonctionnent comme les fabriques créées de toutes pièces pour offrir un décor poétique, tel qu'il était conçu au XVIII^e siècle. Comme on peut le voir dans un autre panoramique, *Jardin anglais* (1803), en fait un jardin à l'anglaise, un des premiers décors produits par Joseph Dufour.

Cette scénographie évoque aussi les tableaux d'Hubert Robert, grand peintre du siècle des Lumières dont Diderot décrit certaines œuvres (*Fontaine sous un portique*, salon de 1767) mettant en évidence la « poétique des ruines » ; elle est proche également du « capriccio », genre pratiqué par Hubert Robert qui a vécu dix ans à Rome où dominait la figure du graveur Giovanni Battista Piranesi dont l'œuvre célèbre les ruines romaines, « Rome fut pour Piranèse une source inépuisable d'inspiration ; Rome est liée pour toujours à Piranèse »⁶. Hubert Robert s'est aussi inspiré des tableaux des peintres qu'il a côtoyés, notamment Panini. Le capriccio est une peinture d'un paysage imaginaire ou partiellement imaginaire, combinant des bâtiments, des ruines et autres éléments architecturaux de façon fictive ; d'origine italienne, il se développe surtout au XVIII^e siècle à Rome et s'oppose aux « vedute », les vues de paysages plus réels. Il en est ainsi pour les panoramiques certains proposent des « vues » plus réalistes et d'autres, des paysages plus fantaisistes. (Voir les documents annexes, en fin d'étude.)

Ainsi l'on peut voir dans la scène se déroulant aux pieds de l'église de La Trinité des Monts (1495), un exemple de ce mélange dans un même espace, d'un édifice baroque (l'église de la Trinité), d'une colonne romaine brisée, d'un obélisque et, à l'arrière-plan, du Colisée, tous deux déplacés ; tout près, derrière des arbres, sur les lés précédents, on aperçoit la pyramide de Caius Cestius, distante de ce lieu. Telle est la « fantaisie » ou le « caprice » du dessinateur, termes qui désignent ce genre de composition.



⁶ Dominique Fernandez, *in Imaginaire des ruines*, Hommage à Piranèse, Acte sud, 2009.

Cet aspect du panoramique trouve un écho dans un roman de George Sand *La Daniella*⁷ (1857) dans lequel un personnage venu à Rome pour voir les ruines, est déçu par le spectacle qu'il découvre, et nous fait part de son rêve d'une autre Rome :

«Ce serait de faire disparaître la Rome moderne et de la transporter ailleurs. Nous laisserions en place ses palais et ses églises, ses obélisques, ses statues, ses fontaines et ses grands escaliers : et, au lieu de ses vilaines rues et de ses affreuses maisons, nous apporterions de beaux arbres et de belles fleurs que nous grouperions assez habilement pour isoler un peu les édifices de diverses époques sans les masquer. Mais nous ne planterions qu'après avoir bien fouillé ce sol immense... Oh! Alors ce serait un beau jardin, un beau temple dédié au génie des siècles, la véritable Rome de nos rêves d'enfant, le musée de l'univers.»

On peut dire que ce rêve est déjà illustré en partie par ce panoramique.

Une société idyllique

Si l'on peut reconnaître certains monuments de la Rome antique : le temple de Castor et Pollux, le Colisée, le temple de Vesta ou de la Sibille, la pyramide de Caius Cestius, l'arc de Constantin, l'Apollon du Belvédère, monuments célèbres que l'on retrouve dans les œuvres des artistes ayant séjourné à Rome, leur présence en ce lieu, au-delà de l'emprunt, revêt une autre signification. Il s'agit d'offrir du rêve, dans un lieu idyllique et de donner à voir également, une société idéalisée, pacifiée, dont les membres vivent en harmonie.

En effet, les personnages du panoramique offrent un échantillon des catégories sociales de l'époque : hommes et femmes du peuple vaquant à leurs occupations, lavandières et pêcheurs, ou se distrayant comme le groupe de villageois assistant à une danse au son du chalumeau. Ils sont vêtus plus simplement, parfois ils sont pieds nus comme le pêcheur près du temple ou le musicien. Les bourgeois en promenade, les couples galants près du temple, assis près de l'eau ou en barque sur le lac, les côtoient dans une atmosphère paisible et confiante.



⁷ Roman de George Sand, 1857, republié par les Editions Champion, 2017



Le travail des pêcheurs qui manœuvrent leur barque se déroule sans effort apparent, les lavandières bavardent et portent leur charge d'un pas léger ; à proximité, le couple de chasseurs (une femme et un homme), est en conversation, les armes sont au sol, les chiens s'ébrouent dans l'eau. La réalité de la chasse, sa violence est ainsi gommée au profit d'une scène de galanterie. Il en est de même de la famille idéale présente un peu plus loin, le père en tenue militaire, dans une posture évoquant Napoléon, est près de sa femme qui surveille son enfant, courant un fouet fictif en main, près d'un chien tirant un petit canon. Vision édulcorée des guerres d'Italie ou de l'Empire, réduites à un jeu d'enfant.

Rien ne doit agresser le regard, la statue de l'Apollon du Belvédère est revêtue d'un drapé qui cache sa nudité. La sculpture qui orne la vasque du pont, au-dessus de la cascade, représente un groupe de femmes vêtues à l'Antique dont les formes sont discrètement dessinées. Tout est suggéré dans les scènes de galanterie, ainsi l'homme se penche vers la femme assise sur un banc un bouquet à la main, près du temple.

Autant de scènes auxquelles la personne spectatrice peut s'identifier, instaurant un jeu de miroir.



La végétation qui offre un cadre rafraîchissant, est aussi une nature construite, composée pour apporter de l'exotisme par la présence d'un palmier, d'un ananas (plante des contrées tropicales commercialisée dès la fin du XVIII^e siècle.) ou pour montrer des arbres caractéristiques du lieu comme les pins parasols. Les rangées de peupliers, (originaires d'Iran, arrivés en 1745 en Italie), très présentes dans ce panoramique témoignent de la volonté de montrer des arbres bien adoptés et adaptés, et qui caracté-

risent la scène, ce sont « les peupliers d'Italie ». Le saule pleureur (apparu vers 1750, originaire de Chine centrale) est souvent représenté, et est associé à la rêverie, surtout dans la période romantique, – saule, qui fait écho également à celui de Napoléon, planté à Sainte-Hélène en 1810.

Il s'agit à la fois de susciter le rêve et de compléter les connaissances, « plaire et instruire », en montrant ce que les navigateurs ont vu dans ces contrées lointaines (notamment Cook lors de ses voyages dans le Pacifique) : mœurs des habitants des îles, végétation exotique, illustrées par le panoramique de Joseph Dufour *Les sauvages de la mer du Pacifique* (1804). En atteste la silhouette du grand voilier, un galion peut-être, que l'on devine dans le lointain près du port, à l'arrière-plan, et qui est aussi une invitation au voyage, vers un ailleurs inconnu et merveilleux.



Une touche discrète d'orientalisme s'invite dans cet ensemble, près du port ; comme en filigrane, se découpe une tour en bois à cinq étages en forme de pagode, peut-être est-elle un repère pour les bateaux. Un pagodon se trouve déjà dans le panoramique *Jardin anglais* (1805), plutôt jardin à l'anglaise, de Joseph Dufour. Elle s'inscrit dans le courant orientaliste présent au XVIII^e s. et qui au XIX^e connaîtra un grand développement dans tous les arts. Un Orient de rêve qui supplantera celui des ruines romaines, qui pourtant sont encore représentées dans quelques panoramiques des Manufactures Dufour et Zuber.

Enfin, la présence des ruines et de l'eau ne peut que susciter la méditation ; les monuments se dressent à la verticale dominant les personnages, faisant ressortir leur fragilité. Les ruines elles-mêmes montrent la précarité des civilisations ; le flux de l'eau, symbole du passage inexorable du temps et de la vie, ouvre à la réflexion philosophique. Comme l'exprime Diderot : « Nous attachons nos regards sur les débris d'un arc de triomphe, d'un portique, d'une pyramide, d'un temple, d'un palais, et nous revenons sur nous-mêmes. Nous anticipons sur les ravages du temps, et notre imagination disperse sur la terre les édifices mêmes que nous habitons. » (cf. l'œuvre de Hubert Robert, *Vue imaginaire de la Grande Galerie du Louvre en ruine* - 1796, présentée dans les documents en fin d'étude).

Mais cet aspect est adouci par le dessein évident, dans ce panoramique, de privilégier le mouvement de la vie et de la couleur, la beauté des ruines, la gaieté de la danse... La musique de la flûte semble

traverser ce décor très construit des « ruines de Rome ».

C'est un paysage à regarder à distance, afin d'être saisi par une impression globale pour que le charme opère. Ce que remarque Denys Prache, dans son œuvre citée précédemment, à propos des *Vues d'Italie* (1818), de la Manufacture Dufour : « La ruine ne donne plus l'image de l'abîme ou de l'écroulé mais devient l'objet d'une vénération [...] La ruine montre que le temps peut embellir ce qui survit. » La végétation qui orne le « chef » des colonnes est plus une parure que le signe de l'abandon à l'œuvre du temps.

De l'aveu même de Joseph Dufour, le panoramique est l'occasion « d'user de la licence tolérée dans les arts, non seulement dans le rapprochement des sites et des actions, mais dans la réunion des peuples, séparés par des distances et par des dates. Comment résister aux séductions du petit mensonge lorsqu'en décrivant des objets inconnus, on veut beaucoup en dire en peu de temps ou beaucoup montrer dans un petit espace. » Il s'agit bien, en effet, dans ce panoramique, de répondre aux aspirations de ceux qui ont choisi de vivre dans ce décor magistralement composé et représentatif de la fantaisie qui s'est manifestée dans de nombreuses œuvres que le dessinateur connaissait parfaitement, et qu'il reprend à sa manière dans ce décor.

La présence de la statue de l'Apollon du Belvédère dans le panoramique « Ruines de Rome »

La date d'édition de ce panoramique étant établie entre 1800 et 1810, nous ne sommes plus en Italie mais dans un département français dont le chef-lieu est Rome... Napoléon est Président de la République italienne de 1802 à 1805, puis Roi d'Italie de 1805 à 1814, or, la statue de l'Apollon du Belvédère n'est plus à Rome au Vatican mais à Paris (depuis 1798), au Muséum Central des Arts ou Musée Napoléon, au Louvre et ne sera restituée qu'en 1815. Bien sûr, on pourrait dire que le modèle du « capriccio » autorise le dessinateur à prendre cette liberté de placer cette statue, symbole de la beauté, de l'harmonie et des Arts, parmi les ruines de Rome, telles qu'elles sont présentées dans ce panoramique, mais c'est peut-être un clin d'œil de la part de Jean-Gabriel Charvet qui nous autorise à avancer quelques interprétations.

Dans l'ouvrage *La liberté en Italie, la saisie des œuvres d'art*, Paris, 1991- Edouard Pommier, Inspecteur honoraire des œuvres des Musées de France, explique précisément ce qui s'est passé dans la période qui a suivi la Révolution Française et notamment pendant le Directoire, concernant les saisies des œuvres d'art. Il explique la polémique qui s'est développée à propos de la statue de l'Apollon du Belvédère, fameuse entre toutes. L'idéologie du Directoire s'appuie sur le fait que la France de la Révolution incarne la Liberté et doit donc recueillir les chefs-d'œuvre pour les protéger et les conserver dans le seul lieu qui leur convienne. Lors de la campagne d'Italie, Bonaparte a fait procéder à des saisies, par des experts, « Les armées républicaines seront maîtresses de tous les chefs-d'œuvre de Rome » avait affirmé Boissy d'Anglas, responsable de la commission des arts en 1794. Et c'est ainsi que les œuvres ont été acheminées à Paris, au Louvre, malgré une forte opposition de ceux qui prônaient le respect de l'œuvre dans son contexte. C'est surtout un libelle, présenté par Edouard Pommier comme « le plus brillant et le plus actuel », publié à Paris entre le 15 et le 31 juillet 1796 par Antoine Quatremère de Quincy, connu sous le nom de *Lettres à Miranda* qui réduit l'idéologie des saisies à l'application du droit des vainqueurs. Libelle dans lequel il estime que Rome doit être respectée car elle est un bien commun : « Le véritable muséum de Rome, celui dont je parle, se compose de statues, de temples, d'obélisques [...] mais il ne se compose pas moins des lieux, des sites, des carrières [...] des supports géographiques, des souvenirs, des traditions [...] des rapprochements qui ne peuvent se faire que dans le pays même ». Il conclut par une formule : « On pourrait dire que le pays lui-même fait partie du muséum de Rome. Que dis-je en faire partie ? Le pays est lui-même le muséum ».

Le Directoire organisa pour l'arrivée des chefs-d'œuvre saisis à Rome, une très solennelle fête des Arts au cours de laquelle on unit dans un même hommage Apollon, inspirateur des arts et Brutus, héros de la liberté romaine. Mais cette fête de la Révolution fut la dernière : Bonaparte par le coup d'état du 18 brumaire an VIII mit un terme au Directoire (9 novembre 1799). Il ne restait plus qu'un musée avec, notamment, l'Apollon du Belvédère qui y resta jusqu'à la fin de l'Empire et fut restitué au Vatican et replacé dans la cour du Belvédère avec les autres œuvres saisies, après un exil de 17 ans.

Pendant le Consulat et l'Empire, Napoléon continua à créer des musées ouverts au public partout en France et qui accueillirent des œuvres saisies, notamment celles en excès au Louvre.

La présence de la statue de l'Apollon du Belvédère dans le panoramique *Ruines de Rome*, peut apparaître comme le rappel discret de cette politique du Directoire ou en tout cas, de la présence à Paris de la statue.

Le dessinateur, Jean-Gabriel Charvet (proche de Boissy d'Anglas, il a donné des cours de dessin à ses enfants), en replaçant la statue à Rome parmi les ruines romaines, alors que Rome appartient à l'Empire, semble nous permettre de penser que, présent dans son lieu d'origine, l'Apollon est simplement « délocalisé » au Louvre. Ou que sa présence s'impose par ce qu'il représente (Dieu de la beauté, des arts) ou tout simplement, que c'est en ce seul lieu qu'il devrait être, dans ce décor où sa beauté se révèle pleinement sous le ciel de Rome.

Comme nous l'avons vu, le panoramique *Ruines de Rome* présente un réel intérêt historique, socio-logique et artistique en s'inscrivant dans un moment précis de l'histoire du décor mural et en s'y imposant magistralement comme genre à part entière. Mais c'est surtout sa vision utopique, d'un rêve ancré dans l'Histoire, la grandeur passée de la Rome antique et le dessein napoléonien de l'Empire, vision qui se révèle dans ce beau décor choisi par ceux qui l'avaient acquis pour orner leur salon.

Ainsi l'a exprimé, en d'autres termes plus généraux, Bernard Jacqué, conservateur honoraire du musée de Rixheim : « Le papier peint : deux siècles de décor quotidien. En filigrane, les goûts et les idées de ceux qui sont nés, ont aimé puis sont morts entre des murs tendus de papier peint. »

Ce papier peint panoramique *Ruines de Rome*, étant présenté sous forme de panneaux dans le lieu d'exposition provisoire, nous les avons associés de façon à donner un aperçu de l'ensemble en état de conservation, une restauration sera, peut-être, envisagée par la suite.



(Panneaux 4, 5, 6, 7)



Et c'est sur l'importance des décors de papiers peints que nous allons conclure. Nous montrerons que la recherche actuelle, en faisant de ces œuvres de papier, un objet d'étude révélant toutes leurs dimensions, s'appuie sur des critères scientifiques, au-delà des seuls critères stylistiques.

Les papiers peints et les panoramiques entrent dans l'Histoire au XX^e siècle

C'est au début du XX^e siècle (1921) que la maison Carlhian, déjà spécialisée dans le domaine de l'art, s'intéresse au panoramique en achetant un premier décor suivi de beaucoup d'autres. Elle va organiser une recherche systématique et décrire le par le tous les panoramiques dans un livre, le « registre rouge », qui contient cent titres. Des photographies sont prises de tous les décors, ce qui constitue une base de données très importante. André Carlhian devient le spécialiste du panoramique, il identifie les décors, reconstitue les ensembles et parfois identifie les manufactures.

Ses fils, Robert et Michel Carlhian, entrent dans la société vers 1935 ; ils organisent des expositions dans des galeries privées pour faire découvrir les panoramiques. La presse de l'époque souligne l'intérêt de ces œuvres accompagnées de catalogues, et le succès qu'elles ont remporté auprès du public. (cf. les documents annexes)

En 1952, les fils prennent la succession de leur père, poursuivent leurs recherches et vendent les décors panoramiques qu'ils exposent. Leur travail se poursuit jusqu'en 1986 date à laquelle la maison Carlhian ferme.

Le catalogue raisonné, présent dans l'ouvrage dirigé par Odile Nouvel-Kammerer *Papiers peints panoramiques*, a été élaboré grâce à la collaboration de Robert Carlhian, par l'ouverture de ses archives et par son autorisation de les publier.

En 1988, le département des papiers peints du Musée des Arts décoratifs, entreprend à son tour des recherches afin de faire une synthèse et de présenter les connaissances acquises cependant encore à compléter. Ce fut une étape très importante.

L'ouvrage cité précédemment reste une référence par la richesse de ses analyses, une « bible » pour les amateurs de panoramiques.

Depuis cette publication (1990), de nombreuses recherches, dans le cadre universitaire notamment, ont été menées de façon à lever les incertitudes concernant les titres, les dates, les manufactures, les dessinateurs. L'accès à de nouvelles archives, à des catalogues de répertoires d'œuvres, à l'étude parfois des livres de caisses, des factures, tout ce travail très précis, a permis de mieux comprendre l'univers des manufacturiers ou des revendeurs, et d'éclairer un peu plus ces créations de papier peint.

Par ailleurs les archives Carlhian restent encore à exploiter. Plus de mille photographies viennent d'être classées et sont à exploiter comme le précise Xavier Petitcol dans l'ouvrage collectif sur *Joseph Dufour, manufacturier de papier peint*, publié aux Presses universitaires de Rennes (2010)⁸ qui

⁸ Ouvrage dirigé par Bernard Jacqué et Georgette Pastiaux-Thiriat

regroupe les communications des journées d'études des 8, 9, et 10 mai 2009 à Tramayes, près de Mâcon. Cet ouvrage fait le point, par une approche pluridisciplinaire, sur les recherches concernant l'œuvre de Joseph Dufour (1754-1827). Il contient des analyses très précises de papiers peints, assorties d'une belle iconographie, des sources littéraires, et d'une étude sur la diffusion en Allemagne des panoramiques dont l'un est une édition des *Ruines de Rome*, en sépia.

La présentation du fonds d'archives Dufour & Leroy, des Arts Décoratifs, par Véronique de La Hougue permet de voir l'importance des archives pour mener à bien l'identification des œuvres ou le rôle joué par les expositions, qui incitent à faire des donations ou des mises en dépôt d'œuvres détenues par des banques ou des mairies, ou encore par des achats financés par des mécènes.

L'ouvrage se clôt par la manière dont le papier peint panoramique *Les sauvages de la mer du Pacifique* est conservé au Musée des Ursulines à Mâcon, avec un historique de l'histoire mouvementée de ce panoramique.

C'est un ouvrage particulièrement intéressant pour comprendre la richesse qu'apportent toutes ces contributions à l'univers du papier peint.

La réunion à Tramayes, village natal de Joseph Dufour, des spécialistes français et étrangers, comme l'explique Georgette Pastiaux-Thiriat dans son Avant-Propos, fut « d'un grand intérêt scientifique [et sera] une incitation à poursuivre les recherches et à offrir les résultats au public ».

L'intérêt que suscitent les panoramiques et le papier peint en général, comme le montrent les nombreuses études et les travaux universitaires, permet de penser que ce simple décor de papier, reproductible par impression des planches, est perçu comme un genre à part entière. Il a trouvé ses lettres de noblesse, dans les remarquables productions des manufacturiers qui ont traversé le temps.

L'exposition temporaire à Bas-en-Basset, du panoramique *Ruines de Rome*, permet au public de voir cette œuvre dont il existe peu d'exemplaires connus ou visibles. Celui-là est un exemplaire intéressant car il appartient à la première génération de panoramiques ; présent dans une petite ville de Haute-Loire, il atteste de la diffusion et du succès de ce thème, à la fois la Rome antique, et « la poétique des Ruines ». Thème traité d'une manière particulière dans ce panoramique comme nous l'avons précisément montré. Par la suite, les techniques ont évolué ainsi que les sujets, cherchant à offrir à la clientèle des décors végétaux parfois « flamboyants » comme l'*Eden* de Desfossés et Karth (1861). Les manufacturiers ont tenté de rivaliser avec la précision des gravures ou la beauté des coloris et la finesse des tapisseries, certains y sont parvenus, cherchant ainsi à éléver leur production jusqu'au domaine de l'art. L'histoire des panoramiques n'est pas terminée puisque la Manufacture de Rixheim, qui possède une collection de planches gravées, peut, à la demande, imprimer certains panoramiques comme autrefois, et que les recherches n'ont pas encore tout révélé sur ce décor de papier.

Documents :

Extraits des journaux relatant les expositions des frères Carlhian, documents de la BNF, Gallica.

ATTACHE-T-ON assez d'importance, à ce long affichage domestique, épicerie colorée de nos cloîtres ? Manquant l'indifférence mûre de la brique plâtrée, il fait réigner, autour de l'humain réfugié au lointain, ses figures en quinconces, ses motifs, ses ramages — symétries rassurantes parachevant la clôture du chez-soi mais poreuses à la rêverie.

Les poètes savent tout le prix de cet-

te fondamentale parure de la cage, il- luissantes espaces où s'ouvrent les songes de l'enfant, où s'attarde l'obsession du malade... Rappellez-vous, dans *La Vie en fleur*, d'Anatole France, l'adorable « Je te donne cette rose » : ou bien, dans les *Cahiers de Malte-Laurida* Brigitte, la sombre méditation de Rilke devant la face interne d'une maison livrée aux démolisseurs, où « les tentures collaient encore », gau- dant en leurs lambeaux un peu d'une vie opiniâtre. Et, par la voix de Su- perville, écoutez resserrer telle fleur sans abeilles ni brises :

*Et nous nous répétions
Du parquet au plafond,
Craindre d'être incendiés...*

C'est pourtant le vide, le nu, que le goût présent impose aux intimes surfaces murales. Plus de motifs multipliés : des plans unis, sur quoi détailler en valeur le vase, la statue, le meuble, le tableau. Or, au plus loin de ce sobre idéal d'écran, nous ramène la charmante, la ravissante exposition de papiers peints « panoramiques », chez Carlhian, avenue Kléber.

Cette création spéciale française connaît une grande vogue, c'est jusqu'en Amérique, de 1800 à 1835. De là en là, le papier imprimé à la planche de bois, en couleurs, en camée ou en un seul ton, va développant des scènes continues. De quoi réjouir à la fois les quatre murs d'une chambre : tableaux naïfs peignant les toiles du Douanier — comme cette tumultueuse *Prise de la Smala*, inspirée ça et là d'Horace Vernet — ou savamment académiques — comme ces *Amours de Psyché et Cupidon* jouant en trompe-l'œil au bas-relief : scènes arabes, encore, chinoises ou vénitiennes, aimablement traitées en toute fantaisie : « paysages à chasse » ; évo- cations de jardins, de fêtes royales. (Voyez ce brave Anglais du type tra-



Papiers peints panoramiques



ditionnel profitant de la paix rétablie pour promouvoir sa femme et sa fille à l'entrée des Champs-Elysées, tandis que, devant la façade nouvelle de la Chambre des Députés (1809), se dis-

putent sur la Seine des joutes à la lyonnaise et que, dans les airs, Mme Blachard, la fameuse aéronaute à qui une prochaine ascension sera fatale, agite des drapés blancs...). Voici



un ébliquant chapitre de *Paul et Virginie* ; voici de pompeuses illustrations des *Aventures de Télimaque* et du *Roland furieux*... Ici et là, chaque décor s'implante à offrir aux yeux du regard séducteur des promenades indéfinies : que de verdure, que de pavillons, que de grottes, que de vases aussi, et de belles suées décorati- ves !

Avec la célèbre *Chasse de Compiègne*, éditée par Jacquotart et Benaïd vers 1814, et dont les dessins sont attribués à Carle Vernet, on en arrive à l'œuvre maîtresse de la série des pa- noramas : il faut en vanter également la richesse, l'harmonie et le rythme. Ah ! l'élegance du rouge équipage ! La savoureuse collation sur l'herbe ! (Les dames coiffées, selon la mode du temps, à la chinoise...)

On comprend aussi le succès passé de cette étonnante *Boîte de Naples*, d'une magnificence à la Claude Lo- rain et de ces *Vues de l'Amérique du Nord*, qui laissent nœur autant que le texte du prospectus original : « On a hui d'être surpris à l'aspect de cette grande cité (New-York) qui compte aujourd'hui 250.000 habitants... »

Et, en présence de ces *Voyages du Capitaine Cook*, si plaisamment ornés par les rutilants sauvages de la mer Pacifique, comme on en ait rétrospectivement les adolescents du siècle der- nier à qui cette grande image d'Epinal fut offerte : songez donc, voici dans leurs îles à palmes, avec leurs plumes et leurs favorites, les rois de Tongatapu, de Haapape et Omai, de Sainte-Christine... De quoi susciter d'inson- brables bateaux ivres !

Que dire enfin de la luxuriante flo- rale de cet *Eden* signé Jules Desfossés et Fuchs (1860), qui nécessita, bien qu'inachevé, 3.642 planches et 1.099 couleurs, et qui rappelle en quelque sorte le suprême style flamboyant du papier peint panoramique !

Fraîcheur des tons, variété des su- jets. Dans cette unité ; une douceur de tapiserie... Il y a bien de la poésie en ces compositions qui furent autrefois si populaires et qui, devenues ra- rissimes, sont aujourd'hui disputées par les collectionneurs et par les musées.

Fernand Lot.

(Exposition de papiers peints panora- miques. — Calhian.)



Extrait de *Marianne*, grand hebdomadaire littéraire, 2 juin 1937

Papiers peints panoramiques

Dans le premier tiers du 19^e siècle, on vit en France le développement d'une industrie qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, celle des papiers peints panoramiques en un ton, en camée ou en couleurs, sortes de vastes gravures sur bois comportant parfois l'exécution de plusieurs milliers de planches. Ces ensembles, dont certains comptent plus de trente-lé, sont souvent d'une qualité remarquable qui a pu les faire attribuer à des maîtres tels que Carle Vernet ou Debucourt. Le nombre des séries dont nous connaissons un ou plusieurs exemplaires est assez restreint. Aussi dans ce domaine la question de rareté vient se combiner avec celle de la valeur artistique. On peut dire que l'exposition de la Galerie Carlhian, qui comprend trente-six séries différentes et quelques exemplaires de papiers peints à la main, est sensationnelle. C'est la première fois qu'on groupe et qu'on montre une collection aussi imposante. On voudrait qu'un rassemblement à ce point passionnant et instructif devint la propriété d'une de nos collections nationales et fut l'embryon d'un Musée du Papier Peint.

Les papiers peints panoramiques sont aussi une industrie spécifiquement française, très mal connue, qui exista entre les années 1800 et 1835, et qu'illustrèrent des artisans et des artistes remarquables. On connaît environ 83 séries différentes représentant des scènes historiques, des sujets de chasse, des paysages, des sujets inspirés par les romans à la mode. Pour la première fois en France, M. Carlhian a réuni les plus célèbres de ces thèmes : les Incas, Paul et Virginie, les voyages d'Antenor, Versailles, Bagatelle, la Chasse de Compiègne, etc... Et cela faisait une exposition charmante, pleine d'enseignements d'ordre décoratif.

Jacques LASSAIGNE.

Article paru dans *Coemedi*, 1936

Article paru dans *L'Hebdomadaire du temps présent*, août 1936

(TEXTE DE L'ARTICLE DU JOURNAL MARIANNE)
Papiers peints panoramiques

Atache-t-on assez d'importance à ce long affichage domestique, épiderme colorié de nos cloisons ? Masquant l'indifférence minérale de la brique plâtrée, il fait régner, autour de l'humain réfugié au logis, ses figures en quinconces, ses moires, ses ramages - symétries rassurantes parachevant la clôture du chez-soi mais poreuses à la rêverie.

Les poètes savent tout le prix de cette fondamentale parure de la cage, illusoires espaces où s'éveillent les songes de l'enfant, où s'attarde l'obsession malade. Rappelez-vous, dans *La Vie en fleur*, d'Anatole France, l'adorable « Je te donne cette rose » ; ou bien, dans les *Cahiers de Malte Laurids Brigge*, la sombre méditation de Rilke devant la face interne d'une maison livrée aux démolisseurs, où « les tentures collaient encore », gardant en leurs lambeaux un peu d'une vie opiniâtre. Et, par la voix de Supervielle, écoutez murmurer telles fleurs sans abeilles ni brises :

Et nous nous répétons
Du parquet au plafond,
Craines d'être incompris...

C'est pourtant le vide, le nu, que le goût présent impose aux intimes surfaces murales. Plus de motifs multipliés : des plans unis, sur quoi détacher en valeur le vase, la statue, le meuble, le tableau. Or, au plus loin de ce sobre idéal d'écran, nous ramène la charmante, la ravissante exposition de papiers peints « panoramiques », chez Carlhian, avenue Kléber.

Cette création spécifiquement française connut une grande vogue, et jusqu'en Amérique, de 1800 à 1835. De lé en lé, le papier imprimé à la planche de bois, en couleurs, en camaïeu ou en un seul ton, va développant des scènes continues. De quoi réjouir à la fois les quatre murs d'une chambre : tableaux naïfs préfigurant les toiles du Douanier — comme cette tumultueuse *Prise de la Smala*, inspirée ça et là d'Horace Vernet — ou savamment académiques — comme ces *Amours de Psyché et Cupidon* jouant en trompe-l'œil au bas-relief ; scènes arabes, encore, chinoises ou vénitiennes, aimablement traitées en toute fantaisie ; « paysages à chasse » ; évocations de jardins, de fêtes royales. (Voyez ce brave Anglais du type traditionnel profitant de la paix rétablie pour promener sa femme et sa fille à l'entrée des Champs-Elysées, tandis que, devant la façade nouvelle de la Chambre des Députés (1809), se disputent sur la Seine des joutes à la lyonnaise et que, dans les airs, Mme Blanchard, la fameuse aéronaute à qui une prochaine ascension sera fatale, agite des drapeaux blancs...) Voici un idyllique chapitre de *Paul et Virginie* ; voici de pompeuses illustrations des *aventures de Télémaque* et du *Roland furieux*... Ici et là, chaque décor s'ingéniant à offrir aux yeux du regardant sédentaire des promenades indéfinies : que de verdures, que de pavillons, que de grottes, que de vaisseaux ; quelle profusion de personnages aussi, et de belles nuées décoratives !

Avec la célèbre *Chasse de Compiègne*, éditée par Jacquemart et Benard vers 1814, et dont les dessins sont attribués à Carle Vernet, on en arrive à l'œuvre maîtresse de la série des panoramas : il faut en vanter également la richesse, l'harmonie et le rythme. Ah ! L'élégance du rouge équipage ! La savoureuse collation sur l'herbe ! (Les dames coiffées, selon la mode du temps, à la chinoise...)

On comprend aussi le succès passé de cette étonnante *Baie de Naples*, d'une magnificence à la Claude Lorrain et de ces *Vues de l'Amérique du Nord*, qui laissent rêveur autant que le texte du prospectus original : « On a lieu d'être surpris à l'aspect de cette grande cité (New York) qui compte aujourd'hui 250.000 habitants... »

Et, en présence de ces *Voyages du Capitaine Cook*, si plaisamment ornés par les rutilants *sauvages de la mer Pacifique*, comme on envie rétrospectivement les adolescents du siècle dernier à qui cette grande image d'Epinal fut offerte : songez donc, voici dans leurs îles à palmes, avec leurs plumes et leurs favorites, les rois de Tongataboto, de Happace et Omaï, de Sainte Christine. De quoi susciter d'innombrables bateaux ivres !

Que dire enfin de la luxuriance florale de cet *Eden* signé Jules Desfossés et Fucks (1860), qui nécessita, bien qu'inachevé, 3.642 planches et 1.099 couleurs, et qui représente en quelque sorte le suprême style flamboyant du papier peint panoramique !

Fraîcheur des tons, variété des sujets. Dans cette unité : une douceur de tapisserie. Il y a bien de la poésie en ces compositions qui furent autrefois si populaires et qui, devenues rarissimes, sont aujourd'hui disputées par les collectionneurs et par les musées.

Fernand Lot - (*Exposition de papiers peints panoramiques. — Carlhian.*)

Tableaux, dessins cités dans l'étude du panoramique *Ruines de Rome*

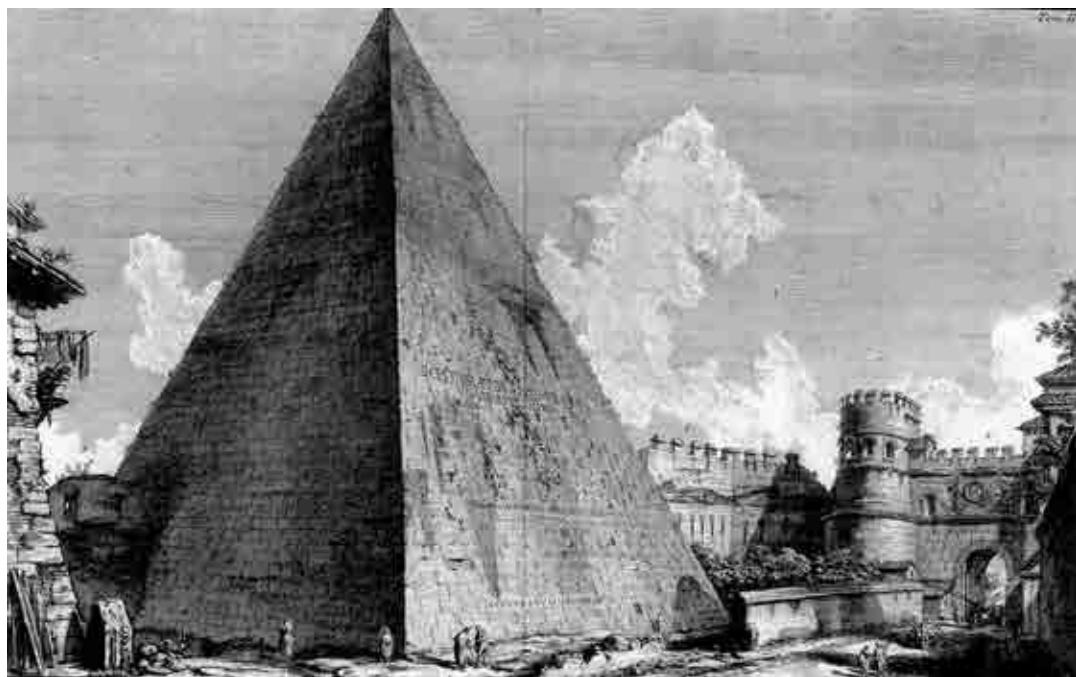


Capriccio d'Hubert Robert – 1777 ?,
le Panthéon, le Colisée, l'arc de Constantin, la pyramide de Cestius, la colonne Trajane, un obélisque et quelques statues parmi les plus admirées, celle de l'Apollon du Belvédère, celle du Laocoon qui orne une fontaine, près des lavandières...

In *J.H. Fragonard e-H. Robert*, Academia di Francia a Roma. Fratelli Palombi Editori – 1990, Edizione Carte Segrete.

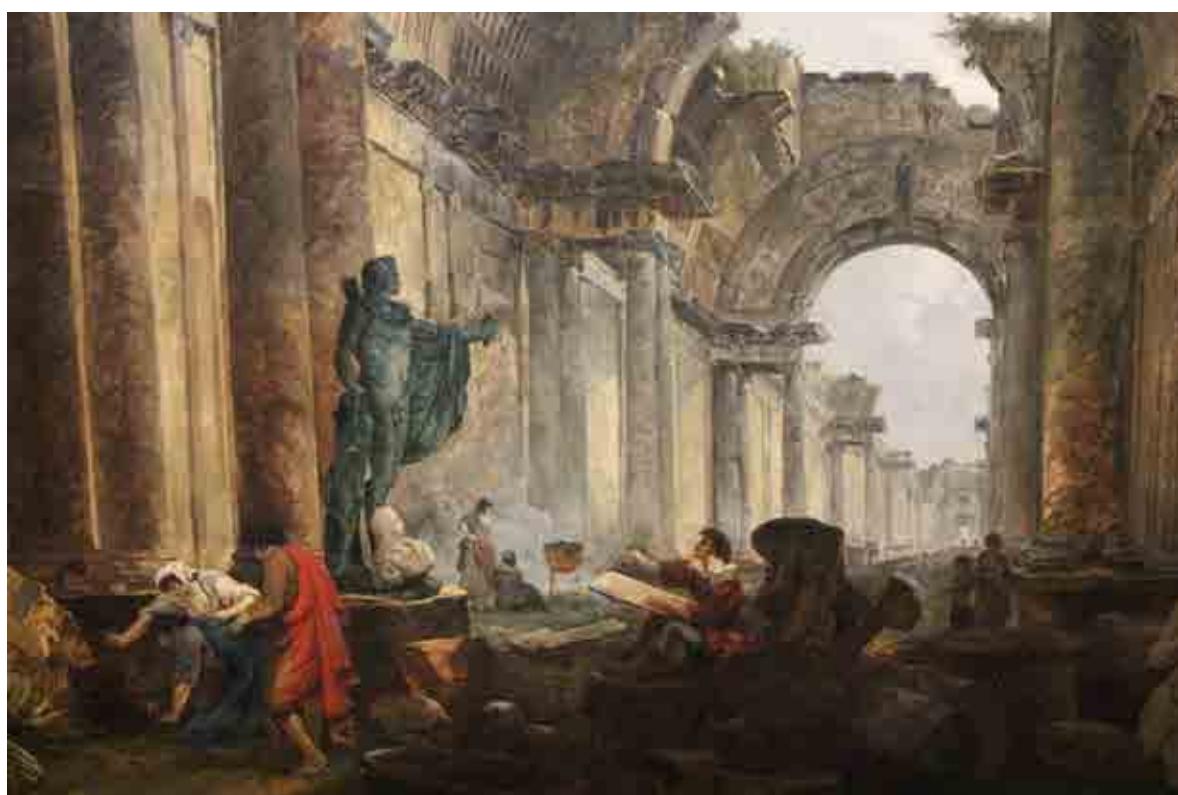


Capriccio di Giovanni Paolo Panini (1691- 1765), *ruines antiques*



Veduta della piramide di Caio Cestio, Piranesi (collection du musée de Gajac à Villeneuve-sur-Lot, 907 planches des Éditions Firmin Didot de 1836)

Cette gravure, montre la pyramide in situ à Rome, ce n'est pas un capriccio, mais Piranesi dessine « ces vestiges en paysage de rêve » (Dominique Fernandez)



Hubert Robert, *Vue imaginaire de la Grande Galerie du Louvre en ruine*, 1796

Au centre, un artiste dessine la seule œuvre intacte, l'Apollon du Belvédère. Vision futuriste, très mélancolique.



Hubert Robert, *Etude de plantes, sanguine sur papier vergé* (1761-1762)

L'étude de la flore locale n'était pas rare chez les pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

La présence d'un chien endormi à gauche est un indice de l'échelle de cette plante monumentale, le bouquet d'acanthes et des plantes environnantes tout en évoquant le jardin en ruines.

In Pour l'amour de l'art, artistes et amateurs français à Rome au XVIII^e siècle - Ed. Silvana Editoriale, 2011

Frise en avant-plan de *Ruines de Rome*, panoramique, dessin de J.-G. Charvet (1800-1810), qui procède de la même démarche, la frise est en gros plan par rapport au décor des scènes du papier peint pour offrir au spectateur l'occasion d'herboriser.



Quelques liens de sites internet en rapport avec l'étude sur le Papier peint :

<https://www.zuber.fr/>

(Possibilité de voir la vidéo de la fabrication d'un papier peint)

Le musée de Rixheim :

<https://www.museepapierpeint.org/fr/>

Le musée des Arts Décoratifs :

http://collections.lesartsdecoratifs.fr/skinwebsearch?f%5B0%5D=f_filtrerpardepartement%3Apapiers_peints

<https://madparis.fr/>

Le musée des Ursulines à Mâcon :

<https://www.macon.fr/Culture-sports-et-loisirs/Les-Musees-de-Macon/Le-Musee-des-Ursulines-Musee-de-France>

(Un exemplaire du papier peint panoramique de Joseph Dufour *Les Sauvages de la Mer Pacifique*, conservé dans ce musée). Le traitement de ce papier peint (contribution de Bérengère Chaix) se trouve dans l'ouvrage *Joseph Dufour, manufacturier de papier peint* cité dans cette étude.

BIBLIOGRAPHIE

Panoramiques

Desfossé et Karth, *L'Eden* (1861)

Dufour Joseph : *Les Sauvages de la mer du Pacifique* (1804), *Le jardin anglais* (1805), *Vues d'Italie* (1818), *Psyché et Cupidon* (1819),

Zuber Jean, Zuber et Cie, *Vues de Suisse* (1804), *Vues d'Amérique du Nord* (1834) *Zones Terrestres* (1855), *Le Brésil* (1862).

Journaux

Le Moniteur universel, 30 avril 1805 : annonce de la mise en vente par Joseph Dufour d'un « papier-tenture » nouveau.

Le Journal des dames et des modes, « Le code de la toilette des dames élégantes des provinces et de l'étranger », journal du 30 avril 1807.

Extraits de journaux relatant les exposition des frères Carlhian - (antiquaires spécialisés dans les panoramiques qu'ils ont répertoriés et photographiés, début XX^e s., créant une source documentaire remarquable) - documents BNF, Gallica :

Marianne, grand hebdomadaire littéraire, 2 juin 1937, Fernand Lot, article : « Papiers peints panoramiques ».

Coemedi, article, 1936, « Papiers peints panoramiques ».

Hebdomadaire du Temps présent, août 1936, article de Jacques Lassaigne.

Ouvrages sur l'histoire, l'analyse des papiers peints et des panoramiques, sur les manufacturiers et les dessinateurs

Histoire du papier peint en France, Henri Clouzot et Charles Follot, Paris, Editions d'art Charles Moreau, 1935 : ouvrage dans lequel apparaît le terme « panoramique »,

Papiers peints panoramiques, sous la direction de Odile Nouvel-Kammerer, Musée des Arts décoratifs, Flammarion, 1990. In *Catalogue raisonné* : « Italie, n° 59, Ruines de Rome ».

De la Manufacture au mur, Pour une histoire matérielle du papier peint (1770-1914), 2003. Bernard Jacqué - Thèse de doctorat en histoire contemporaine, UFR Lyon II Lumière.

Joseph Dufour, Manufacturier de papier peint, sous la direction de Bernard Jacqué et Georgette Pastiaux-Thiriat, Ed. Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Joseph Dufour, Génie des papiers peints, Denys Prache avec la collaboration de Véronique de Bruignac-La Hougue, ed. mare & Martin, 2016. Un chapitre est consacré à la présentation de *Jean-Gabriel Charvet, dessinateur*.

Murs de papier, l'atelier du papier peint, 1798-1805, Christine Velut, Bibliothèque Nationale de France, 2018. (Notamment : Introduction - Description des étapes de la fabrication du papier peint (01) – Les ressources des dessinateurs (03) - Le monde de la boutique (06)) - Thèse sur *La production, la commercialisation et les usages, le papier peint à Paris de 1750 à 1820* publiée sous le titre, *Décors de papier*, par les Editions du patrimoine en 2005.

Tableaux, gravures ou dessins

J.H.Fragonard e H.Robert, Academia di Francia a Roma. Fratelli Palombi Editori – Edizione Carte Segrete, 1990. Catalogue de l'exposition organisée par l'Académie de France, rédigé par Catherine Boulot, Jean-Pierre Cuzin, Pierre Rosenberg.

Pour l'amour de l'art, artistes et amateurs français à Rome au XVIII^e s., Sonia Couturier, ed. Silvana Editoriale, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts du Canada et du Musée des Beaux-Arts de Caen, 2011-2012.

Imaginaire des ruines, Hommage à Piranèse, Dominique Fernandez, Ferrante Ferranti, Patrice Alexandre – Actes Sud, 2009

Hubert Robert : *Capriccio*, 1777 ?, *Vue imaginaire de la Grande Galerie du Louvre en ruine*, 1796, *Etude de plantes*, 1761-1762, sanguine sur papier vergé, Valence. (in *Pour l'amour de l'art*)

Giovanni Paolo Panini (1691-1765), *Capriccio, ruines antiques*

Bartolomeo Pinelli (1781-1835) – *Dessins*

Giovanni Battista Piranesi (1720-1778), *Vedute di Roma*, 1748, *Antichità romane*, 1756, *Carceri*, réédition, 1761. Les cuivres furent rachetés par Firmin Didot dont il fit plusieurs éditions ; ils furent rachetés par le pape en 1850, ils sont à la chalcographie nationale.

- A propos de l'Apollon du Belvédère :

La liberté en Italie, la saisie des œuvres d'art, Edouard Pommier, Inspecteur honoraire des œuvres des musées de France, Paris 1991. Dont *Lettres à Miranda* (1796), libelle de Antoine Quatremère de Quincy, cité dans cet ouvrage.

- Et de Rome :

La Daniella de George Sand, roman publié par la Librairie nouvelle (1857) et republié par les Editions Champion en 2017.

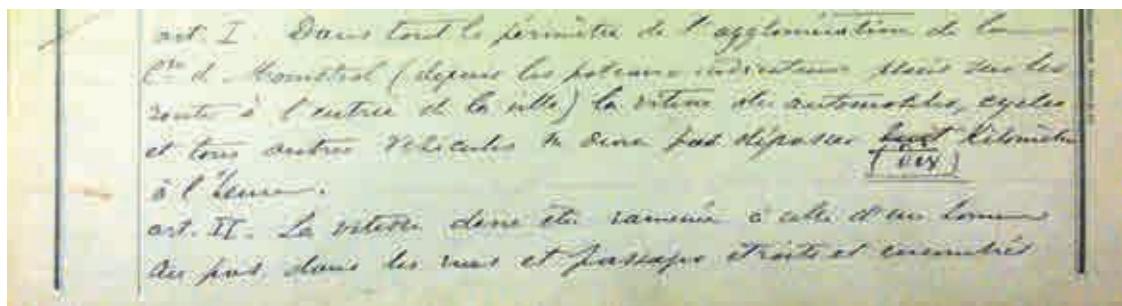
Je remercie Philippe de Fabry, directeur du Musée du papier peint de Rixheim, pour son accueil lors de ma visite au musée et pour les précisions qu'il m'a envoyées récemment sur le panoramique *Ruines de Rome*, concernant l'identification du dessinateur et les recherches actuelles sur la manufacture qui l'aurait produit.

MONISTROL : COMMENT RÉGLER LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ?

Yves CHAVENT

Dès 1899, la voiture électrique de Camille JENATZY, «la jamais contente», dépassait la vitesse de 100 kms/heure, dans la région parisienne.

Les embarras de la circulation à Monistrol ne datent pas d'aujourd'hui. Et la sécurité était déjà une préoccupation. En 1909, à Monistrol sur Loire, le Maire Edouard NERON, sur la demande du Conseil Municipal édicte une réglementation très restrictive :



Extrait du registre des arrêtés du Maire

«Dans tout le périmètre de l'agglomération de la Commune de Monistrol (depuis les poteaux indicateurs mis sur les routes à l'entrée de la ville) la vitesse des automobiles, cycles et tous autres véhicules ne devra pas dépasser huit (dix) kilomètres à l'heure.»

Arrêté municipal du 28 Septembre 1909 (1)

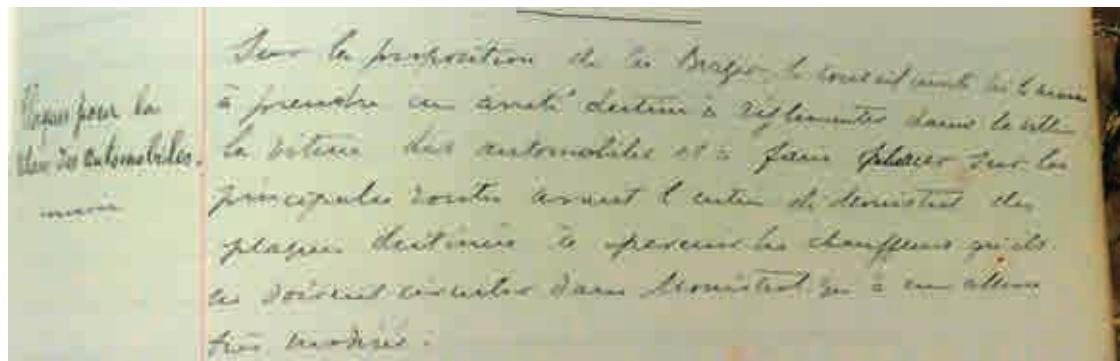
Qui dit mieux ? Monistrol est toujours en avance ?!

On peut constater que le maire a généreusement porté de huit à dix kms/heure la vitesse maximale autorisée. Encore précise-t-il que la vitesse «doit être ramenée à celle d'un homme au pas dans les rues et passages étroits et encombrés»

Cette décision fait suite à une invitation du Conseil Municipal par délibération du 12 Août 1909 :

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Monistrol

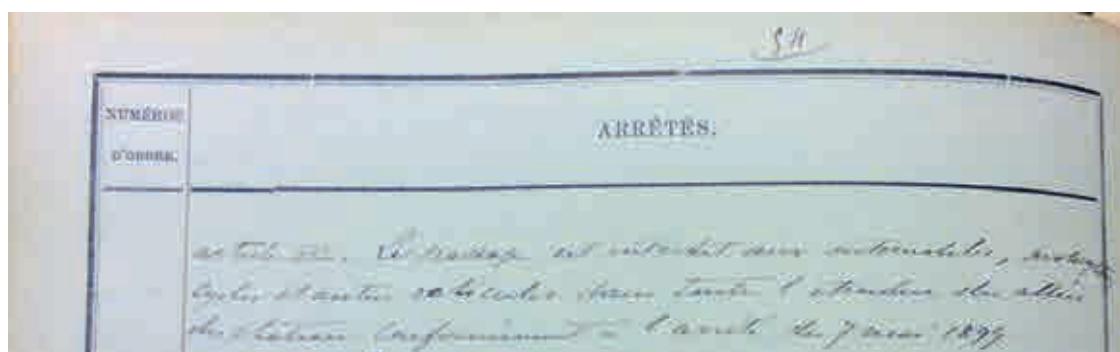
«Sur la proposition de M. Berger, le conseil invite M. le Maire à prendre un arrêté destiné à réglementer dans la ville la vitesse des automobiles et à faire placer sur les principales routes avant



l'entrée de Monistrol des plaques destinées à prévenir les chauffeurs qu'ils ne doivent circuler dans Monistrol qu'à une allure très modérée.»

Sans doute des panneaux ont été placés aux entrées de la ville. On en ignore la teneur.

Et en outre :



«Le passage est interdit aux automobiles motocycles et autres véhicules dans toute l'étendue des allées du château (...).»

L'arrêté du Maire prévoyait les sanctions en cas d'infraction: procès-verbal et poursuite «conformément à la loi». La contravention pour excès de vitesse était née à Monistrol, puisque le maire prévoyait de dresser procès-verbal en cas d'infraction à son arrêté.

Cette réglementation a-t-elle été abrogée ??

Est-elle toujours en vigueur ??

(1) Archives municipales registre des arrêtés du Maire Arrêté du 28 Septembre 1909

L'HORLOGE DU CLOCHER (SUITE)

Yves CHAVENT

Dans le numéro précédent des Chroniques était évoqué le mécanisme d'horloge présent dans le clocher de la collégiale Saint-Marcellin de Monistrol sur Loire depuis 1903 (voir Chroniques monistroliennes n° 47)

C'est le 26 septembre 2017 que ce mécanisme inutilisé a été descendu du clocher après démontage, en accord avec la municipalité et la paroisse. S'ensuivit un travail intense de restauration complète réalisée par Daniel SAHUC .

Bien sûr il a fallu démonter entièrement cette belle mécanique de précision, nettoyer, vérifier, restaurer certaines pièces que la rouille ou les déjections de pigeon avaient pu altérer. Au delà du mécanisme proprement dit, il a fallu préparer la présentation et l'installation de l'horloge, avec une tour pour recevoir les poids, permettant une durée de fonctionnement de trois jours. Un cadran a été adjoint au mécanisme, puisque le cadran du clocher (avec son mécanisme électrique) est bien évidemment resté en place.

L'ensemble rénové est maintenant visible dans le hall du Château des Evêques de Monistrol.

Marque ODOBEY CADET à Morez du Jura (39)

Horloge de clocher installée en 1903. Prix 1150 francs plus 100 francs pour le remontoir d'égalité.

Ce mécanisme a fonctionné jusqu'en 1953, ou une horloge électrique a été installée.

Restauration, installation, création du cadran : de 2017 à 2020

En 1882, le clocher de l'église de Monistrol est en mauvais état. La commune décide de remplacer la coupole et la lanterne par une couverture « provisoire » de forme pyramidale. La municipalité profite de ces travaux importants pour faire procéder à un démontage complet du mécanisme de l'horloge et à sa révision. Ces travaux sont effectués par Auguste VEROT, charpentier à Sainte-Sigolène et par Jean Claude RASCLE, serrurier à Monistrol.

Cette horloge rénovée ne fonctionnera que 20 ans. Elle s'arrête en 1903.

Le conseil municipal consulte alors les trois horlogers de Monistrol (CROZET, CHARRIER, et POMMET) puis directement six fabricants d'horloges d'édifice. Par délibération du 8 octobre 1903, le conseil retient l'offre de Monsieur ODOBEY CADET à Moret du Jura, qui présente des garanties techniques supérieures (balancier en acier Invar avec lentille en cuivre massif). Les poids de l'horloge se déplacent dans une colonne de 6,80 mètres de haut.

Le « timbre » de l'horloge antérieure est conservé. Il est toujours en place dans le clocher (même s'il n'est plus utilisé).

Dès janvier 1904, M POMMET, horloger à Monistrol, est désigné pour assurer le remontage et l'entretien de l'horloge, avec un traitement annuel de 60 francs.

En 1953, la municipalité procède à l'électrification des cloches. Elle décide de procéder également à l'électrification de l'horloge qui est confiée à la maison BACH de Metz. Un deuxième cadran est installé sur le fronton de l'église. Le cout total des travaux est de 701037 francs.

En 1984 la couverture « provisoire » du clocher est enlevée et remplacée par la coupole et la lanterne actuelle, inspirées du clocher reconstruit au XVII^e siècle.



État en 2016



Vue du mécanisme en 2016



Vue de face du mécanisme



Mécanisme installé dans le hall du château des Evêques de Monistrol, sous le regard de Sainte-Cécile musicienne.

Merci à Daniel SAHUC pour la restauration, à Marcel DUPAIN pour la création des supports, aux Services Techniques municipaux, aux Amis du Château, et à tous ceux qui ont contribué à cette valorisation de notre patrimoine.

RENDRE HOMMAGE AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE, LE CAS MONISTROLIEN

Richard CRESPY

L'étude des monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale appartient à l'histoire culturelle du conflit. Cette approche est relativement récente dans l'historiographie. La guerre 14-18 a d'abord été étudiée d'un point de vue politique et militaire pour déterminer en particulier les responsabilités dans le déclenchement du conflit ou pour exalter le rôle des chefs militaires. Puis, ce sont les aspects sociaux qui ont fait l'objet de recherches pour expliquer les caractéristiques de la première guerre totale de l'histoire. Avec l'histoire culturelle, on aborde la question du vécu et des mentalités des populations. Si cette époque n'est pas si éloignée de la nôtre, elle nous est de plus en plus étrangère du fait des changements de modes de vie et de l'évolution des valeurs et des codes culturels.

Les monuments commémorant les morts de la Première Guerre mondiale se distinguent des précédents par leur généralisation jusque dans les plus petites communes. Ce phénomène souligne l'ampleur des pertes et du traumatisme lié au conflit. Leur mise en place est assez rapide après la fin du conflit, elle témoigne du désir de rendre hommage aux disparus et de conserver leur souvenir. Cette mémoire largement partagée n'est toutefois pas exempte d'enjeux qui apparaissent ici ou là au gré des projets et des réalisations. Les pouvoirs publics, les anciens combattants, les familles des disparus autant d'acteurs et autant de mémoires de la guerre qui parfois se sont affrontés et parfois se sont complétés. A l'échelle du département, Monistrol-sur-Loire apparaît comme un cas singulier dans la mise en place précoce d'un lieu commémoratif pour les soldats décédés dès les premiers mois de la guerre. La réalisation définitive du monument est, elle, beaucoup plus classique même si, on peut relever quelques singularités.

Monistrol-sur-Loire, une commune pionnière dans l'hommage public aux morts de la guerre ?

Dès les premières semaines du conflit, les combats sont particulièrement meurtriers. Les journaux locaux publient des listes de morts qui ne cessent de s'allonger au fur et à mesure que la nouvelle du décès est connue. On doit aussi y intégrer les décès des suites de blessures dans les hôpitaux temporaires ouverts à l'arrière. L'autorité militaire qui prévaut sur l'autorité publique au début de la guerre, tente d'en limiter la portée en réduisant le nombre d'informations publiées (date et lieu du décès, régiment) prétextant d'abord un risque d'espionnage puis, que les familles des morts sont averties au préalable. L'information sur les pertes circule malgré tout et la question de l'hommage à rendre aux morts se pose donc très tôt pour les familles et les autorités publiques. Elles se heurtent toutefois à un problème de taille qui est l'absence des corps restés sur le champ de bataille ou à proximité, dans le meilleur des cas, dans un cimetière improvisé. Le 14 novembre 1914, le gouvernement interdit toute exhumation et transfert des dépouilles du front vers l'arrière. Pour une société dont le rapport à la mort n'a plus grand-chose à voir avec notre époque, cette absence du corps est un véritable traumatisme. Il y a un siècle, la mort est très présente dans la vie des personnes : de nombreux enfants meurent jeunes, l'espérance de vie est réduite à une soixantaine d'années.

On meurt à la maison entouré des siens avec tout un cérémonial social et religieux qui se met en place pendant plusieurs jours incluant la famille proche et celle plus éloignée, les voisins et toute la collectivité villageoise. L'absence du corps rend difficile, voire impossible le deuil et l'aménagement des monuments aux morts après la guerre doit se comprendre en relation avec ce traumatisme.

Un monument provisoire au cimetière :

Pour le département, la volonté de rendre un hommage public aux soldats morts à la guerre apparaît au début du mois d'octobre 1914 dans l'édition du quotidien *La Haute-Loire* le 3 octobre plus précisément. Une tribune libre anonyme traite de ce sujet : «*Ne pourrait-on pas décider en haut lieu qu'une plaque apposée dans chaque mairie de France indique les noms de leurs héros respectifs, tombés au champ d'honneur et les donner en exemple aux générations futures?*». On remarque que d'emblée on souhaite donner une vertu pédagogique à cet hommage et qu'ici, il entre plutôt dans le cadre de la citoyenneté républicaine avec la présence d'une plaque dans la mairie. Dans les semaines qui suivent plusieurs communes se positionnent sur la question. Le 5 octobre, le conseil municipal de Brioude décide de prendre en charge l'inhumation des soldats morts originaires de la cité et aménage sur un emplacement de 60 m² une sépulture collective au cimetière avec un monument sur lequel seraient inscrits les noms des morts. Le 24 novembre, c'est le conseil municipal de Lapte qui délibère pour la construction après la guerre d'un monument commémoratif au cimetière qui «*doit être financé par une souscription publique*». Le 14 décembre, la municipalité de Saint-Maurice-de-Lignon lance le même projet en provisionnant 300 francs sur le budget communal. C'est donc dans ce contexte, que le conseil municipal de Monistrol se réunit le dimanche 25 octobre à 9 h 30 sur convocation du maire Edouard Néron pour une séance extraordinaire. Il est décidé d'affecter une concession au cimetière «*pour les enfants de la commune tués à l'ennemi*» et d'y implanter un monument provisoire dont nous conservons, encore aujourd'hui, une photographie. Le maire demande également au curé de la paroisse de bénir ce monument à l'occasion de la fête de la Toussaint. Il y a encore l'espoir de voir les corps revenir et le projet monistrolien se comprend dans un cadre religieux très prononcé.



1^{er} monument inauguré en novembre 1914

La cérémonie du 1^{er} novembre 1914 :

Grâce à l'hebdomadaire Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire (édition du 8 novembre 1914), nous connaissons très bien le déroulement de la cérémonie. Celle-ci a lieu en fin d'après-midi après les vêpres avec un cortège qui part de l'église pour se rendre au cimetière. L'archiprêtre M. Sabatier, curé de la paroisse, procède à la bénédiction du monument et prononce une allocution «*pleine de foi, de patriotisme et de réconfort qui arrache des larmes à l'assistance*». Le journaliste souligne que toute la population est présente ainsi que les sociétés avec leurs étendards et plusieurs couronnes à déposer sur le monument. Le discours d'Edouard Néron est reproduit in-extenso et s'organise en 3 parties. D'abord, il rappelle le contexte qui préside à la cérémonie avec la fête de la Toussaint et celle de la commémoration des morts le lendemain : «*chaque famille se fait un pieux devoir d'apporter sur la tombe où reposent ses chers disparus un souvenir et une prière. À cette heure, il en est parmi vous à qui cette satisfaction ne peut être donnée?; ce sont ceux et celles dont les fils sont morts glorieusement sur le champ de bataille, et à qui la suprême consolation de dormir dans la terre natale leur dernier sommeil n'a pas été accordée*». Il précise ensuite le souhait du conseil municipal de réserver «*un emplacement d'honneur au cimetière pour édifier un monument qui perpétuera avec les noms de vos fils tombés au service de la France, le souvenir de leur héroïsme et au pied duquel vous pourrez venir prier et pleurer!*». Edouard Néron remercie ensuite les participants et les sociétés présentes : les Dames de la Croix-Rouge, les pompiers non mobilisés, les vétérans de 1870-71, la société des anciens coloniaux, la société de Secours Mutuel, l'Union des Travailleurs, la Fraternelle du Monteil, le patronage catholique, les maîtres et maîtresses des écoles libres accompagnés de leurs élèves. Il termine ses remerciements en s'adressant aux familles des soldats morts en insistant sur la solidarité collective qui se manifeste chaque fois qu'un office est célébré dans la ville à l'annonce d'un nouveau décès. La dernière partie de son discours est consacré au sens du sacrifice consenti : «*... à l'appel de la France vous avez tous quitté: père, mère, frères, sœurs, femme, enfants, fiancée, non pas sans regret, certes, mais sans hésitation, surtout sans murmure, pour épargner ce vaste pays de la souillure du joug des barbares*». L'hostilité à l'égard des Allemands est très forte et les qualificatifs employés par Edouard Néron rappellent bien ce sentiment largement partagé : «*Pouvait-on qualifier d'un autre nom ceux qui, dans ces pays envahis, ne se contentant pas de rançonner les habitants n'ont pas craint de mutiler les femmes et des enfants, de fusiller de paisibles citoyens, des prêtres, des magistrats municipaux, de s'attaquer, dans leur rage destructrice aux foyers de la pure Science comme à Louvain, aux temples fameux comme à Reims, en détruisant cette admirable cathédrale, sanctuaire antique de notre race...*». Un peu plus loin, il utilise les termes «*bordes sauvages*» et parle de «*l'ennemi séculaire*» comme s'il s'agissait de remobiliser la population pour l'effort de guerre qui se prolonge bien au-delà de ce que l'on pensait quelques mois plus tôt. C'est dans ce sens-là qu'il faut également comprendre ses mots pour les blessés et ceux qui continuent le combat : «*comment ne pourrais-je ne pas évoquer à cette heure le souvenir de vos compagnons d'armes, de nos chers blessés, qui supportent avec une admirable énergie leurs rudes souffrances, de nos chers combattants qui, depuis de longs jours, sans une minute de découragement, bravant allègrement le froid, les privations, les dangers de toutes sortes, accomplissent tous leur devoir avec une si magnifique vaillance?*». Deux semaines plus tard, ce monument voit un nouveau nom s'inscrire avec la cérémonie funèbre en l'honneur de Joannès Sabatier, mort le 20 septembre dans l'Aisne à 27 ans. Très impliqué dans les associations sportives de jeunes à Monistrol comme moniteur à l'Avant-Garde et aux «*Petits Tapins*», il reçoit un émouvant hommage collectif de la cité (édition du 20 novembre de La Semaine d'Yssingeaux) : «*Après la cérémonie religieuse, un immense cortège composé des 2 sociétés catholiques de gymnastique, de l'AJC de Monistrol avec la presque totalité de ses membres, les enfants de l'école libre de garçons, et d'une nombreuse foule d'amis et de parents s'est rendu au cimetière*».

Une commémoration ritualisée :

Pendant les 4 années suivantes, le Conseil municipal délibère régulièrement pour organiser une cérémonie le jour de la Toussaint au cimetière. Les frais engagés pour la cérémonie sont pris sur les dépenses initialement prévues pour la fête patronale et celle du 14 juillet qui sont alors suspendues. La participation de la population reste très forte tout au long de ces années. La fin de la guerre ne marque pas de rupture dans la mise en place de ce rituel commémoratif. Le dimanche 2 novembre 1919, le Conseil municipal fait une nouvelle fois célébrer un office pour les soldats de la commune morts pour la France. L'Echo paroissial de Monistrol dans son numéro de décembre 1919 en fait un long compte-rendu tout comme La Semaine d'Yssingeaux dans son édition du 7 novembre. «*L'office du matin fut splendide*», la municipalité au 1^{er} rang puis toutes les sociétés de Monistrol. Les mutilés font bénir leur fanion. La messe est célébrée par l'abbé Valour, un ancien combattant de la guerre et les chants sont assurés par les Poilus. Une 2^e cérémonie a lieu l'après-midi et un cortège se forme pour se rendre au cimetière malgré «*la bise qui souffle glaciale*». À travers les interventions qui ont lieu pendant la cérémonie, on remarque qu'il existe déjà à cette date 2 associations d'anciens combattants à Monistrol dont nous reparlerons plus loin. Celle rassemblant les mutilés présidée par M. Ravel et celle des Poilus présidée par le colonel de Vaux à laquelle appartient l'abbé Valour. L'Echo paroissial retranscrit le discours prononcé par le colonel de Vaux qui indique que «*160 compatriotes ont perdu la vie pendant la guerre*». La fin de la guerre étant proche, la totalité des pertes pour Monistrol n'est pas encore connue notamment pour les soldats portés disparus fort nombreux. Le colonel de Vaux souligne que «*nos morts ont gagné la guerre par leur union, par leur esprit de sacrifice, par leur fidélité à la vieille religion de nos pères*». Ces propos rappellent l'importance de l'Union Sacrée en 1914 qui a beaucoup frappé les esprits dans une France marquée alors par les oppositions politiques, la question religieuse et les inégalités sociales. L'union qu'entraîna la guerre et qui perdura tant bien que mal tout au long du conflit, devait pour beaucoup se poursuivre après le conflit et c'est dans ce sens, qu'il faut comprendre les paroles du colonel de Vaux : «*Artisans ou laboureurs, indigents ou favorisés de la fortune, savants ou illettrés, ils ont marché la main dans la main, ne connaissant désormais qu'un ennemi, l'Allemand, et ils sont tombés côte à côte, dans les mêmes tranchées, ou sur les sillons d'un même champ de bataille... nous le savons, la paix ne se gagne pas d'une autre façon que la guerre : il faut l'union de tous, le même esprit de sacrifice et la même foi*». La crainte de la désunion et du retour des querelles anciennes semblent bien possible à ses yeux : «*Nous resterons unis, n'est-ce pas, mes camarades ? Unis dans la paix comme nous l'avons été au front ? La France est trop meurtrie pour ajouter encore à sa détresse par nos luttes intestines, par notre crainte du labeur alors que nous devons serrer nos rangs et travailler pour assurer sa prospérité et sa grandeur*». Le colonel de Vaux insiste aussi sur les souffrances endurées par les morts qui en font des héros : «*Qui dira toutes les souffrances endurées par ces victimes de la Patrie ? Les ardeurs accablantes du soleil, l'humidité glacée des nuits, leur repos interrompu par les bombardements sinistres, l'insécurité des abris, les marches et le séjour dans la boue, les assauts à travers les gaz irrespirables, la lente agonie dans l'entonnoir d'un obus ou sur la paille ensanglantée d'un poste de secours... mais l'ordre était de tenir. Et ils ont tenu jusqu'à l'épuisement de leurs forces*». Cet aspect héroïque prévaudra après la guerre ce qui explique que de nombreux monuments commémoratifs comportent des éléments traduisant cette valeur soit à travers des sculptures évocatrices, soit avec des dédicaces où les mots «Glorieux, Gloire, Héros» reviennent avec insistance. On voit également que le poids des morts sur les vivants est un élément fondamental du traumatisme qui va durer de longues années dans la société française : «*O morts de la Grande Guerre, vous resterez nos modèles ! Vous n'avez pas hésité à mourir pour que la France vive. Nous vous jurons aujourd'hui de tout sacrifier pour qu'elle ne meure pas, et soit toujours, dans le monde, le soldat de l'Idéal, de la Justice, et du Droit*».

La construction du monument aux morts communal

Comme dans d'autres communes, la fin du conflit permet d'envisager de mettre en pratique les résolutions prises quelques années plus tôt pour rendre hommage aux morts de la guerre. L'Etat incite d'ailleurs à le faire au travers d'une loi adoptée le 25 octobre 1919. Elle prévoit d'une part que les noms des soldats morts pendant la guerre seront inscrits dans un registre déposé au Panthéon. Les communes recevront un livre d'or où sera inscrit les noms des combattants décédés nés ou résidant dans la commune. D'autres part, elle prévoit la construction à Paris d'un monument national commémoratif pour les « héros de la Grande Guerre tombés au champ d'honneur » et encourage les communes à organiser un hommage qui pourra faire l'objet d'une subvention. Enfin, elle prévoit l'organisation, chaque année, le 1^{er} ou 2 novembre d'une cérémonie « à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie ». Contrairement à une idée reçue, cette loi n'est pas à l'origine de la construction des monuments aux morts dans les communes, elle reste floue sur la réalisation concrète de l'hommage et laisse aux communes une large part d'autonomie. Ce faisant, l'Etat va se retrouver rapidement débordé par la « Vague des monuments aux morts » des années suivantes. L'octroi d'une subvention nécessitait la mise en place d'une commission de contrôle au niveau des préfectures. Ces commissions voient le jour suite à une circulaire du 10 mai 1920 et elles ne sont vraiment installées qu'à l'automne 1920 alors que de nombreuses communes, comme Monistrol, ont déjà lancé le projet. Elles ne sont pas toujours consultées par les communes si la souscription publique permet de couvrir les frais engagés pour la construction. Quand elles le sont, leur avis n'est pas toujours suivi ou alors elles peuvent être consultées une fois le monument achevé et installé !!!

Le comité pour l'érection du monument :

Pour Monistrol, le conseil municipal délibère le 21 décembre 1919 pour le projet de monument aux morts au cimetière. Pour le nouveau maire Pierre Franc élu en novembre, il s'agit de son 1^{er} dossier d'importance. Il ne remet pas en cause l'emplacement choisi en 1914 (c'est le souhait des anciens combattants) et propose le vote d'un crédit de 2 000 francs sur le budget communal en plus de la souscription publique pour financer la construction. Un des conseillers, M. Mallet trouve que la somme est insuffisante au regard de ce qui est voté par des communes voisines et demande à ce que la somme soit portée à 4 000 francs. Cette demande est adoptée et le conseil municipal met en place une commission chargée de suivre le projet en lien avec les anciens combattants. Cette commission est composée de 3 personnes : M. Monnier, M. Cheucle et M. Janisset. À travers le compte-rendu de cette délibération, on remarque un élément qui a eu son importance dans la construction des monuments commémoratifs, c'est ce que font les autres communes entre émulation et concurrence, il s'agit d'être à la hauteur. Une nouvelle réunion a lieu le 7 janvier 1920 : les anciens combattants sont présents car ils ont formé, eux aussi, une commission composée du colonel de Vaux, de Mme Blanc, présidente de la Croix Rouge locale et M. Chosson pour les mutilés. Ces anciens combattants sont incontournables dans le processus en cours : survivants du conflit et porteurs de la mémoire de leurs camarades morts, leur avis compte beaucoup. Deux sociétés existent à cette date à Monistrol : celle des Mutilés présidée par M. Ravel et dont le secrétaire est M. Chosson semble être la plus ancienne car si on se réfère au niveau départemental, ce sont les soldats mutilés qui se sont regroupés en 1^{er} dans des associations pour défendre leurs intérêts sachant que rien n'était prévu pour eux, une fois démobilisés. Le 6 décembre 1915, Jules Boyer fonde au Puy la 1^{re} association des mutilés et réformés qui sera à l'origine d'une des plus importantes fédération d'anciens combattants de l'entre-deux-guerres avec l'Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC) qui existe encore de nos jours. Jules Boyer a été élu par la suite 2 fois député de la Haute-Loire en 1924 et en 1928, contribuant d'une façon importante à la mise en place de la carte et de l'allocation du combattant

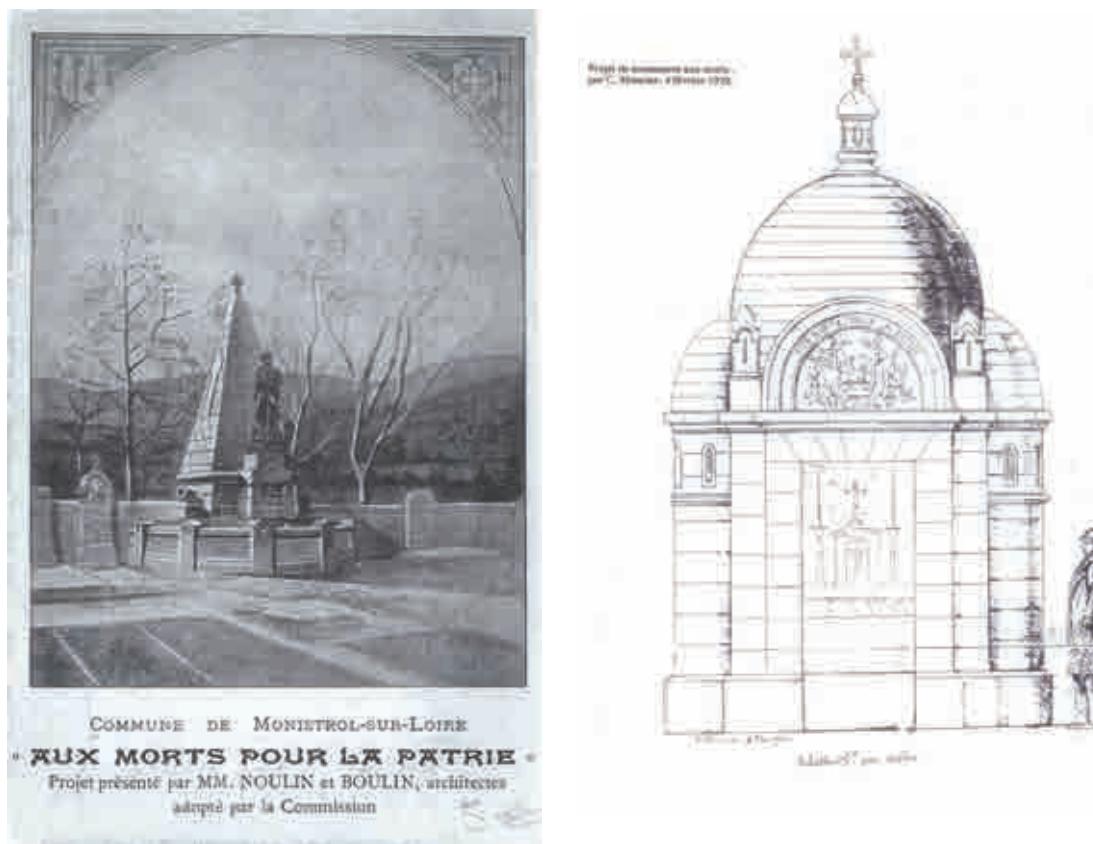
en 1930. On connaît davantage la 2^e association grâce à des articles de presse notamment la Semaine d'Yssingeaux. Le 3 août 1919, une réunion d'information a lieu au groupe scolaire avec la venue de 2 stéphanois M. Bonnet et M. Beynet, membres de l'association des poilus de Saint-Etienne. Ils expliquent le fonctionnement de leur association, son esprit de neutralité au niveau politique et religieux, son but : réunir les anciens poilus dans un sentiment d'amitié et de solidarité. Quelques semaines plus tard, un bureau provisoire est mis en place et organise pour le dimanche 5 octobre une assemblée générale pour voter les statuts de l'association, distribuer des insignes aux adhérents et élire un bureau définitif (Semaine d'Yssingeaux, édition du 26 septembre 1919). Il est en outre précisé que « *pour être admis à la séance, il faut auparavant être membre de l'association. On n'acceptera que ceux qui sont munis d'une carte... Que tous sachent bien que l'association n'a aucun but politique, elle a été établie uniquement pour maintenir l'union entre les Poilus et pour défendre leurs intérêts. Elle ressemble donc à la Société des Coloniaux, à la Société des Vétérans de 1870, à la Société de Secours Mutuels...* ». Le 5 octobre la réunion a lieu à l'hôtel Mallet, le colonel de Vaux est élu président « presque à l'unanimité des membres présents de l'association monistrolienne des poilus de la grande guerre. Léon Jourda de Vaux de Foletier (1854-1944) est une figure tutélaire du Monistrol de l'époque. Bien qu'étant âgé de 60 ans, il est mobilisé en 1914 comme lieutenant-colonel du 94^e RIT d'Angoulême. Avec son régiment, il participe à la défense du camp retranché de Paris et à la 1^{re} bataille de la Marne. Démobilisé par la suite, il revient à Monistrol-sur-Loire où son influence est forte puisqu'il est un membre écouté du conseil municipal. Le 7 octobre, le bureau de l'association des anciens combattants est définitivement organisé : président avec le colonel de Vaux ; 2 vice-présidents : M. Franc et M. Vergnaud ; trésorier : M. Clémenton et son adjoint M. Mallet ; secrétaire : l'abbé Valour et son adjoint M. Peyron. On compte aussi 5 administrateurs : MM Ravel, Bonche, Gaucher, Mourier et Bay. Le siège social de l'association se trouve à la maison Franc où tous les dimanches et jours de marché une permanence est organisée de 9 h à midi (Semaine d'Yssingeaux, édition du 17 octobre 1919).

L'élaboration du projet :

Cette phase est assez rapide puisqu'elle ne dure qu'un an et demi entre la mise en place du comité de pilotage et l'inauguration du monument. On peut la suivre à travers les délibérations du conseil municipal mais aussi avec les courriers échangés par la mairie et la préfecture pour obtenir une subvention (ces courriers sont conservés aux archives départementales dans la série O). Le 27 juillet 1920, la municipalité sollicite officiellement la subvention de l'État. La réponse du préfet le 9 août la soumet à la fourniture d'un certain nombre de documents : plan et devis du monument, son emplacement et un extrait de la délibération du conseil municipal entérinant le projet. Le 31 août, le maire de Monistrol fournit la plupart des documents demandés à l'exception du devis. A l'automne, le projet semble bien avancé. Le comité pour le monument se réunit le 21 novembre sous la présidence du colonel de Vaux. Le curé de Monistrol est également présent tout comme les représentants de la commune et des anciens combattants. La trésorière, Mme Blanc présente l'état des finances : la subvention municipale s'élève à 4 000 francs, le livret des Alsaciens-Lorrains s'élève à 400 francs et la souscription publique a déjà rapporté 13 427, 10 francs. La somme disponible semble couvrir les frais qui vont être engagés. Le président du comité fait toutefois état de « *bruits ayant trait au retard apporté à l'érection du monument* ». Il rappelle que la prudence était de mise pour mener un tel projet. Il poursuit en indiquant que « *notre commune ne saurait être taxée de retardataire, un bon nombre de localités commencent seulement à s'organiser dans ce but et de très nombreuses grandes villes n'ont encore rien fait* ». Il regrette aussi certaines critiques sur l'emplacement choisi et rappelle les raisons « *qui ont motivé notre raison d'agir : l'économie d'abord, le prix d'un monument à 4 faces, tel qu'il l'aurait fallu sur une place publique par exemple ne saurait être comparé avec celui nécessaire pour l'emplacement choisi. D'autres part, la vue en perspective d'un monument se détachant dans le ciel aperçu dès la sortie de l'église, ne peut manquer de produire*

un plus bel effet. Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas d'un monument quelconque mais d'un monument funéraire édifié à la mémoire de ceux qui ont été tués, d'un tombeau en un mot, qui remplacera pour les mères, les sœurs, les veuves en particulier les tombes de ceux qu'elles pleurent et qui sont éparpillés le long de notre front immense, au pied duquel, elles pourront s'agenouiller comme elles ne pourraient le faire sur une place publique».

Le colonel de Vaux consacre ensuite son exposé aux démarches «*longues et laborieuses*» avec les architectes. Il énumère les différents projets qui ont été étudiés par le comité : le 1^{er} venait de l'abbé Mourier avec la construction d'une chapelle commémorative qui n'a pas été retenue car trop onéreuse. Le 2^e représentait une grande pyramide à base quadrangulaire en avant de laquelle se dressait la statue d'un soldat reposant sur son arme. Jugée «*un peu lourde et plutôt banale*», le comité lui a préféré «*une construction plus élancée permettant d'utiliser les obus et les mortiers que le comité a obtenu du Ministère de la Guerre de façon à donner à notre œuvre le caractère à la fois militaire et religieux qui lui convient*». Le colonel précise que le projet finalement retenu s'élève à 18 500 francs. Soumis au vote de l'assemblée, il est adopté à l'unanimité. La livraison étant prévue pour avril 1921. Le compte rendu de cette réunion est lu lors du conseil municipal du 28 novembre 1920. Le projet définitif est lui aussi adopté. M. Franc remercie chaleureusement le colonel pour son investissement et aussi «*pour le cachet bien spécial que, grâce à son inspiration artistique, on a pu imprimer à ce projet*».



Projets de monuments commémoratifs en 1920

Toutefois, un élément supplémentaire va venir se rajouter au projet choisi. Le 9 janvier 1921, le conseil municipal adopte le principe de «*la construction au frais de la commune d'un caveau affecté à l'inhumation des soldats de Monistrol morts au champ d'honneur qui n'auraient pas de sépultures de familles*». Comment comprendre cet ajout ? Le 28 septembre 1920 une loi prévoit le transfert des corps des soldats morts pour la France au frais de l'Etat. C'est alors un espoir pour de nombreuses familles de récupérer la dépouille de leur proche mais au final, une minorité de corps

seront rapatriés à partir du printemps 1921 (240 000 sur plus d'1,4 million de tués) car la prise en charge par l'Etat n'était pas totale. En outre, la difficulté des exhumations sur la zone de front rendait le projet bien aléatoire mais peut-être que le vote de cette loi a eu un rôle dans le choix de la municipalité de Monistrol de rajouter un caveau collectif sous le monument. Ce projet prévoyait l'emplacement de 15 cercueils. Le conseil municipal vota un crédit de 3500 francs pour les frais de l'architecte M. Boulin (207,80 francs), ceux de l'entrepreneur chargé des travaux est M. Robin Vialis du Pinet (2996 francs) et ceux d'un serrurier (310 francs). Le 5 mars 1921, une dernière délibération municipale est consacrée au devis du monument lui-même qui s'élève finalement à 18 500 francs dont 1 300 francs d'honoraires pour les architectes Moulin-Lespès et Boulin de Saint-Etienne. La statue du poilu en fonte de fer bronzée provient de l'entreprise Perrin à Saint-Julien-la-Vêtre dans la Loire et coûte 4 000 francs. Il s'agit en fait d'une œuvre du sculpteur toulousain Etienne Camus (1867-1955) produite en série après la guerre par plusieurs établissements dont ceux de Jacomet de Villedieu dans le Vaucluse. Elle représente un soldat au repos les 2 mains sur le fusil. On la retrouve en Haute-Loire dans une douzaine de communes (Pradelles, Cistrières, Tiranges...). Le blason de la ville et de la devise en latin coûtent 430 francs tandis que la gravure et la dorure des noms des morts s'élèvent à 3 100 francs (50 centimes par lettre). En comparant avec d'autres communes du département, le monument de Monistrol n'est pas très onéreux et il respectait assez bien les désirs évoqués par le président du comité quelques mois plus tôt.

La souscription publique :

Le registre des souscriptions versées pour l'érection du monument a été conservé et transmis à la société d'histoire de Monistrol sous la forme d'un petit cahier. Les versements commencent en janvier 1920 et se terminent en août 1922. Ce registre se compose de 3 colonnes avec l'identité du donateur avec une adresse simplifiée, les recettes et les dépenses. Il apporte de nombreuses informations sur la façon dont le comité a procédé pour récolter des fonds, sur les sommes versées. En janvier 1920, il n'y a que 6 versements mais ils sont tous conséquents. Les sommes déposées dépassent 100 francs. Le 1^{er} donateur est l'industriel M. Martouret qui verse près de 400 francs, le maire Pierre Franc verse 300 francs. En février, le comité a une activité intense car les sommes récoltées atteignent 4 818, 70 francs et plus de 350 donateurs. Les plus importants sont Edouard Néron ancien maire et nouveau député qui verse 100 francs tout comme le docteur Auzolle. On relève des donations particulières comme celles des classards de 1897, 1909, 1911 et 1913 qui versent respectivement 30 francs, 20 francs, 40 francs et 30 francs. Quelques donateurs souhaitent rester anonymes et sont marqués comme tels. Le comité organise sa collecte de façon rationnelle par plusieurs souscripteurs viennent du même quartier ou du même village. La palme revenant au quartier du Monteil qui compte 115 donateurs sur le mois de février. En dehors des notables qui versent les plus grosses sommes, les dons sont plus faibles entre 25 centimes et 2 francs en moyenne. L'époque est marquée par une forte inflation, «la vie chère» est souvent dénoncée dans les journaux : à titre d'exemple une douzaine d'œufs qui valait 90 centimes en 1914, est payée 4 à 5 francs en 1920. Le numéraire circule très mal depuis le début de la guerre ce qui a obligé la chambre de commerce du Puy à émettre plusieurs fois des billets de banque dits de nécessité de 1 franc, 50 centimes et 25 centimes (mai 1920 par exemple). On relève aussi la somme de 61,78 francs issue d'une quête lors du mariage Déléage/Morin. Des donateurs viennent d'autres communes ou départements : le maire de Saint-Ferreol d'Auroure verse 200 francs, le curé de Saint-Maurice de Lignon 20 francs, l'abbé Grousset aumônier de la Visitation à Brioude verse 10 francs, M. Xavier-Gaucher de Saint-Etienne fait un don de 50 francs.

En mars l'activité se réduit avec 33 versements mais qui sont compris, pour la plupart entre 10 et 50 francs ; il s'agit parfois de donateurs lointains comme M. Coutenson, pharmacien à Saint-Cloud qui verse 50 francs ; l'amicale des coloniaux de Monistrol verse 50 francs. Il est à noter que le

comité choisit de placer une partie de l'argent récolté (5 000 francs) en bons de la Défense Nationale remboursables au bout de 6 mois. Ces bons sont achetés chez un notaire (l'étude Villessèche), à la perception de Monistrol, au bureau de Poste et à la banque Mourier-Clémenson. Cette action évite de détenir trop d'argent et rapporte quelques intérêts (112, 50 francs) pour ce 1er placement. En avril, 2 nouveaux achats de bons de la Défense Nationale ont lieu, on relève seulement 20 versements qui sont là aussi assez élevés avec plusieurs ecclésiastiques, le syndicat des passementiers de Monistrol qui verse 100 francs, la Société de Secours Mutuel qui verse 200 francs, les Dames de la Croix Rouge qui versent 100 francs ou l'Union des Travailleurs qui verse 300 francs. Pour le mois de mai, le comité semble reprendre ses tournées dans les quartiers et villages de la commune (57 donateurs au Grand Chemin, 26 au Regard, 25 au Pinet). En plus de l'identité des personnes, on rajoute leur profession ce qui permet de voir que les commerçants (épiciers, cafetiers, mécaniciens, pharmaciens) font des dons plus élevés (10 à 20 francs) que les agriculteurs ou les ouvriers (1 à 2 francs en moyenne). Un nouveau bon de la Défense Nationale est acheté mais comme il est remboursable sous 3 mois, les intérêts sont plus faibles (10 francs pour 1 000 francs placés contre 22,50 francs pour 1 000 francs placés à 6 mois). La Société des mutilés de Monistrol verse 100 francs tout comme la Société des combattants de 1870-71, les ouvriers de l'usine Martouret versent 195 francs. Pour le mois de juin 1920, intervient la 1^{re} dépense de 150 francs en faveur de l'abbé Mourier pour la gravure des cartes du monument. Ce 1^{er} projet sera par la suite rejeté car trop onéreux mais il semble avoir eu dans un 1^{er} temps les faveurs du comité si on en juge la dépense. On relève aussi que le comité a procédé à la vente d'insignes pour la somme de 283,90 francs et que 24 donateurs sont du village de Paulin. La souscription atteint alors 11 362,60 francs. Pour le mois de juillet 1920, l'activité du comité est réduite à un seul versement. En août, un bon de la Défense Nationale est acheté au bureau de Poste remboursable au bout d'un an, les intérêts atteignent 50 francs pour 1 000 francs placés. La Société des Poilus de Monistrol verse 200 francs. En septembre, le montant du livret de la Caisse d'Epargne des Alsaciens-Lorrains est versé au comité (400 francs), le dépôt a fermé le 10 mars 1919. La famille de Vaux fait plusieurs versements : le vicomte Louis de Vaux qui réside à Paris verse 50 francs, François de Vaux qui réside à la Rochelle verse 20 francs, Henri de Vaux qui réside à Hyères verse 20 francs. Fin novembre, la souscription atteint 13 824,10 francs. Les quêtes dans les quartiers et villages ont cessé depuis l'automne par contre, le comité multiplie les opérations comptables avec le renouvellement des bons.

Le mois de janvier 1921 est marqué par une dépense importante avec le paiement de 405 francs au chemin de fer pour le transport de 6 mortiers et 12 obusiers destinés à embellir le monument. On note aussi les versements des parlementaires du département : Joseph Antier (50 francs), Victor Constant (50 francs) et Victor Laurent-Eynac (20 francs). Les 2 premiers sont du même bord politique qu'Edouard Néron, cela peut sans doute expliquer la différence avec Laurent-Eynac. Le 19 avril, le comité règle un 1^{er} acompte pour les travaux du monument : 5 300 francs. Les dons continuent d'être récoltés. Ainsi l'abbé Cottier, supérieur de l'institution du Sacré-Cœur à Yssingeaux qui verse 100 francs alors que M. Chasson, voiturier qui a fait gratuitement des charrois pour la somme de 20 francs. Le 12 juin, jour de l'inauguration du monument, une quête au cimetière permet de récolter 112,55 francs supplémentaires et la vente des cartes du monument rapporte 212,25 francs (elles sont vendues 1 franc l'une puis quelques mois plus tard 50 centimes l'une). Les maires de la Chapelle d'Aurec et de Bas-en-Basset, présents à la cérémonie, versent respectivement 5 et 20 francs. Le 17 juin, le comité verse un 2^e acompte de 6 000 francs pour les travaux du monument. En décembre 1921, le comité paie 210 francs à Casimir Petiot qui a transporté le monument de la gare à Monistrol. Quelques versements ont encore lieu en 1922 : M. Martouret verse la somme de 200 francs, Mme Blanc verse 20 francs et le colonel de Vaux 43,50 francs le 13 septembre marquant ainsi la fin de la souscription publique. Entre-temps, le comité a versé la dernière dépense importante à la société du Granit Perrin le 4 avril (2 200 francs) mais il lui reste encore en caisse la somme de 972,20 francs. La prudence du comité s'en trouvait récompensée.

L'inauguration du monument aux morts de la commune

Cette inauguration est fixée au 12 juin 1921, jour de la fête patronale. Là aussi la documentation est importante que cela soit la presse locale en particulier Le Semeur Vellave (édition du 19 juin) qui consacre 2 pleines pages à l'évènement avec des photos de la cérémonie mais aussi La Gazette d'Yssingeaux ou bien l'Echo paroissial de Monistrol. Dans son édition du 5 juin, le Semeur Vellave présente le programme des cérémonies qui s'étalent sur 3 jours :

- samedi 11 juin : pavoiement des édifices et retraite aux flambeaux par les sociétés de gymnastique de Monistrol.
- dimanche 12 juin : 8 h 45 rassemblement de toutes les sociétés devant la mairie et revue des sapeurs-pompiers, 9 h place de Charbonnel, remise de décos, 9 h 45 départ du défilé de toutes les sociétés selon l'itinéraire suivant : faubourg Carnot, route Nationale, le Monteil, la Chaussade, Grande rue et place Néron. 10 h 15 sous les allées du Château Grande Messe solennelle en musique, chantée par la chorale de l'institution du Sacré-Cœur d'Yssingeaux en présence de Mgr Leynaud archevêque d'Alger et de Mgr Boutry, évêque du Puy. 11 h au cimetière, inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Monistrol morts au champ d'honneur. L'après-midi est consacré à des jeux divers et variés : jeu du baquet place de la Fontaine, course régionale de bicyclette au Grand Chemin, concert de la chorale de l'institution du Sacré Cœur d'Yssingeaux place de Charbonnel, jeu de colin-maillard pour les jeunes filles place des Ursulines. En soirée, illuminations et feu d'artifice clôturent la journée.
- lundi 13 juin : poursuite des festivités avec le tir à l'oie et une course de chevaux place de Charbonnel, jeu de la seringue place de l'église, course à pied rue de Chabron, séance de gymnastique place Néron, jeu du tonneau place de Charbonnel, course en sac à Brunelles.

Le caractère festif de l'inauguration du monument ne semble pas plaire à tout le monde puisque la semaine suivante, le journal fait état de « *bruits tendancieux disant que cette cérémonie n'a rien de funèbre, qu'elle s'oppose à l'esprit des organisateurs pour qui elle doit être et sera celle de la glorification des martyrs pour la Patrie* ». Dans ses discours le 12 juin, le maire de Monistrol reviendra à plusieurs reprises sur les raisons de ce choix. D'abord, au cimetière juste après l'inauguration du monument : « *Je m'excuse auprès des familles dont nous ravivons la douleur en cet instant. Peut-être en est-il parmi elles, pour estimer qu'un jour de fête ne convenait pas pour honorer des morts. Certes, ce n'est pas dans les réjouissances qu'il faut commémorer leur souvenir. Vos enfants, vos maris, vos frères dont nous exaltions les vertus héroïques n'appartiennent-ils pas maintenant à l'histoire, ne sont-ils pas entrés dans l'immortalité? Cette apothéose, nous ne saurions la faire trop belle, trop enthousiaste car nos soldats sont morts en héros, se sacrifiant pour une noble cause* ». Ensuite, lors du banquet qui réunit l'ensemble des invités : « *Cette cérémonie d'inauguration du monument commémoratif pouvait très bien se concilier avec notre fête patronale. Celle-ci n'est-elle pas essentiellement une fête de famille?* » (Le Semeur Vellave, édition du 26 juin 1921). Ce genre de polémique se retrouve dans d'autres communes du département comme au Puy en septembre 1919 quand les plaques commémoratives de l'Hôtel de Ville sont inaugurées le même jour que l'hommage rendu au maréchal Fayolle ou bien, au Monastier en mai 1921 quand l'inauguration du monument aux morts communal a lieu le jour des festivités organisées en l'honneur de Victor Laurent-Eynac, enfant du pays, devenu ministre.

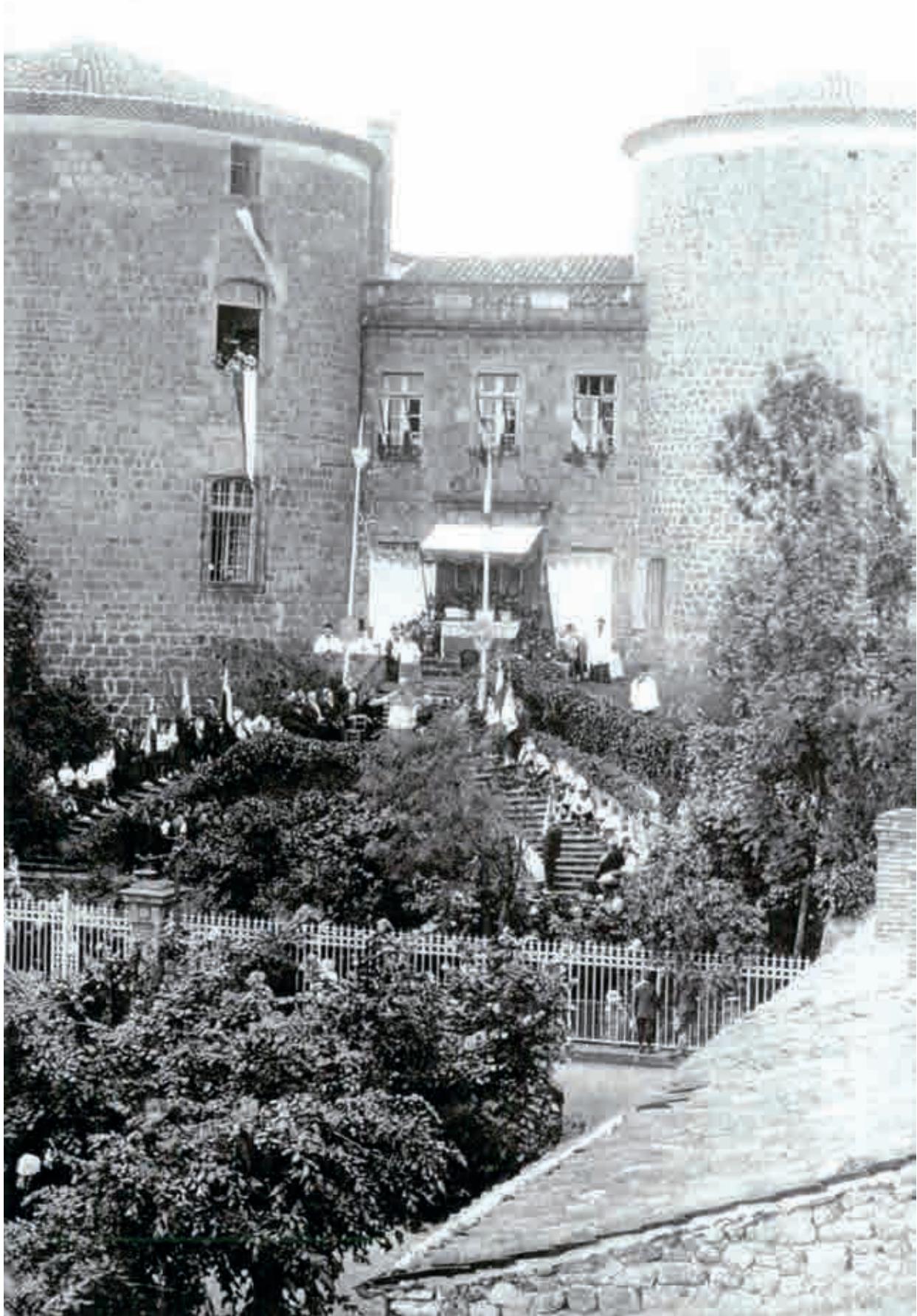
Les temps forts de la journée :

Le rassemblement devant la mairie marque le début des cérémonies : les autorités sont accueillies au son de la Marseillaise. On relève la présence de Mgr Augustin-Fernand Leynaud (1865-1953), natif de l'Ardèche, il est installé en Algérie depuis 1881 et connaît le colonel de Vaux, il succède

au cardinal Lavigerie comme archevêque d'Alger en 1916. L'évêque du Puy en poste depuis 1907 Mgr Thomas Boutry (1845-1925) est également présent. Les deux dignitaires de l'Eglise catholique donnent un caractère religieux très prononcé à la cérémonie. On a aussi le général André Morier (1864-1930) qui commande la région militaire de Roanne en 1921, le sous-préfet d'Yssingeaux M. Marini, les députés Edouard Néron, Victor Constant et Joseph Antier, l'ensemble du conseil municipal, le conseiller général et maire de Bas-en-Basset M. Vissaguet, les conseillers d'arrondissement M. Cornillon et M. Delobre. Le cortège des sociétés locales se dirige ensuite place de Charbonnel pour la remise de décosations qui est effectuée par le général Morier et par le sous-préfet. Le colonel de Vaux est fait Commandeur de la Légion d'honneur et 4 pompiers de Monistrol reçoivent la médaille d'honneur : MM. Borie, Bourbon, Cruzilla et Mogrière. Le défilé s'organise dans les rues de la ville dans l'ordre suivant : les sapeurs-pompiers, la Fraternelle, la Société de Secours Mutuels, les Vétérans de 1870, les Coloniaux, les Petits Tapins, l'association des Poilus, la Société des mutilés, la Jeune Garde avec sa musique.

Vient ensuite la messe en plein air : *«Dans un cadre merveilleux, dominé par les tours de l'ancien château des Evêques et dans un décor de verdure remarquable, l'autel est dressé sur le perron même du château, les autorités et les invités prennent place sur les escaliers tandis que les sociétés sont placées sous les bosquets, dans les allées. Une place avait été réservée aux veuves, orphelins et parents des enfants de Monistrol morts pour la France ainsi qu'au comité local de la Croix-Rouge»* (Le Semeur Vellave, édition du 19 juin). La chorale de l'institution du Sacré Cœur d'Yssingeaux anime la messe à la grande satisfaction de tous. Mgr Leynaud assure l'homélie après la lecture de l'évangile. Le journal publie intégralement le discours du prélat qui salue le travail accompli : *«Peuple de Monistrol, honneur à vous qui savez si magnifiquement honorer vos chers et glorieux morts»*, glorifie les morts en liant la religion et la Patrie tout en insistant sur la nécessité du souvenir. Il lit les extraits d'un carnet d'un soldat mourant sur le champ de bataille et qui se destinait au sacerdoce : *«Souvenez-vous, nous crient les voix de l'Armée, de la Religion et de la Famille... O terre de France ! Terre de Patrie ! Combien nous t'aimons déjà !»*.

À la fin de la célébration, le cortège se reforme pour aller au cimetière, la société de trompettes Le Réveil du Forez de Saint-Chamond, arrivée un peu en retard, intègre alors la cérémonie d'inauguration. Bien que l'espace soit restreint, l'ensemble des participants trouve son emplacement. Le colonel de Vaux prononce le 1^{er} discours qui, lui aussi, est publié en intégralité par le journal. Il commence par préciser le sens du monument : *«Soldats qui dormez votre dernier sommeil à l'ombre des humbles croix hâtivement plantées dans les guérets et les bois de l'immense champ de bataille ! Soldats, qui reposez près des établissements hospitaliers où épuisés par la maladie et les blessures vous avez achevé de souffrir. Vous surtout, dont les corps pulvérisés par les bombardements, disparus dans l'explosion d'une mine ou ensevelis dans les profondeurs des îlots ne pourront jamais, hélas, être rapportés parmi nous ! Vous aurez désormais pour vous rappeler davantage à notre pieux souvenir cette tombe symbolique autour de laquelle vos 188 noms ont été gravés et au pied de laquelle tous ceux qui vous ont aimés, et qui vous pleurent pourront dans la poésie et le recueillement de ce cimetière s'agenouiller et prier»*. Il remercie tous ceux qui ont participé à sa construction et les autorités présentes. Il rappelle enfin les devoirs des vivants envers les morts puis, il demande aux différentes sociétés de venir déposer les couronnes et gerbes au pied du monument. La Jeune Garde joue «Aux Champs» et le monument est dévoilé. Le maire de Monistrol en prend possession au nom de la commune. Une nouvelle fois le discours est publié en entier : après avoir salué les autorités présentes et remercié les membres du comité, il justifie la place du monument dans le cimetière ainsi que la mise en place d'un caveau collectif sous le monument. Selon lui, cette cérémonie est un vibrant témoignage de l'Union Sacrée et doit rester dans l'histoire de la commune : *«il faut que les générations futures connaissent le nom des acteurs de cette glorieuse épopée et les prononcent avec respect»*. Le président le Société des mutilés M. Ravel,



Messe en plein air devant le château le 12 juin 1921

le député Edouard Néron, le général Morier, le sous-préfet et l'évêque du Puy prononcent plusieurs discours qui sont rapidement résumés. Après la bénédiction du monument par Mgr Boutry, la chorale d'Yssingeaux chante un *De profundis*. Toutes les sociétés défilent devant le monument avant de quitter le cimetière. La cérémonie prend fin à 12 h 30.



Cérémonie au cimetière le 12 juin 1921

Le banquet, qui réunit 60 convives, est organisé à l'hôtel Mallet. On relève la présence d'industriels locaux : M. Martouret et M. Pradier, directeur des papeteries de Pont-de-Lignon. La presse est également invitée avec des représentants de 5 journaux. Pierre Mallet dirige l'établissement qui bénéficie d'une certaine renommée, c'est un mutilé de la guerre et il est membre du conseil municipal. Le menu est le suivant :

Filets de barbue à l'américaine
Cœur de filet de bœuf grand-mère
Grosses quenelles financières
Asperges sauce hollandaise
Petit cochon de lait rôti
Queue de langouste à la russe
Bombe mousse vanille
Corbeille de fruits
Dessert

Le menu peut nous paraître aujourd'hui très copieux voire indigeste mais, il en allait ainsi à cette époque. Des toasts sont portés au dessert par le maire et les parlementaires présents, puis l'évêque du Puy et le général Morier. Les discours de Joseph Antier et de Mgr Boutry sont les plus intéressants sur l'état d'esprit des personnalités. Le député : «rappelle que les armes de la ville portent une crosse et une épée. En cette journée, n'est-ce pas la réalisation de cette alliance ? Un général, un archevêque, un colonel, un évêque sont réunis ici. Après des félicitations méritées au colonel de Vaux, le Bayard de Monistrol, il rappelle que nos paysans ont gagné la guerre et affirme qu'ils gagneront la paix». Mgr Boutry insiste sur le «spectacle d'union qui lui est offert... il rappelle les luttes d'avant la guerre où, sur la France semblait régner le mot d'ordre «Hässsez-vous les uns les autres». Maintenant, les mêmes bouches qui prêchaient le désordre, nous disent la parole de

l'Evangile : «Aimez-vous les uns les autres». (édition de la *Gazette d'Yssingeaux* le 17 juin 1921). *L'Echo paroissial* insiste aussi beaucoup dans son résumé des fêtes sur cet aspect d'union entre les participants : «la caractéristique de cette magnifique journée, c'est qu'elle a été la journée de l'union parfaite, union mentale avec les morts, union réelle entre les vivants».

Lendemain de fête :

Le Semeur Vellave revient dans son édition du 26 juin 1921 sur la cérémonie de Monistrol. Le maire organise une petite réception à l'hôtel Mallet le 13 juin pour remercier les organisateurs «toujours



Cartes souvenir de l'inauguration et monument après l'inauguration

les mêmes, lesquels ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour la décoration et la bonne renommée de leur petite patrie. Le journal publie également le discours prononcé au banquet par le maire de Monistrol et résume rapidement le reste des festivités. Toutefois *l'Echo paroissial* dans son numéro de juillet 1921 publie le compte-rendu de la cérémonie monistrolienne par le journal *La Tribune* regrettant qu'il n'y ait «*pas un mot de la cérémonie religieuse, la messe en plein air où il y avait foule et à laquelle le sous-préfet lui-même s'est fait un devoir d'assister, le discours magistral de Mgr Leynaud, les chants remarquables de la chorale d'Yssingeaux... La Tribune ne daigne même pas signaler la présence de Mgr Leynaud et de Mgr Boutry. Cela donnerait à la cérémonie un cachet trop clérical. Pauvre Tribune. Et dire que certains catholiques de Monistrol continueront à aller prendre leurs informations dans cette feuille sectaire! Oh aberration!!!*». L'union si célébrée n'est pas aussi parfaite si on en juge par ces propos qui montrent bien que les vieilles divisions ne sont pas éteintes. En outre, la cérémonie a engendré des dépenses supplémentaires, le 20 août le conseil municipal doit attribuer la somme de 2 100 francs pour régler ses frais dont 400 francs pour payer la chorale venue d'Yssingeaux.



Monument actuel au cimetière (cliché R. Crespy)

Le monument de Monistrol, essai de typologie ?

Pour l'historien Antoine Prost, les monuments aux morts sont le reflet des mentalités et des sentiments de communautés marquées par la guerre. Cette affirmation peut être nuancée par le fait qu'un certain nombre d'édifices avec des sculptures ont été produits en série pour répondre à la demande et qu'ils sont moins porteurs de sens qu'une œuvre originale. Il est vrai aussi que les municipalités qui commandent sur catalogue, expriment tout de même un choix qui sous-tend des enjeux divers. La majorité des monuments du département de la Haute-Loire reste conventionnelle, seuls quelques-uns sont originaux par leur thème ou leur aspect. Antoine Prost a élaboré au niveau national une typologie des monuments commémoratifs de 14-18 en croisant plusieurs éléments : l'emplacement, la forme générale, les inscriptions et l'iconographie. Toutefois, il ne faut pas voir dans cette typologie une classification rigide ; beaucoup de monuments sont polysémiques : un monument peut sembler appartenir à un type particulier mais un élément peut brouiller sa compréhension et donner une connotation secondaire. Il distingue ainsi des monuments civiques très simples et sans connotation politique majeure : la commune rend hommage à ses citoyens morts pour leur pays. On trouve ensuite des monuments patriotiques fort nombreux avec une symbolique centrée sur l'héroïsme des morts, cet aspect se retrouve sur celui de Monistrol à travers la dédicace «A nos héros». Ensuite, il y a des monuments funéraires et religieux, type auquel appartient Monistrol. La dernière catégorie, celle des monuments pacifistes est très rare à l'échelle de la France de cette époque.

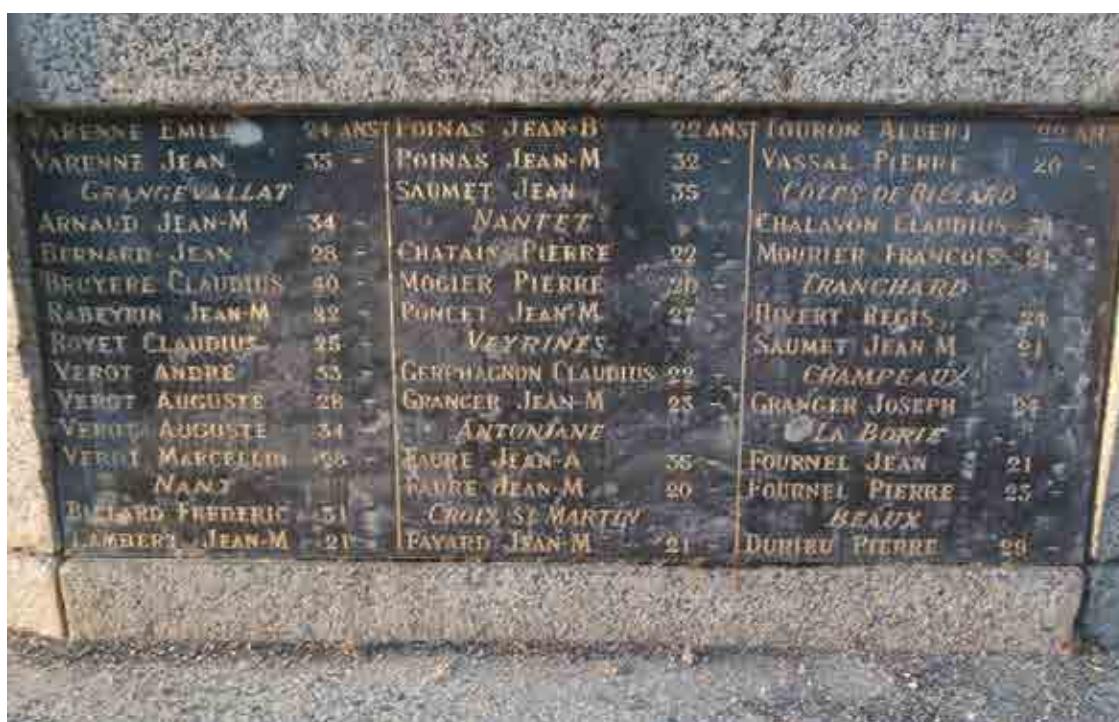
Le monument de Monistrol comporte un soubassement en arc de cercle en granit. Les noms des morts sont inscrits sur les plaques séparées par les années de guerre. Les inscriptions se font par ordre alphabétique pour montrer l'égalité devant la mort des soldats, on ne les distingue pas en fonction d'un grade militaire. Elles mentionnent également leur âge et surtout, elles les classent par quartier ou village. Cet élément ne se retrouve pas sur tous les monuments mais quand, il est présent, il témoigne d'une forte identité locale : on est du quartier du Monteil, on est du village de Grangevallat, on est du Pinet. Pour plus de détails sur la liste des soldats morts, je renvoie le lecteur au travail de Philippe Moret dans «Monistrol au 20^e siècle» (Chroniques monistroliennes, n°35, 2000). Le 1^{er} projet de monument porté par l'abbé Mourrier envisageait la construction d'une cha-

pelle funéraire, bien qu'abandonné pour des raisons financières, elle apparaît à travers la stèle en arc brisé à l'arrière de la statue : portée par 2 colonnes et surmontée d'une croix latine, elle semble reproduire symboliquement l'intérieur d'un édifice religieux. Le blason de Monistrol (reprenant celui des évêques du Puy dans l'Ancien Régime) ainsi que la devise en latin donnent au monument une touche locale qui le distingue des autres. Le caractère religieux est également affirmé avec les symboles chrétiens de l'alpha et de l'oméga ainsi que par un chrisme qui mêle les lettres P et X et désigne le Christ en grec signifiant le commencement et la fin de la vie pour les croyants. La statue du soldat, comme on l'a déjà évoqué, est une œuvre de série qui ne fait pas l'originalité du monument : elle représente un poilu au repos tenant la main sur le canon du fusil représentant celui qui

veille sur la sécurité du pays. Plus intéressant est la présence de munitions qui habillent le monument. Des photos anciennes montrent le monument entouré par 2 mortiers de tranchée et 8 obus de petit calibre. Le comité en avait commandé davantage en janvier 1921 et aujourd'hui, il ne reste plus que 2 obus présents sur les côtés de la stèle. La présence de ces armes avait un double sens : d'abord, ce sont souvent des prises de guerre sur l'ennemi dont on montre ainsi la défaite mais, elles symbolisent aussi ce qui a tué la plupart des combattants pendant le conflit à savoir les canons et les mitrailleuses.



Monument actuel, détails patriotique et religieux (cliché R. Crespy)



Monument actuel, liste des morts par village (cliché R. Crespy)

Les évolutions postérieures du monument

À l'automne 1921, le maire de Monistrol envoie au préfet les dernières pièces manquantes, celles du volet financier du monument afin d'obtenir une subvention de l'Etat. La demande est tardive car le monument est déjà inauguré, elle montre le souci de respecter la procédure mise en place par l'Etat mais aussi, le fait que les communes ont fait ce qu'elles voulaient en la matière. La commission préfectorale se réunit le 10 février 1922 pour examiner le dossier monistrolien, elle émet un avis favorable, l'inverse aurait été assez surprenant. Comme la souscription publique et les crédits votés par le conseil municipal couvrent les frais engagés, la subvention n'est pas accordée ce qui là aussi, aurait été surprenant. Les archives municipales ne gardent pas de traces d'une éventuelle réaction à l'annonce de cette nouvelle.

La question du caveau collectif :

En mars 1922, le conseil municipal débat du caveau situé sous le monument, prévu pour 15 dépouilles, il reste vide : « *les demandes formulées jusqu'ici par les familles ayant un corps à ramener du front sont peu nombreuses* ». Le rapatriement des corps des soldats commence au printemps 1921, la presse ne manque pas de signaler ces retours ainsi le Semeur Vellave dans son édition du 26 juin 1921 signale la ré-inhumation de 2 soldats monistroliens le 11 juin, veille de l'inauguration du monument. Dans les 2 cas, Ferdinand Mourier et Pierre Gardey sont inhumés dans le caveau familial. Par la suite, d'autres corps sont rapatriés avec des cérémonies religieuses notées par l'Echo paroissial en 1922 : Jean Marie Hilaire le 26 mars, Claudius Guillaumond le 25 mai, Laurent Méasson le 4 juin et Gabriel Cheucle le 7 juin. Eux aussi, sont inhumés dans les caveaux de leurs familles. Face à cette situation, le conseil municipal décide d'élargir les possibilités d'inhumation dans le caveau du monument aux anciens combattants « *revenus très malades du front et ne s'étant jamais remis de leurs fatigues contractées aux armées* ». Le maire propose de fixer un délai limite d'admission dans le caveau ainsi que le pourcentage d'invalidité à imposer. Le conseil fixe au 31 décembre 1925 la date limite et un pourcentage d'invalidité à 80% au moins. Il précise en outre que le délai limite peut être prorogé si des places sont encore disponibles. Il exige que chaque cercueil comporte une plaque métallique d'identité et que chaque inhumation dans le caveau soit transcrise sur les registres des délibérations. Le conseil municipal décide l'admission immédiate d'un ancien combattant récemment décédé : Adrien Roure du village de Paulin qui remplit les critères ci-dessus. À l'occasion des travaux au cimetière en 2013, le caveau du monument a été réouvert en vue de le déplacer. 11 cercueils y ont été retrouvés en mauvais état. 8 ont pu faire l'objet d'une identification car ils disposaient d'une plaque métallique. Certains correspondent à des soldats morts en juin 1940 dans un accident de la circulation dans la côte de Brunelles. La dernière inhumation remonte à 1953 avec celle d'un gendarme de Monistrol : Robert Malfetes. (La Gazette de la Haute-Loire, édition du 14 novembre 2013). Il est probable que la dépouille d'Adrien Roure fasse partie des cercueils non identifiés.

Les stèles complémentaires :

De part et d'autre du monument, 2 stèles ont été rajoutées a posteriori. L'une concerne la 2^e guerre mondiale avec 13 noms (9 en 1940 et 4 en 1945) avec l'âge des soldats morts. La seconde concerne les morts dans des expéditions postérieures à la guerre 14-18 mais qui en fait sont bien liées à elle. Aujourd'hui, on pourrait dire que ces soldats ont participé à des opérations extérieures (OPEX). Cette stèle est à l'initiative du colonel de Vaux une nouvelle fois en août 1923. Il présente ce projet au conseil municipal qui l'adopte à l'unanimité pour 2 soldats originaires de Monistrol : Jean Duplain du quartier de Foletier et Mathieu Ollier du village de Prailes. Leur inscription reprend le schéma des plaques précédentes avec leur âge et la mention de leur localité à Monistrol. Ils



Stèle érigée en 1923 (cliché R. Crespy)

sont décédés au cours d'une opération militaire aujourd'hui oubliée en Cilicie suite au démantèlement de l'empire Ottoman. De décembre 1918 à octobre 1921, un corps expéditionnaire français de 70 000 soldats est envoyé dans cette région turque frontalière de la Syrie pour protéger les populations arméniennes victimes de massacres. Les combats contre l'armée turque sont très meurtriers et finalement l'armée française se retire du territoire entraînant ainsi l'évacuation des Arméniens rescapés du génocide de 1915. Le projet de stèle retenu est celui de M. Induni, architecte à Saint-Etienne pour la somme de 800 francs. Le conseil adopte également des travaux de vernissage de la statue du poilu par M. Goyo plâtrier-peintre à Monistrol pour 800 francs également. L'inauguration de la stèle a lieu le 1^{er} novembre 1923.

Les plaques commémoratives de l'église Saint-Marcellin

Ces plaques font bien sûr partie intégrante de l'hommage rendu aux morts par la collectivité. Leur présence dans les édifices religieux témoigne de la ferveur des populations qui ont voulu placer en quelques sortes les morts de la guerre sous la protection divine. La Semaine religieuse du diocèse du Puy mentionne quelques inaugurations dans son bulletin hebdomadaire mais les articles sont très courts. Finalement, on sait peu de choses sur ces plaques qui n'ont pas fait l'objet d'un recensement à l'échelle départementale. Comme pour les monuments aux morts, la mise en place de ces plaques relève d'une décision de la paroisse bien souvent du prêtre en poste. De très nombreux ecclésiastiques ont été mobilisés pendant le conflit, plus de 300 pour le département de la Haute-Loire et plusieurs dizaines sont décédées. On a déjà souligné la présence de l'abbé Valour à Monistrol. Les plaques commémoratives sont installées rapidement dans les églises dès le printemps 1919 alors même que l'on ne connaît pas encore le bilan des morts. À titre d'exemples, pour les paroisses environnantes, on peut relever en 1920 l'installation de plaques dans les églises de Valprivas, les Villettes ou Yssingeaux. Cette rapidité explique les différences de chiffres entre les plaques et les monuments commémoratifs publics qui sont érigés 2 ou 3 ans plus tard. À Monistrol, Philippe Moret a relevé 8 noms qui ne sont pas présents sur le monument du cimetière et inversement, 3 noms de celui-ci ne se retrouvent pas sur les plaques de l'église. Ces différences peuvent tenir au lieu de mobilisation des personnes et surtout, au fait, que l'on peut très bien inscrire des personnes qui n'habitent plus Monistrol mais qui ont conservé des attaches familiales sur place. Les familles ayant alors souhaité que leurs noms apparaissent sur les monuments puisque la 1^{ère} idée à cette époque est de n'oublier personne dans l'hommage à rendre plutôt qu'établir une liste exacte des morts de la commune (c'est plutôt ce que nous recherchons aujourd'hui). Dans la Semaine religieuse du 18 avril 1919, un article fait état de nombreuses demandes de prêtres pour installer des plaques commémoratives dans les églises. Mgr Boutry accepte mais demande que « *les règles liturgiques soient respectées pour ne pas choquer le bon goût* ». On retrouve le même accompagnement dans le



Plaques commémoratives de l'église Saint-Marcellin (cliché L. Soyère)

diocèse voisin de Clermont à la même date. L'Ami du clergé qui est la revue officieuse de formation de nombreux prêtres à l'époque (quelques exemplaires sont conservés aux archives de la paroisse de Monistrol), précise dans son numéro du 18 novembre 1920 « *qu'un retable avec le nom des morts de la guerre augmente la dévotion aux âmes du Purgatoire, tout en empêchant de tomber dans l'oubli les victimes de la guerre* ». Autre question importante, ces plaques devaient-elles être accompagnées d'ornements. Dans les églises, la présence de symboles religieux allait de soi, celle des drapeaux et médailles beaucoup moins. La Semaine religieuse du 13 juin 1924 rappelle les prescriptions de la Sacrée congrégation des rites en matière de drapeaux et bannières dans les églises : « *lorsque les drapeaux et bannières n'appartiennent pas à des sociétés manifestement opposées* »

à la religion catholique ou dont les statuts sont condamnés et, que les drapeaux et bannières ne comportent pas quelques emblèmes défendus, ils peuvent être admis à l'église» Le drapeau de la République devait-il être admis ? À en juger par les nombreux drapeaux installés dans les églises, on peut le penser d'autant que l'affirmation du lien entre la religion et le patriotisme permettait de contourner les éventuelles réticences.

Les plaques de l'église de Monistrol sont en tout point identiques : elles sont en marbre, elles ont la même dédicace : « 1914-1918 Monistrol reconnaissant à ses chers soldats morts pour la France ». Elles sont surmontées d'une croix avec le blason de la ville, des médailles militaires (la croix de guerre très appréciée par les soldats car elle récompensait les actes de bravoure sur le front, la légion d'honneur mais les 2 exemplaires ont disparu). On relève aussi une inscription latine : « Pie Jesu Domine Dona Eis Requiem Sempiternam » que l'on peut traduire par « Doux Jésus, donne-leur le repos éternel ». On peut remarquer aussi un décor végétal avec de part et d'autre de la liste des épis de blé (symbolique du don de la vie par Dieu), des feuilles de chêne à droite (symbolique de la longévité) et de lauriers à gauche (symbolique de la victoire) ; Les noms des soldats sont inscrits dans l'ordre alphabétique par souci d'égalité, on ne donne pas leur âge ni leur village d'origine mais certains sont jumelés pour signaler des liens de parenté. Les 2 panneaux listent le même nombre de soldats : 94. On peut terminer en signalant qu'une de ces plaques a été changée de place à l'occasion des travaux effectués à l'intérieur de l'église en 2000-2001. Elles se trouvent aujourd'hui sur le côté sud de l'édifice de part et d'autre du confessionnal, globalement elles sont encore en bon état.

Bibliographie

Antoine Prost, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? » dans Pierre Nora (sous la direction), *Les lieux de mémoire*, (tome 1 : La République), Paris, Gallimard, 1984

Annette Becker, Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre, Paris, Errance, 1988

Georges Michel, Mémoire de la Grande Guerre. Les monuments aux morts et les victimes de 14-18 en Haute-Loire. Le Puy, 2008, éditions de la Société académique

Richard Crespy, « Construire une mémoire de la Grande Guerre : monuments et plaques commémoratives en Haute-Loire », *Les Cahiers de la Haute-Loire*, 2009.

Richard Crespy, « Les inaugurations des monuments commémoratifs en Haute-Loire entre 1919 et 1924 », *Les Cahiers de la Haute-Loire*, 2010.

Sitographie

Site de l'université de Lille qui effectue un recensement exhaustif des monuments et plaques commémoratives en France et en Belgique (www.monumentsmorts.univ-lille.fr)

Site de généalogie (www.memorialgenweb.org)

Site d'un passionné Alain Choubard sur les monuments avec des sculptures (www.monumentsaux-morts.fr)

UN «MUSÉE MUNICIPAL» À MONISTROL

Madeleine MORET

Le matin du 25 septembre 1921, le maire de Monistrol, Pierre Franc, réserve une surprise à son conseil municipal... comme nous le découvrons dans le registre des délibérations municipales où la séance est rapportée¹.

«*Rappelant le passé de Monistrol, le Maire expose à l'assemblée l'intérêt qu'aurait la commune à éviter la continuation de l'exode des souvenirs historiques que nous possérons.*

Il explique que M. l'abbé Mourier a bien voulu mettre ses connaissances archéologiques au service de sa chère petite Patrie, ce qui a permis de rassembler déjà, dans une des salles de la mairie, quelques objets pouvant intéresser l'étude de notre histoire locale.

Suspendant alors la séance, le Maire conduit l'Assemblée au Musée dont il lui réservait la surprise. M. l'abbé Mourier en fait les honneurs.

Le Conseil reprend ensuite sa séance et, à l'unanimité, manifeste sa satisfaction pour la création de ce musée municipal.

Le Maire promet de faire de la propagande auprès des personnes possédant des souvenirs historiques pour qu'elles veuillent bien nous les confier. Il remercie M. l'abbé Mourier qui, non seulement a organisé ce musée, mais en a constitué les premiers éléments en nous remettant des documents anciens.

Des remerciements sont également adressés à M. Joseph Cuerq qui a fait don de plusieurs objets intéressants.

Une somme de 200 francs est ensuite votée pour l'aménagement de ce musée».

C'est une surprise encore plus grande pour nous d'apprendre, cent ans après, la *Création d'un Musée municipal à Monistrol*... Si le souvenir en a été complètement oublié c'est aussi que les objets et les documents réunis à ce moment là ont disparu.

Quels étaient-ils ? Hélas ! il n'y en a pas de mention.

Aucun inventaire n'a été joint à la délibération municipale. Et la mémoire orale n'a rien transmis de ce premier acte d'action citoyenne pour la conservation du patrimoine.

En reprenant les termes employés par M. le Maire lorsqu'il fait allusion à ces dépôts précieux, espérant qu'ils puissent nous apporter quelques indications ou descriptions, on voit qu'il n'use en fait que d'expressions désespérément vagues : *souvenirs historiques, documents anciens ou objets intéressants...*

Quelle frustration de constater que ces premières collections ont peut-être été dispersées sans le moindre «procès-verbal» !

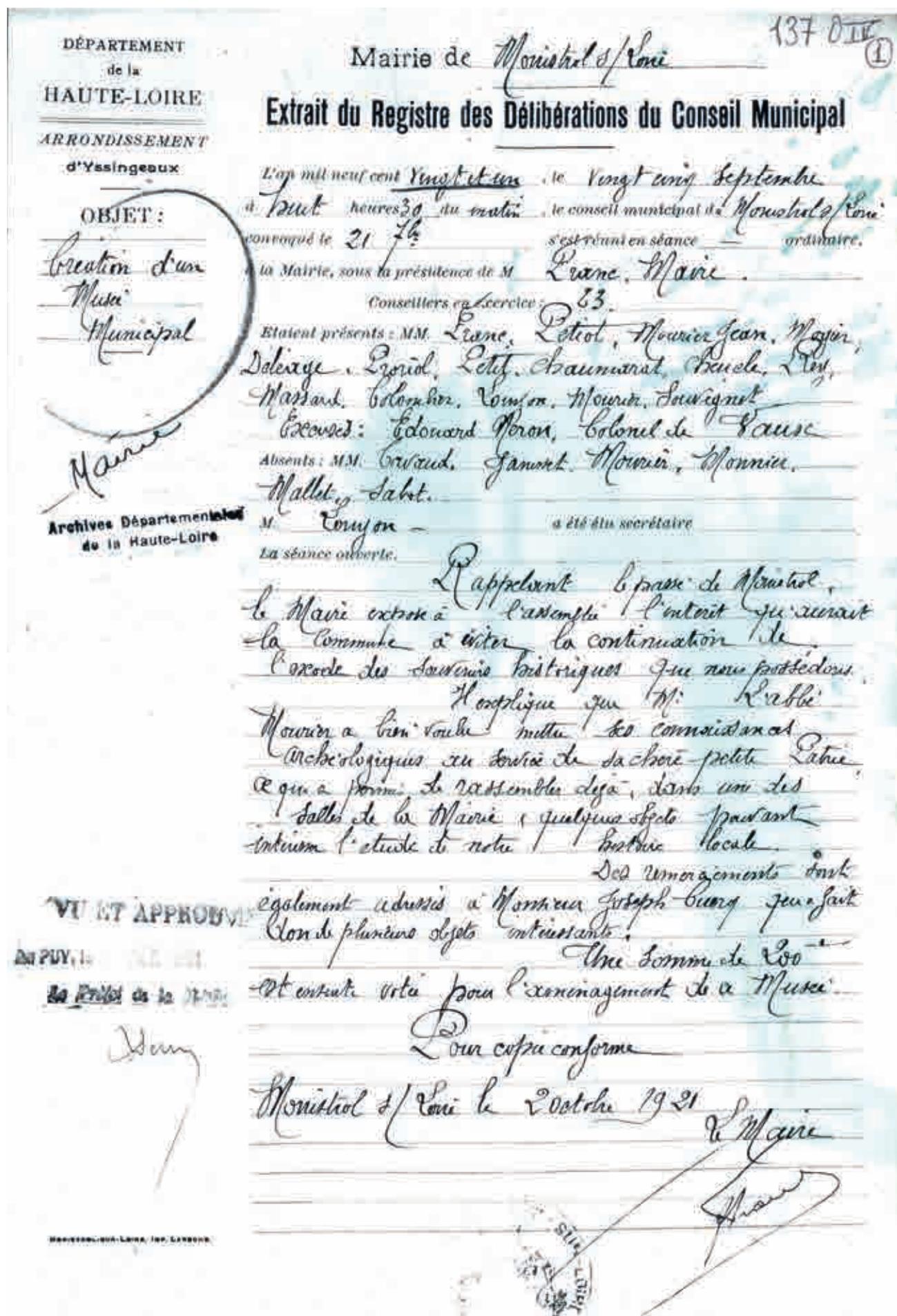
Il est important cependant de rapporter deux souvenirs.

Le plus proche est celui de Paul Bonche qui se rappelait «avoir vu, dans le couloir du Petit Séminaire, un sarcophage trouvé par l'abbé Mourier»...

Plus ancien est celui d'Albert Boudon-Lashermes qui témoigne ainsi d'une découverte² : «Notre vieil

¹ AM, *Registre des délibérations municipales*, 1921

² *Le Puy Sainte Marie*, Le Puy, 1989, p. 117.



ami l'abbé Mourier ayant entrepris des fouilles dans le parc du château retrouva... une pierre... C'est un fronton triangulaire très surbaissé. Dans le triangle est couchée une croix. Sur le bras de celle-ci est posée une colombe.» Cette pierre aurait été ramenée du Puy à Monistrol en 1788 par l'évêque Mgr de Galard pour sa collection lapidaire³.

Il est possible qu'en 1921, ce sarcophage et cette très belle pierre sculptée dont l'évocation est associée au renom de l'abbé Mourier, aient été présentés parmi les fleurons de notre *Musée municipal*. Que sont-ils devenus ?

Le compte rendu de la délibération précise que M. le Maire remercie deux personnes pour leur aide, M. l'abbé Mourier et M. Joseph Cuerq.

Joseph Cuerq, notable monistrolien qui avait obtenu la charge de « receveur buraliste » et tenait bureau de tabac dans sa maison du Grand Chemin. Il avait aussi fondé la première Caisse d'épargne de la ville. Collectionneur et amateur d'histoire, il n'est pas étonnant qu'il ait activement soutenu la mise en place d'un musée monistrolien.

L'abbé Mourier (1864-1936) qui fut enseignant à la Chartreuse du Puy et au collège Saint-Michel à Saint-Etienne, était un érudit passionné d'histoire locale qui s'est retiré à Monistrol peu après la guerre de 14-18. Il a écrit un mémoire sur Saint Marcellin et des chroniques dans *l'Echo paroissial*. Doué d'un certain talent de dessinateur et de graveur, il nous a aussi laissé des dessins et des « montages-reconstitutions » de la vieille ville de Monistrol, et même un des projets proposés pour le monument aux morts de Monistrol. On comprend, ici, que c'est lui qui a soufflé au maire l'idée de ce Musée municipal. À la manière d'Auguste Aymard au Puy au siècle précédent, il en a été l'instigateur tenace, l'organisateur, l'un des donateurs et le guide d'occasion de cette première présentation dans *une des salles de la mairie*.

Rappelons qu'à cette date de 1921, après la guerre et l'occupation de ses locaux par les prisonniers Alsaciens-Lorrains, la mairie est à nouveau installée au rez-de-chaussée de l'ancien Petit Séminaire (le lycée professionnel privé actuel). Mais ce n'est pas l'installation définitive de la mairie puisque plus tard, les services municipaux déménageront dans d'autres bâtiments, en 1943 puis en 1974... Qu'est-il advenu, alors, du *Musée municipal* ?

Des traces que nous n'avons pas retrouvées existeraient-elles encore ?

Que sont nos antiquités devenues ?

³ Voir dans les *Chroniques Monistroliennes*, n°45, 2011-2012, p.7-8 : Le rapprochement est fait avec une belle pierre analogue, retrouvée, en 2011, en remploi dans la façade de l'église.

Mgr de Galard aurait pu rapporter les deux pierres, exhumées peut-être de la place du For, au Puy, restes symétriques d'une structure religieuse très ancienne.

VIE D'UN ENFANT À MONISTROL DANS L'APRÈS - GUERRE 39-45 ENTRE RURALITÉ ET INDUSTRIE



Maison natale



Famille Massard



Jean Vital Petiot - Flavie Vérot

André MASSARD

Je me prénomme André Auguste, je suis né à Monistrol-sur-Loire le 1^{er} janvier 1943 au Grand Chemin à la «Maison du Velours» au croisement de la route d'Yssingeaux et de celle de Bas en Basset. Dans cette maison les Ets Martouret logeaient quelques ouvriers et contremaîtres. J'étais le 4^e enfant d'une famille qui en a compté sept.

Passionné de généalogie, je fais des recherches sur ma famille «élargie» mais j'essaie aussi de reconstituer les familles du Regard des années 50 (Bontemps, Liogier, Marconnet, Lambert, Mogier, Mourier, Tavaud) et de Chazelles (Rabeyrin et Tavaud) : tous parents. Ces recherches qui me replongent dans ma jeunesse m'ont donné envie de faire partager ma vie d'enfant et d'adolescent dans cette période de fin et d'après guerre à Monistrol-sur-Loire dont on disait : «à Monistrol on boit la gnole dans des grands bols» et de Bas-en-Basset : «canton des ânes et ville des mulets».

Mon parrain était Adrien Massard, le frère de mon grand père paternel Baptiste, il était passementier à Brunelles et avait plusieurs métiers à tisser, je ne l'ai pas vraiment connu car il est décédé le 8 février 1944. Les deux frères s'étaient mariés avec deux sœurs Marguerite et Eugénie Liogier du Regard.

Par contre j'ai eu la chance d'avoir pour marraine Flavie Petiot née Vérot que les «vieux» monistroliens ont connu, elle qui a tenu avec Jean son mari de 1933 à 1958 la boulangerie du 46 avenue de la Libération. Elle aurait dit quand je suis né : «c'est affreux ce qu'il est beau» une expression typiquement locale. Sa mère Sophie Vérot née Rabeyrin et ma grand-mère maternelle Maria étaient sœurs. Jusqu'à son presque centenaire elle est restée curieuse du monde avec une

mémoire phénoménale des familles monistroliennes et de leurs liens. Quand on allait la voir à la maison de retraite il ne fallait pas prévoir un autre rendez vous, son médecin traitant m'a dit un jour en me voyant arriver «vous tombez bien, vous allez prendre le relais». Le 18/6/2009 la Gazette lui a



Flavie Francine Claudia Vérot

consacré une page intitulée : « Flavie Petiot, la mémoire vivante de Monistrol ». Enfant, ma mère me laissait quelque fois chez elle et j'adorais trainer dans le fournil, j'ai même reçu un jour un coup de pelle à la tête qui dépassait à peine du tréteau sur lequel Jean la faisait glisser pour retirer le pain du four. La radio y marchait en permanence, il écoutait la Mère Cottivet sur Radio Lyon, elle interprétait une concierge lyonnaise avec les expressions des canuts de la Croix Rousse. Il ne manquait pas non plus le Tour de France. Quand j'allais à l'école

primaire, quelquefois je passais devant la boulangerie elle me donnait un « michon » dans lequel elle avait glissé une barre de chocolat Pupier. Je crois qu'adolescente elle était amoureuse de mon père, elle me disait : « c'est avec moi qu'il aurait dû se marier je l'ai connu avant ta mère il s'arrêtait chez nous à « Vallot » (Grangevallat) pour s'amuser quant il rentrait de l'école ».

En fait nous étions 6 enfants car notre sœur ainée Marinette Maria née 9 mois après le mariage de nos parents est décédée à 5 mois. Nous ne sommes pas restés à la « Maison du Velours » mais mes parents y ont toujours gardé des amis en particulier Edouard Laval et « Nini ». Mon père et Edouard se coupaient mutuellement les cheveux et nous passions aussi à la coupe comme d'autres gens de la famille ou voisins. Edouard a longtemps dirigé l'harmonie municipale auquel mon frère Jojo a appartenu et dont mon père a été un moment le porte drapeau.

Au début de la guerre nous étions encore au Grand Chemin. Ma mère me racontait qu'elle « écartait » son linge au jardin lorsque les avions sont arrivés et que j'ai couru vers elle et suis tombé dans le seau. C'était, je pense, le jour du bombardement de Saint-Étienne le 26 mai 1944. Le mari de la sœur ainée de ma marraine Joseph Mathias en a été une des victimes alors qu'il conduisait un autobus à la plaine Achille. Quand à l'usine Martouret elle a été bombardée le 18 juin 1944 et nous étions aux premières loges. Mon père n'a fait que 56 jours en unité combattante au 31^e RI, le 19/1/1940 il a été affecté au titre de la mobilisation industrielle comme tourneur aux Ateliers Foréziens de Constructions Mécaniques en fait à l'usine Clémenson, rue du Général de Chabron. Fini la mobilisation il a réintégré l'usine Martouret avec une recommandation de M. Néron Bancel, maire, auprès de M. Croizier, le directeur.



Maison Martouret
(à gauche)

Nous nous sommes installés dans l'ancienne école laïque du Monteil le 1^{er} décembre 1944. Le bail était consenti compte tenu de la qualité d'ouvrier de mon père à l'usine Martouret moyennant un loyer annuel de 800 francs et il était stipulé qu'il devrait le quitter sans préavis s'il abandonnait son travail à l'usine. Notre nouveau logement était un « 3 pièces » dans cette école du Monteil qui a fonctionné de 1892 à 1922 au 18 avenue Martouret. Les bâtiments avaient été rachetés par l'usine qui y logeait le directeur, des contremaîtres et aussi des ouvriers. Au rez de chaussée dans les anciennes classes il y avait trois familles. Comme le Directeur nous étions au 1^{er} étage auquel nous accédions par ce qui était l'entrée principale. Au pied de l'escalier que ma mère devait nettoyer à l'eau de Javel, il y avait trois WC à la turque qui dataient de l'école et dont un nous était affecté. Toutes les pièces donnaient sur la rue du Kersonnier : la cuisine avec son fourneau sur lequel mijotait toujours quelque chose, c'était aussi le seul moyen de chauffage, l'évier pour la vaisselle et aussi pour la toilette. En hiver dans le four de la cuisinière à charbon il y avait des briques qui, emballées dans du papier journal, étaient glissées dans les lits pour nous réchauffer. Dans les 2 chambres nous couchions théoriquement à 8. Heureusement nous n'avons jamais été là tous ensemble. En 1948 quand notre dernière sœur Denise est née, notre aîné Marcel était en apprentissage de boulanger après avoir fait un bref séjour chez les Capucins ; Il s'était senti appelé à la vie monastique pendant la retraite avant la communion solennelle, convaincu par le maître de retraite, un capucin. Un an plus tard, le 1^{er} juin 1947 il nous écrivait de Val Brian dans la Drôme, accompagné d'un mot du directeur, que tout allait bien. Et pourtant quelque temps après on l'a vu arriver en gare de Saint-Etienne trainant sa valise avec une ficelle.

L'avantage de cet appartement était un grand jardin qui donnait sur le ruisseau de Piat où, été comme hiver, ma mère a toujours lavé son linge au laveur couvert ; elle mettait les draps à blanchir sur l'herbe en bas du jardin. Plus haut mon père avait fait une cabane de tôle où il rangeait ses outils et élevait jusqu'à 40 lapins. L'ancien préau avait été transformé en garages et nous en avions un où étaient stockés le charbon, les pommes de terre et rangés les vélos, la mobylette puis la moto de notre père : une 125 Terrot empruntée par mon frère Marcel alors que les parents étaient à Lourdes provoquant une grande inquiétude chez notre cousine Louise Civet qui nous gardait. A l'appartement nos voisins étaient contremaître ou même directeur. Bien que voisins nous avions peu de contact et nous attendions même pour sortir qu'ils soient partis afin de ne pas les croiser dans le couloir, leurs femmes surtout nous « regardaient de haut ». Il faut dire que notre père n'était que le chauffeur du camion de l'usine avec Mathieu Chaumarat.

Nous avions l'immense cour, rien qu'à nous, pour jouer, apprendre à faire du vélo, taper dans un ballon en mousse. Ce ballon nous attirait parfois des ennuis : il tombait comme par hasard dans le jardin du directeur. Un jour j'ai même cassé un carreau au dessus de la porte de garage du Directeur M. Senetaire. Je ne brillais pas pour lui annoncer la nouvelle. Par bonheur il avait mis une vieille couverture sur sa voiture et elle n'avait pas été endommagée. Mon père a pris les mesures, je suis allé chercher le carreau chez Pétrrot et mon père l'a posé. En hiver, dans cette cour, nous y faisions des glissades avec nos sabots, c'était aussi l'occasion d'aller avec notre luge dans un pré en pente de l'autre côté du ruisseau. Nous allions aussi au calvaire avec Jojo Brun, Jo Leydier et Paul Petrot, mais une fois où nous avions eu l'idée lumineuse d'attacher toutes les luges, nous sommes tous passés sur le pauvre Paul qui était sur la première. Il hurlait de douleur et ne pouvait plus marcher ; nous l'avons ramené sur sa luge jusque chez ses parents. Nous sommes partis sans demander notre reste. Même en hiver nous étions en culotte courte avec de grosses chaussettes et des pulls tricotés main. Les vêtements des aînés habillaient les plus jeunes avec l'habileté de notre couturière la « Guite » Ravel du Grand Chemin qui faisait du neuf avec du vieux. Je me souviens d'un tablier noir à liseré rouge qui m'a fait une grande partie du primaire.

Comme la plupart des enfants de Haute-Loire de ma génération j'ai fait mes études primaires chez les Frères des écoles chrétiennes ; il ne serait pas venu à l'idée de nos parents catholiques pratiques



Classe de fin de primaire

quants de nous mettre à la «laïque», mon père « passait le plat » (faisait la quête) à l'église, portait le dais quand l'évêque venait officier à Monistrol. Donc les filles chez les Ursulines, les garçons chez les Frères, d'autant plus que Benoît, un fils de mon parrain, était frère des écoles chrétiennes au Mexique. Je me souviens surtout de deux frères : le frère Masclaux qui nous emmenait ramasser des «babets» (pommes de pin) verts qu'il expédiait dans les Vosges pour faire des bonbons, tout ceci au profit de la caisse de l'école ; le frère Albert qui, en plus d'être un bon maître, retroussait sa soutane pour jouer au ballon avec nous. À l'école j'avais quelques bons copains mais je n'étais pas libre pour partager leurs jeux après la classe.

En rentrant goûter après nos 6 kms de marche journalière, nous allions chercher le lait à la ferme. Nous avions aussi pour mission de ramasser des «barabans» (pissenlits) pour les lapins.

Très vite, le jeudi et pendant les vacances, je suis allé au Regard pour garder les vaches chez Baptiste mon grand-père paternel qui était veuf. Au départ il était passementier comme son frère Adrien mais la guerre de 14/18 était passée par là, seules les entreprises avaient du travail et je n'ai pas vu beaucoup fonctionner le métier à tisser. Heureusement il avait une petite ferme au fond du village. Les champs étaient tous éloignés sauf le pré de la Rase de Pinsons. Il avait un pré au Brouilllis, un à Archirand, des prés et des terres au Tour du Regard et aux Eygas, enfin quelques pins au bois de la Garde. Sur le chemin des prés il y avait des «communaux» et j'avais pour consigne d'y faire paître les bêtes afin d'économiser sur la «repérée» (espace limité d'herbe à brouter). J'avais pour compagnon le



Baptiste Massard

chien, Perlette, qui surveillait que les vaches ne dépassent pas la limite fixée. Je participais aussi aux fenaisons, à l'éclaircissage des rangs de carottes, de betteraves fourragères et enfin à la préparation de la chaudière pour les cochons. Le grand-père n'était pas un grand cuisinier : soupe de choux, œufs, lard, saucisson, fromage aux artissons (fromage au lait cru de vache affiné grâce à des petits acariens qui se développent sur sa croute), sarrasin, portion de beurre étaient souvent au menu. Il préparait aussi du riz : au gras pour le plat de résistance et au lait pour le dessert et il faisait de bons flans aux œufs dans un grand bol bien culotté.

Le grand-père avait sa chambre au rez-de-chaussée, moi je couchais dans un lit pliant en fer sur un matelas rempli de feuilles de frêne séchées dans l'unique pièce de l'étage à côté du métier à tisser. Elle n'avait pas de volets et la lune projetait à travers le métier des ombres qui me faisaient peur. Je faisais des cauchemars surtout après avoir découvert pendu un voisin qu'on surnommait « le Saint » et à cette époque pas de soutien psychologique. La lecture des 2 livres : Sans famille et l'Auberge sanglante de Peyrebeille, ne faisait qu'augmenter ma frayeur. Le « pépé » avait participé à la bataille des Dardanelles et feuilletait souvent un atlas mondial et plus spécialement la page sur la Turquie. L'almanach Vermot dont j'ai gardé un exemplaire de 1898, l'almanach François distribué par la pharmacie Chaumeil avec des conseils d'hygiène, des proverbes, des dessins humoristiques et le catalogue de Manufrance occupaient aussi ses soirées. En mai on allait à la maison de la bête pour le mois de Marie et fleurir les croix des carrefours pour les Rogations en partant de l'oratoire de Saint Roch. De temps en temps on faisait la veillée chez des cousins Liogier en cassant des noix pour faire de l'huile.

J'ai quelques souvenirs particuliers de ces « vacances » : un jour je devais emmener l'attelage pour rentrer le foin, le grand père était parti à pied par un sentier assez direct moi je faisais le tour avec le char par un autre chemin. Mais voilà je m'étais trompé de pré et quand je suis arrivé beaucoup plus tard au bon endroit j'ai bien failli « ramasser » (recevoir une gifle). Le second a été ma première tentative pour fumer mais j'avais choisi une cigarette bien particulière, sa fumée envahissait la cuisine une fois par jour, c'était celle à l'eucalyptus que le grand père fumait pour soigner ses problèmes respiratoires consécutifs à l'inhalation de gaz en 14/18. Cette expérience m'a guéri de l'envie de fumer. Enfin quand il toussait trop je devais lui poser des ventouses et puis du coton thermogène (il y avait sur la boîte un homme qui crachait le feu) cela ne se passait pas toujours bien car je le brûlais. Il avait aussi une hernie inguinale qu'il maintenait avec un bandage Salva, en fait une ceinture spéciale, malgré tout il arrivait à cette hernie de sortir et je devais l'aider à la rentrer, c'était impressionnant.

Ces « vacances » se sont terminées en 1955 car au début de l'hiver il est rentré à l'hospice. Quant à moi à l'automne 1954 j'étais rentré en 6^e au collège du Sacré-Cœur à Yssingeaux et cela a bien commencé avec un hiver très rigoureux, la chaudière en panne et loin de la famille. Pendant les récréations on allait en promenade pour se réchauffer. J'avais pour copain et voisin de dortoir Louis Ouillon qui est devenu garagiste mais aussi maire de Saint-Maurice-de-Lignon de 1989 à 2001.

À l'été 1956 j'ai retrouvé le grand père Baptiste à l'hospice du Château où j'ai été « embauché » pour garder les vaches, enfin j'étais nourri. À l'hospice tenu par des sœurs de Saint-Joseph il y avait une ferme sur l'emplacement actuel de la maison de retraite avec 2 valets qui s'occupaient d'un grand potager, des animaux de la basse-cour et des vaches. À part un pré au Château les 3 autres étaient éloignés et je devais traverser la ville avec les vaches pour aller soit à l'ancien hospice du Bon Edouard au Monteil, soit à la rue du Kersonnier à l'emplacement actuel des HLM, soit au Calvaire par la rue du Coutelier. Seul le pré du Calvaire n'était pas clos de grands murs et j'avais un voisin : M. André de la rue de Chabron qui gardait ses moutons avec son fils handicapé mental, le seul que l'on voyait, bien qu'il y en ait eu sûrement d'autres, mais à cette époque on préférait les cacher.

J'étais à peine rentré au collège que j'ai du revenir à Monistrol pour l'enterrement du grand-père Baptiste, journée dont je garde un mauvais souvenir car après la cérémonie nous sommes allés au

café chez Furnon et quelqu'un a chanté alors que moi j'étais triste d'avoir perdu mon « pépé du Regard ».

Aux vacances d'été 1957 nouvelles « vacances » avec les vaches de l'hospice. Mon frère cadet Jojo était « à maître » (un peu comme un valet mais seulement nourri, logé) dans une ferme au Cordu.

Je n'en avais pas fini avec les vaches car l'été suivant j'étais à la Roche (à côté de la carrière) à Yssingeaux chez notre cousine Catherine Fayolle dont le mari était gravement malade. Nous avons fait les foins et fait marcher la ferme tant bien que mal avec le fils Jeannot qui était au collège agricole et aussi l'aide des voisins. À cette époque la solidarité n'était pas un vain mot et je garde un très bon souvenir de cet été. Notre cousine Catherine qui est décédée en 2019 ne manquait pas de rappeler ce moment avec émotion et reconnaissance.

À la fin de la 3^e, le supérieur annonce à mes parents que je ne serai pas repris à la rentrée suivante bien que reçu au Brevet car j'avais « mauvais esprit », mais qu'il n'y avait pas de problèmes pour que l'on m'accepte au Petit Séminaire de la Chartreuse à Brives Charensac. Il ne fallait pas perdre un élève pour l'école catholique. Furieux je suis allé gifler l'abbé qui avait eu des gestes déplacés à mon égard et dont j'étais devenu la tête de turc. En 2015 je n'ai pas été étonné de lire dans le Progrès qu'un ancien élève portait plainte contre un ancien professeur.

En septembre 1958 je suis donc rentré en seconde à la Chartreuse où j'ai retrouvé d'autres exclus du collège d'Yssingeaux. Comme l'exigeait le règlement j'avais pris un directeur de conscience, l'abbé Déléage originaire de Monistrol plus précisément de la place Néron où ses sœurs célibataires avaient un magasin. Comme prévu, j'allais le voir dans sa chambre pour théoriquement me confesser mais il me donnait surtout des nouvelles de Monistrol et me proposait des livres, il était très curieux de tous les auteurs et n'avait pas de tabous, c'était aussi un très bon professeur plus enseignant qu'abbé. Comme à Yssingeaux il y avait aussi des externes souvent des redoublants qui arrivaient de l'école Notre Dame de France et qui appartenaient aux classes bourgeoises du Puy. Les autres élèves venaient de la « montagne » et j'ai eu du mal à me faire des copains, nous sommes restés entre originaires de l'Yssingelais. Heureusement il y avait le foot que nous pratiquions à l'extérieur, le seul problème était l'abbé qui nous accompagnait car ce qu'il préférait était la douche collective après le match.

Aux vacances de 1959 fini les vaches, à moi l'usine MAP chez notre cousin Jean Massard avec un autre cousin comme régleur Jean Marie Massard et pour contremaître Jean Tavaud parent lui aussi mais du côté de ma mère. C'était dur mais au moins j'avais un salaire et j'étais à la maison avec mon



Conseil municipal Vialatte

frère Jojo, élève de l'Ecole Technique et mes sœurs. Je travaillais à une emboutisseuse, je mettais une pièce plate dans une cavité sur un plateau tournant et un pilon donnait une nouvelle forme à la pièce. C'était des cache-écrous, des loqueteaux mécaniques, des pièces de crémones. Le bruit était assourdissant et le travail très salissant. Avec l'argent gagné et en vidant toutes mes poches j'ai pu acheter un vélo « Hellyett » pour essayer de suivre mon ami Philippe Charitat. Les fils de notables eux paradaient en scooter à la Chartreuse. Mais j'avais ma petite revanche : notre père avait été élu conseiller municipal dans l'équipe de M. Vialatte, responsable de la Coopérative Agricole et j'en étais très fier.

À la maison je profitais de la bonne cuisine de ma mère avec les bons légumes du jardin. Non seulement mon père cultivait un jardin de 200 m² mais il louait aussi une terre au Kersonnier où il avait des pommes de terre, des carottes, des haricots verts, des choux mais aussi pour les lapins des « racines » (carottes jaunes), des betteraves fourragères et des choux montants. Au jardin on y trou-

vait de tout mais en moins grande quantité, notre père cultivait même des endives qu'il faisait blanchir à la cave. Il y avait aussi des cassissiers, des groseilliers et de la rhubarbe pour la confiture.

Devant le fourneau c'était notre mère qui officiait mais notre père participait aussi car il avait été cuisinier au service militaire. C'est lui qui tuait les cochons, les lapins et les poules. Et des cochons nous n'en manquions pas car nos grands parents maternels qui habitaient Chazelles en élevaient



Maria Rabeyrin avec ses cochons

aussi mais pas en batterie, notre grand-mère les faisait pacager devant la maison.

En parlant de Chazelles cela me rappelle une anecdote. Un jour où je fendais du bois, un voisin, Jean Benoit Rabeyrin de la Lèche, qui passait avec son tombereau a dit à son épouse Sidonie : « guaite l'étudiant que casse de boe » ce qui signifiait : regarde l'étudiant qui casse du bois, est-ce qu'il pensait que je m'y prenais mal et que les études ne servaient à rien ou pas la peine de faire des études pour finir bûcheron !!!

Nos plats préférés étaient la « râpée » de pomme de terre, la fricassée de boudin (comme notre père tuait le cochon dans d'autres familles nous avions souvent du boudin), le civet et le râble de lapin, les quenelles avec des mousserons et au dessert un bon flan aux œufs de nos poules ou une tarte aux aïrelles que l'on allait cueillir en août au bois de la Garde. Le repas commençait souvent par une salade verte ou d'endive avec de la tomate, des œufs durs, des noix et des rondelles de saucissons.

Le soir nous allions au portail de la cour regarder les rares voitures avec les jeunes de la cité ou plus tard faire un tour de ville ou celui des allées du château. Dans la journée on regardait passer les « Limousin » et « Martouret ». Certains ouvriers s'arrêtaient surtout à la débauche dans un des 10 cafés que comptait le faubourg du Monteil sur les 25 de la commune. Celui de la « Tonine » était le mieux placé en face de l'entrée des « Martouret ». On y buvait des canons avec quelquefois un peu de limonade (le blanc limé) et surtout des « chopines » les jours de paye. Ce jour là certaines femmes « tiraient peine » car leur mari « ne savait pas se rendre ».

À l'été 1960 reprise du travail à l'usine chez notre cousin. Mais aussi à la demande de leurs parents je donnais des cours à des élèves de 3^e qui repassaient leur brevet en septembre.

De retour à la Chartreuse pour la rentrée en Terminale tout se passait bien jusqu'au jour où je

suis convoqué avec l'abbé Déléage chez le directeur. Il avait devant lui une enveloppe qui m'était adressée.

- qui vous écrit ?

- je ne sais pas.

- nous allons le savoir répondit le directeur, l'abbé Pouille, en saisissant son coupe papier. Il lit à haute voix la lettre dans laquelle l'expéditrice me remerciait ainsi que ses parents pour la réussite à son brevet. Elle parlait aussi d'un banc des allées du château qui était notre lieu de rendez-vous et où elle continuait à aller avec nos copains Roger et Odette, elle pensait à moi en regardant le château de Rochebaron et la Madeleine et me parlait des futures vacances de Noël.

- que faisiez-vous sur ce banc ? me demanda le directeur d'un ton inquisiteur.

- rien de mal et cela ne vous regarde pas.

Conclusion de l'entretien : je vais devoir avertir vos parents que vous êtes exclu car vous avez « mauvais esprit » (encore une fois), ici on prépare des futurs prêtres et ils ne peuvent pas côtoyer des gens comme vous. La femme pour lui c'était le démon. Mon directeur de conscience, l'abbé de Monistrol en est resté coi. Malgré mon insistance le directeur ne m'a pas donné ma lettre et je suis parti en lui lançant une injure qui à elle seule aurait justifié mon renvoi.

Mon père qui avait pris un jour de congé est donc venu me chercher par « le car rouge », il était furieux quand il est sorti du bureau du Directeur où il n'avait pas été question de cette lettre mais de mon mauvais esprit. Le voyage retour s'est passé dans une ambiance glaciale. Je pense qu'il n'acceptait pas mon renvoi car il n'en comprenait pas le motif et en voulait surtout au Directeur. Ni lui ni moi ne lui avions donné la véritable raison : une relation amoureuse. Arrivé à la maison, sans vraiment me disputer ou me demander des explications, il m'a invité à chercher du travail au plus vite. Je me suis donc inscrit à 3 concours : contrôleur aux Impôts, à la SNCF et à la Poste mais aussi à l'Ecole Universelle par correspondance de Paris pour présenter mon bac philo en candidat libre.



Benoît Massard

En fait cette exclusion ne se passait pas si mal, j'arrivais bien à suivre les cours avec l'aide périodique en philo de mon ex-confesseur lorsqu'il venait voir ses sœurs. J'allais de temps en temps au stade pour jouer au foot et préparer l'épreuve de gymnastique et cerise sur le gâteau je pouvais voir de temps en temps ma copine scolarisée à Saint-Etienne. L'année scolaire s'est bien terminée car j'ai été reçu à tous les concours mais aussi au bac grâce à ma note en sport et aussi au professeur d'anglais chargé de l'oral qui s'étonnait de ma mauvaise prononciation. Quand je lui ai dit avec qui j'avais appris l'anglais, il m'a dit : vous avez une excuse, je vais vous mettre une note non éliminatoire et c'est ainsi que j'ai eu le bac. Mon histoire avec la Chartreuse n'était pas finie, car, malgré mon renvoi, je figurais avec deux autres exclus sur la liste des reçus au bac. La moyenne des admis de l'établissement avait besoin d'être relevée. Je n'ai guère apprécié cette récupération pas plus que les appels à rejoindre l'Amicale des Anciens Elèves.

En attendant mon appel à l'activité j'ai travaillé un peu chez le cousin Jean Massard. Son frère Benoît, en poste au Mexique avait été rappelé en France pour diriger le noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Saint Maurice l'Exil. Comme c'étaient les vacances scolaires il nous invitait, son neveu Pierre et moi, à lui rendre visite. Nous sommes donc partis mon cousin Pierre en solex et moi à vélo. Quelle expédition par Riotord, le Tracol, Bourg Argental, Le Péage de Roussillon. Mais quel dépaysement : des arbres fruitiers à perte de vue et les cochons qui mangeaient les abricots tombés par terre. Nous avons fait une cure de fruits enfin surtout moi. Au retour la montée du Tracol avec ses virages pavés a été difficile pour le solex mais aussi pour Pierre car c'est lui qui portait notre maigre bagage. Mais quels souvenirs !

Ainsi finit l'histoire de mon enfance, en août 1961 je commençais ma vie professionnelle à Limoges. Je terminerai par des paroles extraites des « Corons » de Pierre Bachelet :

« Et c'était mon enfance et elle était heureuse ».



Monistrol-sur-Loire - La place du Monteil

QUAND ON VENAIT PRENDRE L'AIR À GOURNIER... OU COMMENT LE HAMEAU DE BAS-MONISTROL EST DEVENU L'OASIS DES STÉPHANOIS

Jean-Pierre CIZERON et Elsa RUSSIER



Gournier et la Loire - Vue générale

« T'as vu un peu comme elle a monté ? ! ». Depuis la terrasse de Jean-Pierre Cizeron, la vue est magnifique. La Loire, qui serpente en contrebas, offre un spectacle dont on ne se lasse pas. Et ce n'est pas le propriétaire des lieux qui dira le contraire. Car depuis son perchoir à flanc de colline, le président de l'association de pêche de Monistrol garde toujours un œil sur sa petite protégée. C'est d'ailleurs ici, à Gournier, qu'il en est tombé amoureux. C'était il y a une soixantaine d'années et depuis, il ne s'en est jamais détourné. Pas plus que de son perchoir... Et pour cause. Il vit, aujourd'hui encore, à Gournier. Tout comme sa mère, sa fille et certains de ses frères et sœurs. « On est tous devenus accrocs à Gournier. Plusieurs d'entre nous ont acheté ou fait construire là. Le fait qu'on ait vécu toute notre enfance et de nombreuses aventures ici a créé un attachement fort ». Un attachement qui n'est pas uniquement propre à la famille de Jean-Pierre Cizeron et qui prend ses origines dans le début des années 50.



Gournier au début du XX^e siècle

«Après la guerre, les gens n'avaient pas beaucoup de sous mais ils avaient envie de vivre !»

«Il faut bien comprendre le contexte, explique Jean-Pierre. Nous sommes dans les années d'après-guerre et les commerces sont bien mieux achalandés qu'avant. Le transport par camion se développe, il y a de quoi acheter des victuailles... Bref, les Monistroliens se mettent à vendre leurs parcelles de vigne car il est bien moins contraignant d'aller acheter son vin que de le faire». Une offre qui répond finalement au besoin des ouvriers de la région stéphanoise et de la vallée de l'Ondaine de se mettre au vert pour profiter de leurs congés payés. «Après la guerre, les gens n'avaient pas beaucoup de sous mais ils avaient envie de vivre !». Si les parcelles situées en haut de Gournier, plus coûteuses, ont trouvé preneurs parmi les riches stéphanois, les parcelles du bas «ont permis aux ouvriers d'avoir un pied-à-terre pour pas cher et d'aller passer le dimanche à la campagne». D'autant plus que le coin, au cœur des gorges de la Loire, était déjà bien connu (et apprécié) des pêcheurs... et desservi par le train.

Un terrain acheté pour huit sacs de ciment !

C'est ainsi que le grand-père de Jean-Pierre Cizeron et ses grands-oncles, «qui l'ont su via le bouché-à-oreille», ont acheté leur terrain. Pour illustrer le faible coût des parcelles, notre Monistrolien aime se souvenir de cette anecdote : «mon grand-père a donné un bout de terrain à ma mère et en a racheté un autre à un de mes grands-oncles pour... huit sacs de ciment !». Ne restait plus, donc, qu'à construire les maisons. Et autant dire que cela a été épique ! En ce qui concerne les outils, «c'était vite vu, raconte Jean-Pierre. On avait des pelles, des seaux et des pioches. Même pas de brouette car le terrain était trop pentu : il fallait acheminer les matériaux à pied dans une pente à 13%. On nous livrait le sable en haut et il fallait tout redescendre dans des seaux». Sans parler des fameux sacs de ciment... Imaginez-vous donc dévaler les pentes de Gournier avec 50 kg sur le dos ! «Et puis on faisait TOUT à la main. Si bien que pour faire le gros œuvre des maisons, ça



Gournier 1955



Gournier 1955

prenait des années ! ». D'autant plus que sur le terrain des parents de Jean-Pierre, il n'y avait « rien ». Pas même une capitelle. « Avant de pouvoir coucher à Gournier, il a fallu pas loin de dix ans. Et encore, il n'y avait pas les fenêtres -mon père avait mis des planches pour boucher les trous !-. En attendant que la maison soit construite, mes parents louaient une « pièce » au Moulin de Bilhard ». Cela leur permettait d'avoir un pied-à-terre à proximité de Gournier pour pouvoir faire avancer les travaux. Une proximité toute relative puisque cela leur prenait « pas loin d'une heure pour faire le trajet, surtout avec la poussette ». En revanche, lorsque la petite famille venait simplement passer le dimanche en Haute-Loire, l'aller-retour depuis Saint-Etienne se faisait dans la journée et constituait une aventure en lui-même !

Le voyage en train : une véritable aventure

« À l'époque, raconte Jean-Pierre, les gens -du moins les ouvriers- n'avaient pas de voitures individuelles, donc on prenait le train ». Mais tant mieux, finalement, car les multiples trajets effectués entre la gare de Saint-Etienne et celle de Bas-Monistrol font partie intégrante des souvenirs de Jean-Pierre et de sa mère, Marinette, présente à ses côtés ce jour-là. « Déjà, il fallait aller à la gare de Bellevue depuis le centre, à pied, avec le landau ». Cette première phase de « l'expédition » passée, place à la virée en train. Tous les dimanches, ce dernier était bondé. « Avec les gens de Gournier, on remplissait un wagon entier ! Il y avait aussi beaucoup de pêcheurs ». Drôle de tableau alors que d'imaginer les cannes à pêche posées un peu partout et « les bourriches qui pendaient aux sièges ». Une heure de voyage plus tard, la petite famille descendait à la gare de Bas et s'arrêtait « chez Gay ». « Boire un canon », certes, mais pas seulement... « C'était un bistrot mais les gérants vendaient aussi des matériaux : du sable, des moellons qu'ils fabriquaient eux-mêmes etc. ». Ne manquait plus, ensuite, qu'à rejoindre Gournier à pied.

L'eau : aussi problématique que précieuse

« Il fallait monter à travers le grand pré ! Il n'y avait pas de maisons, évidemment, mais avec le landau et la dame-jeanne... Quelle galère ! ». La dame-jeanne ? « Eh bien oui ! L'eau potable, on la montait de Saint-Etienne ! On prenait une dame-jeanne de 10 litres, que l'on mettait dans le landau pour ne pas la casser. Ah c'était épique à l'époque hein... Je te garantis que tu ne gaspillais pas l'eau et si tu tombais ton verre, tu prenais une calotte ! ». Lorsque Jean-Pierre et sa famille venaient passer plusieurs jours à Gournier, pendant les vacances, le temps était un peu moins compté. « On allait chercher l'eau au grand mur du gour, près de la voie ferrée, ou alors à Monistrol, à la fontaine », se souvient Jean-Pierre. De l'eau, il en fallait pour boire, évidemment, mais aussi pour faire le béton... Et même si la Loire n'était pas très loin, en contrebas, ce n'était pas forcément chose facile : « comme le chemin était très pentu, mon père avait fait un trou et une rigole pour récupérer l'eau de pluie, mais je me souviens aussi l'avoir vu remonter de la Loire avec un bidon de 30 litres sur les épaules ». Certains, comme son grand-père, ont bien essayé, à l'époque, de creuser des puits... Sans jamais trouver l'eau. « L'eau était vraiment un problème pour nous à l'époque », insiste Jean-Pierre. Et c'est peut-être pour ça qu'ils ont appris à tant l'aimer... « Pour nous, la Loire, c'était notre vie. On y passait tout notre temps, pour la baignade et pour la pêche. On était passionné ! ».

Pas d'eau courante donc. Et pas d'électricité non plus. « C'est sûr qu'on ne se couchait pas tard à l'époque, sourit Marinette. Sauf l'été ! ». Et son fils d'ajouter : « on avait une lampe à pétrole, mais qu'est-ce que ça puait ! Alors mon père baissait le tirage et déjà que ça n'éclairait pas bien, on n'y voyait plus rien du tout ! ». Autant dire que lorsqu'en 1965, la petite famille a été raccordée aux réseaux d'eau et d'électricité, cela a été vécu comme une vraie « révolution » ! Même chose lorsque le père de Jean-Pierre a eu le permis. « Ça, c'est vraiment ce qui a commencé à nous changer la vie. Même si la voiture tombait en panne presque tous les dimanches, se souvient-il en souriant. C'était une sacrée épopée pour venir car à l'époque, les bagnoles ne valaient rien ! Et puis comme on était douze gosses, les petits partaient en voiture avec les parents et les plus grands continuaient à prendre le train.



Gournier années 40

Aujourd’hui, les choses ont bien changé à Gournier. Qu’il s’agisse du raccordement aux réseaux, des voies d’accès (le chemin des Noisetiers, qui descend abruptement du centre de Gournier jusqu’à chez Jean-Pierre Cizeron est, par exemple, carrossable depuis 1984), des vignes (les vendanges ont été faites jusqu’à la fin des années 80) ou encore des commerces (à l’époque, il y avait le boulanger qui passait tous les jours, la ferme Mourier, qui faisait aussi bistrot et qui vendait du vin ou encore le «père Furnon», qui passait avec sa «camionnette-épicerie»). Mais l’amour que portent les riverains au lieu, lui, est resté intact. Et nombre de ceux que l’on appelait autrefois, sans grande bienveillance, les «prend-l’air» ou les «doryphores» sont, heureusement, toujours là pour veiller à sa préservation.



«En 1953, on dégage le terrain pour commencer la construction de la maison familiale et Jean-Pierre est équipé pour jouer au milieu du chantier... À l’arrière-plan, les chailllis et la voie ferrée»

